



Usage des dispositifs info-communicationnels dans le contexte de reconstruction territoriale: le cas des acteurs intercommunaux de la vallée de Chamonix Mont-Blanc

Iavosoa Andrianina

► To cite this version:

Iavosoa Andrianina. Usage des dispositifs info-communicationnels dans le contexte de reconstruction territoriale: le cas des acteurs intercommunaux de la vallée de Chamonix Mont-Blanc. Sciences de l'information et de la communication. 2019. dumas-02472519

HAL Id: dumas-02472519

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02472519>

Submitted on 10 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Iavosoa ANDRIANINA

« Usage des dispositifs info-communicationnels dans le
contexte de reconstruction territoriale :

le cas des acteurs intercommunaux de la vallée de Chamonix Mont-Blanc »

Mémoire de recherche Master

Sous la direction de Isabelle Pailliar

Master 2 Information - Communication parcours Information Communication

Publique et Médias, option Recherche

Université Grenoble Alpes

Institut de la Communication et des Médias - Laboratoire GRESEC

Année 2018 - 2019

Remerciement

Je souhaite remercier Madame Pailliar, Professeure à L'Université Grenoble Alpes, qui m'a encadré tout au long de la réalisation de ce mémoire de recherche. Qu'elle soit aussi remerciée pour sa gentillesse, sa disponibilité, son écoute et pour ses nombreux encouragements.

Je remercie également Monsieur Lafon, directeur Adjoint du laboratoire Gresec, qui m'a encadré durant les deux années de stage CDP Trajectories. Ce mémoire de recherche est le fruit de cette contribution. C'est à ses côtés que j'ai été initiée à la recherche, il m'a aussi prodigué de nombreux conseils pour bien débiter la thèse.

J'adresse mes remerciements à Monsieur Cabedoche, Professeur en Sciences de l'Information et la Communication, membre du jury. Il m'a donné des idées pour mes projets. Qu'il soit remercié.

Merci à Madame Clavier pour ses encouragements tout au long de ces deux années dans ma formation pédagogique et professionnelle.

Merci à tous les professeurs de l'Institut Communication et Médias d'Échirolles ainsi que les camarades de l'option Recherche.

Un grand merci à ma famille et à mes amis pour leur soutien constant dans mes doutes.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma gratitude envers l'Université Grenoble Alpes pour leur catalogue d'enseignement de qualité que j'ai expérimenté tout au long de ces cinq années d'études supérieures.

Résumé

Titre : Usage des dispositifs info-communicationnels des institutions locales dans le contexte de reconstruction territoriale : le cas des acteurs intercommunaux de la vallée de Chamonix Mont-Blanc

Dans le contexte de relance de décentralisation, les politiques de modernisation ont donné comme résultat des compétitivités démesurées entre territoires. Notre mémoire interrogera le rôle de la communication publique et territoriale au sein des collectivités pour la valorisation de leur territoire. Nous interrogerons également la production de dispositifs info-communicationnels des institutions publiques comme l'information préventive. La vallée de Chamonix Mont-Blanc semble être un territoire propice à la fabrique d'enchantement par la communication et à l'anticipation des risques par l'innovation de l'information préventive. À partir d'une étude de dispositifs info-communicationnels d'une structure intercommunale comme la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, les pratiques communicationnelles dégageront des modèles qui justifient les stratégies des responsables locaux dans ce processus de reconstruction territoriale.

Mots-clés : communication, communication publique, communication territoriale, risques, environnement

Sommaire

Remerciement	3
Résumé	4
Sommaire	7
Introduction générale	11
Les difficultés pour l'élaboration de cet objet de recherche	14
La mise en place de la problématique et des hypothèses	16
Les méthodologies appliquées	17
Partie 1 : Une approche théorique de la communication publique et des médias	19
Chapitre 1 : La communication publique et territoriale	22
1.1 <i>La communication publique</i>	22
1.2 <i>La « matérialité spatiale » des médias</i>	25
1.3 <i>Les représentations spatiales et l'entretien des rapports aux lieux par l'« imaginaire territorial » et la « narration touristique »</i>	27
Chapitre 2 : La communication et la fabrique d'enchantement du territoire	33
2.1 <i>Les productions symboliques : la symbolisation et le géopatrimoine</i>	34
2.2 <i>La communication environnementale à l'épreuve d'un territoire à risque</i>	35
2.3 <i>L'ancrage au territoire par l'image et l'identité: un regard sémiotique sur les logos des communes du territoire de Chamonix Mont-Blanc</i>	40
Conclusion de la première partie	46
Partie 2 : L'information - communication et la production de dispositifs	51
Chapitre 1 : La communication des institutions publiques : de la gouvernementalité à la dépolitisation du problème public	56
1.1 <i>Les modèles théoriques des risques en SIC, l'importance de la thématisation</i>	56
1.2 <i>Les théories de la dépolitisation d'un problème public</i>	58

1.3 Un dispositif fortement normé : le cas des PPRN des services d'État de la Haute-Savoie	
	66

Chapitre 2 : L'autonomie des collectivités sur la communication d'un problème public : entre dépendance à l'État et stratégie de maintien de l'attractivité touristique

73

2.1. Les enjeux communicationnels entre État et acteurs locaux : contradiction entre communication politique et communication institutionnelle	73
--	----

2.2 Construction d'information pratique dans la médiatisation des risques du territoire de Chamonix Mont-Blanc	77
--	----

2.3 1999, l'année énigmatique pour la vallée. Tentative de communication rassurante par le bulletin municipal	80
---	----

Conclusion de la deuxième partie

88

Partie 3 : Usage des dispositifs info-communicationnels dans la reconstruction d'un territoire : le cas de la Communauté de Communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc

93

Chapitre 1 : La communication du territoire intercommunal Mont-Blanc : entre rivalité politico-historique, complémentarité touristique et identité socioculturelle à conserver

95

1.1 Historique d'une structure intercommunale scindée : entre rivalité ancienne visible et relation étroite dans les services en commun	95
---	----

1.2 Les effets de la loi NOTRe dans le développement économique et la promotion touristique du territoire de Chamonix Mont-Blanc	99
--	----

1.3 L'expansion des politiques environnementales : le changement climatique, théâtre des opérations	100
---	-----

Chapitre 2 : L'intercommunalité et son usage des dispositifs info-communicationnels : valorisation locale pour les habitants externes et anticipation des risques pour les habitants internes

106

2.1 L'anticipation par les dispositifs : l'émergence des modèles informationnels dans l'information préventive et la gestion des risques naturels	107
---	-----

2.2 Une valorisation locale ancrée par les politiques publiques de la communauté	114
--	-----

2.3 L'enjeu du programme européen FEDER pour la CCVCMB : entre transnationalisation des politiques publiques et processus de territorialisation par les Tics	117
--	-----

Conclusion de la troisième partie

121

Conclusion générale

124

Projet de recherche pour les trois prochaines années	128
Tables des annexes	130
<i>Annexe 1.1 : Frise chronologique des événements naturels dans la commune de Chamonix Mont-Blanc</i>	132
<i>Annexe 1.2 : Observation des sites internet des 14 communes</i>	132
<i>1.2.1 Grille d'analyse des sites internet des communes de Chamonix Mont-Blanc</i>	132
<i>1.2.2 Les logos des quatorze communes du territoire de Chamonix Mont-Blanc</i>	133
<i>Annexe 2.1 : Organigramme « La démarche Française des risques majeurs »</i>	134
<i>Annexe 2.2 : Cartographie des acteurs publics sur les risques dans la vallée de l'Arve</i>	135
<i>Annexe 2.3 : Bulletin Municipal « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999</i>	139
<i>2.3.1 : Page 1 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999</i>	139
<i>2.3.2 : Page 2 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999</i>	140
<i>2.3.3 : Page 3 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999</i>	141
<i>2.3.4 : Page 4 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999</i>	142
<i>2.3.5 : Page 5 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999</i>	143
<i>2.3.6 : Page 6 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999</i>	144
<i>2.3.7 : Page 8 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999</i>	145
<i>2.3.7 : Page 9 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999</i>	146
<i>Annexe 3.1 : Analyse des rapports d'activités 2016-2017 des deux Communautés</i>	147
<i>Annexe 3.2 : Organigramme des services la CCVCMB et de la communes de Chamonix Mont-Blanc</i>	149
<i>Annexe 3.3 : Organigramme fonctionnel (non hiérarchique) de la CCVCMB</i>	150
<i>Annexe 3.4 : Figures et extraits</i>	151
<i>3.4.1 : Extrait Dossier de Presse « La vallée à Energie Positive » Octobre 2018</i>	151
<i>3.4.2 : Figures 7 logo du SIVOM Pays de Mont-Blanc</i>	152
<i>3.4.3 : Figure 8 extrait du rapport d'activités 2017 de la CCPMB</i>	152
<i>3.4.4 : Figure 9 Logo des offices de tourisme des communes De la CCVCMB</i>	152
<i>3.4.5 : Figure 10 : Affiche du dispositif d'aide européenne FEDER pour la CCVCMB</i>	153
<i>Annexe 3.5 : Analyse de contenu des dispositifs de la CCVCMB et de la commune de Chamonix Mont-Blanc</i>	154

3.5.1 Récapitulatif des différentes actions des cibles pour la valorisation locale de la commune	154
3.5.2 Récapitulatif des différentes actions d'information préventive de la commune de Chamonix	155
Bibliographie	156
Ouvrages scientifiques	156
Articles et chapitres d'ouvrages	156
Ouvrages non scientifique	163
Rapports officiels et études	163
Thèses	164
Corpus de documents pour l'analyse de contenu cibles et objectifs CCVCMB (2014-2019)	164
Sitographie/webographie	166

Introduction générale

Notre réflexion associe les termes de « communication », « médias » et « environnement ».

La communication de l'environnement désigne les pratiques de communication qui portent sur le thème de l'environnement et est réalisée par : les médias, les partis politiques, les organisations, ou les autres intervenants sur la scène publique. En cela, le thème de l'environnement caractérise différents niveaux de vérité : les réalités de ce qu'il se passe dans la nature (touchant à la faune et à la flore) et les réalités sociales (impacts, mode de vie, développement durable, écocitoyenneté...). Sur cette scène publique, la communication publique permet d'aborder des positions partisans, en l'occurrence ce sont ceux des responsables locaux qui vont nous intéresser car la communication publique est une communication « d'intérêt général émise par les administrations, les collectivités territoriales et les organismes publics. Prévue par la loi, elle constitue un service public à part entière. Elle s'adresse à l'ensemble de la population : citoyens, habitants, contribuables, usagers des services publics... Elle se distingue de la communication politique qui elle, est attachée au débat politique et aux élections. Elle touche à tous les domaines de la vie quotidienne. Elle est assurée par des professionnels qui travaillent dans les institutions ou à leur service, et contribuent au bon fonctionnement du service public ». De ce fait, la mise en route de ces deux types de communication n'est effective que par le média et implique le média à leur fonctionnement.

Toutefois, il faut rester attentif à l'usage que l'on en fait, le rôle des médias est de transmettre de l'information et de communiquer sur ce qu'il se passe dans notre société. Marquée par la croissance des nouvelles technologies d'information et de communication, notre société actuelle est caractérisée par les convergences des choix (marchés/consommations), et des choix auxquels les médias contribuent à en faire le reflet. Des reflets parfois biaisés de la réalité dans son instrumentalisation (champ politique

dominant sur le champ journalistique), le média peut aussi faire figure de liberté d'expression (RSN, blog)...

De ce fait, nous nous sommes penchés sur les enjeux de l'environnement de la vallée de l'Arve. Une vallée fortement médiatisée et qui démontre, apparemment, l'implication de plusieurs acteurs de la sphère politique, sphère scientifique, la société civile, des organisations nationales et internationales...

Depuis 1965, la date de raccordement de la vallée de Chamonix à la vallée d'Aoste par le tunnel du Mont-Blanc, « ce territoire a vu son rôle de vallée de transit s'intensifier. De même, berceau d'activités spécialisées (industrie du décolletage principalement), la vallée a su tirer partie de ce positionnement pour développer son savoir faire et l'étendre en développant les lieux d'accueil de zones d'activités en son sein. C'est la première région économique du département au contact de la Suisse et de l'Italie» .

¹

Situées entre Annemasse et Chamonix, les autoroutes assurent l'accès aux stations et donnent accès aux zones d'activités. Non seulement cette vallée présente l'un des carrefours alpins les plus importants grâce au tunnel du Mont-Blanc et de l'A40 qui relie l'Europe du Nord jusqu'à l'Italie, elle présente aussi plusieurs sites naturels remarquables qui font d'elle une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique du type II². À côté de ça, c'est une vallée qui présente une certaine vulnérabilité au phénomène d'inversion de température qui aggrave la pollution de ses couches atmosphériques accumulant ainsi la pollution de ses habitants (chauffages au bois, industrielles et autre combustions) et des chauffeurs autoroutiers (pollution routière). La qualité de l'air de cette vallée est classée parmi les pires de France³.

¹ PPRI de l'Arve - Commune de Cluses

² ZNIEFF de Type II, Ensemble fonctionnel de la rivière Arve et ses annexes [en ligne : <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/IHM/metadata/RHA/Publication/ZNIEFF/7415.pdf>]

³ Évaluation quantitative des impacts sanitaires (EQIS) Impact de l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité dans la vallée de l'Arve. Santé publique France. 29 septembre 2017.

Le paysage de cette vallée lui avantage sur son attractivité touristique mais elle présente toutefois plusieurs inconvénients qui l'exposent fortement sur la toile médiatique : taux de mortalité en hausse due aux différentes formes de pollution, manifestation des habitants contre la pollution, incivilité/mortalité des alpinistes, sensibilité accrue au réchauffement climatique, forte exposition aux risques naturels...

Cette première réflexion nous conduit à interroger le rôle de l'information locale, à comprendre sa fabrication, ses réceptions, ses représentations et sa construction avec le lien social etc... sur ce point, Franck Bousquet et Nikos Smyrnaio (2012) propose une réflexion intéressante s'articulant autour de 7 problématiques sur le fonctionnement des médias locaux et régionaux et leur rapport à leur environnement⁴ :

- le rôle des médias dans la construction des territoires ;
- le journalisme local et la transformation des pratiques professionnelles ;
- les rapports avec les acteurs institutionnels ;
- les changements des modèles d'affaires, le mouvement de concentration et l'émergence des nouveaux supports ;
- l'évolution du contenu des médias locaux d'un point de vue sémio-pragmatique ;
- les publics et les usages des médias locaux ;
- les liens avec la communauté environnante.

Notre premier objectif sera de cerner comment la communication contribue à comprendre les phénomènes sociaux de notre territoire. Dans le cadre de notre étude, l'information-communication montre également que la production de dispositifs info-communicationnels assure la communication publique et donc, sa médiatisation.

⁴ Bousquet, Franck, et Nikos Smyrnaio. « Les médias et la société locale, une construction partagée ». Sciences de la société, n° 84-85, octobre 2012, p. 5-15.

La plupart des travaux en Sciences de l'Information et de la Communication affirment que les lois sur la décentralisation des années 80 ont permis d'apercevoir la structuration de la communication des collectivités ainsi que l'autonomie de certain média. La recherche en information-communication a alors permis de voir les différenciations des territoires qui s'accroissent par plusieurs techniques. La recherche au niveau locale s'inscrit tout à fait dans la « communication publique et territoriale », elle s'articule certes au déploiement des Tics (services télématiques, réseaux, sites internet...) mais aussi à la compréhension du développement du secteur de communication dans les collectivités qu'on voit dans les professionnalisations, les stratégies de communications, les normalisations de discours ... de toutes les activités de communication qui permettent d'interagir avec les activités sociales des territoires.

L'objectif de notre mémoire sera de voir la valorisation du territoire recherchée au travers les médias, ou supports d'information et de communication, qui peut dissimuler le problème du territoire. Il questionne alors l'information - communication en général et sera décisif pour comprendre les stratégies des acteurs publics (communes et communautés) à ces phénomènes sociaux transversaux qui vont nous donner les tendances d'usage des dispositifs info-communicationnels.

Les difficultés pour l'élaboration de cet objet de recherche

Tout compte fait, il nous a été difficile de développer une approche scientifique à partir de l'observation des phénomènes surmédiatisés de la vallée de l'Arve.

Premièrement la difficulté a été de détecter tous les problèmes liés à l'environnement du territoire. La confusion était grande dans la compréhension des thèmes entre : la pollution, les risques, réchauffement climatique... Les lectures grises nous ont permis de comprendre qu'il s'agissait bien d' « accumulation de thèmes

universalisables et singuliers » comme l'exprime Patrick Chaskiel (Chaskiel, 2014, p.22). Notre positionnement sur les risques s'est décidé au fur et à mesure des entretiens avec notre tutrice mais aussi à cause des complexités qu'il présente dans la recherche en communication (ce qu'en pensent les acteurs: perception, et ce que le risque est). La question du risque relève bien d'une responsabilité collective et « la communication y apparaît donc essentielle, elle est pourtant souvent sous-estimée par les modèles théoriques. Quand il y a action de communication, celle-ci porte seulement sur la perception du risque par les différents acteurs et non sur le risque lui-même » (Bouyer, 2006).

Deuxièmement, il nous a été difficile de nous positionner dans les travaux théoriques sur la communication publique entre les auteurs qui appuient l'importance de la « matérialité » du territoire et l'auteure qui appuie l'importance des rapports d'acteurs. Nous recherchions l'« effet délocalisateur »⁵ de H.Bakis lorsqu'il parlait des effets spatiaux. La notion d'« imaginaire territorial » a permis de concilier l'ensemble car les médias montrent qu'ils contribuent à la compréhension de cette production et donc à la fabrication d'enchantement du territoire. Toutefois, notre incompréhension de la notion reste encore profonde (territoire comme représentation ? Espace de pratique sociale ? Espace public local?).

Troisièmement, nous n'avions pas trouvé de travaux de recherche sur la communication des risques au niveau de l'intercommunalité en science sociale. Mis à part les travaux de Hakim Akrab sur l'inscription des Tics des acteurs intercommunaux (2012), nous souhaitions trouver une étude approfondie sur l'évolution de l'information préventive au niveau des communautés. C'est pourquoi nous nous sommes contentés d'une courte période pour l'étude des dispositifs d'information d'une communauté.

⁵ Bakis in Vinchon, 1998

La mise en place de la problématique et les hypothèses

Pour reformuler, la vallée de l'Arve notamment la haute-vallée de l'Arve (aussi appelée vallée de Chamonix Mont-Blanc) offre un terrain d'étude privilégié pour comprendre la construction du territoire.

Notre problématique qui interroge la communication fabricante d'un enchantement et l'information-communication en tant que producteur de dispositifs permet d'exposer deux hypothèses.

Isabelle Pailliar, Jacques Noyer et Bruno Raoul notent la façon dont les médias contribuent à la production d' « imaginaires territoriaux » qui appuient alors le rôle de médiation causé par les représentations spatiales des rapports aux lieux (affectifs, historiques, fantasmé...). La notion de "matérialité" nous interroge alors sur les pratiques médiatiques des collectivités , et nous permet d'aborder la mise en visibilité et de valorisation locale.

Si le territoire est donc un espace de pratiques et d'interactions sociales, nous envisagerons la tenue des stratégies des collectivités territoriales dans la fabrique de la vision enchantée. Pour cela, notre posture va rejoindre celle de I.Pailliar qui appuie sur les rapports d'acteurs⁶ et qui va dire que « la différenciation des territoires est un processus établi sur la longue durée et qui met en jeu tant de déploiement de l'État et de ses structures dans les territoires que les pratiques sociales locales » (Pailliar, 2013, p.280).

Pour les responsable locaux, les supports d'IC permettent d'intensifier et d'accentuer les activités sociales. Ces supports affichent ainsi une certaine dimension démocratique car ils peuvent soulever les contraintes/dominations institutionnelles,

⁶ dans l'interrelation en terme de dépendance, de domination

qui peuvent témoigner alors de l'aspect politique de la communication publique. Dès lors, il est possible de souligner que l'IC ouvre sur d'autres champs comme la politique, l'économie, la sociologie, la santé... Richard Awono dira que le processus d'institutionnalisation de la communication territoriale reste profondément marquée par une sorte de dispersion conceptuelle, géographique, politique etc, et que cela relève bien d'une construction de champs (Awono, 2015).

Notre problématique réfléchit alors sur la complexité de la communication qui fabrique un enchantement du territoire en direction du tourisme, l'information - communication qui va produire dès lors des dispositifs pour la valorisation du territoire.

- La première hypothèse serait de dire que les collectivités vont adopter un enchantement du territoire pour dépasser la question des risques.
- La deuxième hypothèse serait de dire que l'anticipation des risques permet de maîtriser la peur éventuelle. Cette stratégie serait alors un moyen de garder et renforcer l'attractivité touristique du territoire.

Les méthodologies appliquées

Dans le contexte de relance de décentralisation, les politiques de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles depuis 2014 par la Loi MATPAM, ou les nouvelles formes de régulations administratives (Loi NOTRe) ou politiques (Loi organique) ont donné comme résultat des compétitivités démesurées entre territoires. Notre propos sera d'interroger à partir de l'étude d'une structure intercommunale comme la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, les pratiques communicationnelles sur sa communication pour valorisation locale et sur l'information préventive du territoire à risque qu'elle présente depuis que la communauté est bénéficiaire du programme d'aide européen FEDER.

Il nous a été difficile de réfléchir sur la méthodologie à appliquer pour vérifier nos hypothèses. À cause des refus d'entretien de la part des responsables locaux, notre enquête s'est alors appuyée sur plusieurs méthodologies :

- D'abord par l'application d'une grille d'analyse de sites internet de quatorze des mairies pour vérifier la répartition de leur communication en matière de risques et de valorisation du territoire. Cela nous donnera un aperçu de la construction du territoire par l'analyse de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité de la communication publique de ses collectivités ;
- Nous appliquerons ensuite une analyse de contenu d'une sélection de dispositifs d'information et de communication de la Communauté de Communes de Chamonix Mont-Blanc sur la période 2014-2019. Cela nous permettra de dégager les modèles qu'elle adopte pour la communication de son territoire et les modèles qu'elle adopte pour l'information préventive liée aux risques de son territoire.

Il s'agit dans ce mémoire, d'analyser à partir des processus de reconstruction territoriale, la communication publique des collectivités. Deuxièmement de comprendre le fonctionnement de la communication institutionnelle pour la gestion d'un problème public et le poids qu'elle pourrait avoir sur la communication des collectivités. Enfin de faire une critique de ces processus par l'analyse des dispositifs info-communicationnels de la structure intercommunale CCVCMB.

Partie 1 : Une approche théorique de la communication publique et des médias

Les sciences de l'Information et de la Communication (SIC), affiliées aux Sciences Humaines et Sociales, analysent également des mécanismes en société. Son caractère interdisciplinaire donne considérablement des indicateurs qui illustrent les formes et pratiques de gouvernance dans l'espace public. Nos travaux vont se positionner dans la communication publique. Cette communication met en évidence les pratiques et activités de communication au sein des collectivités territoriales et institutions publiques, elle donne un aperçu des rapports de force et les tensions au travers la production et/ou diffusion d'une information qui concerne le public en général. La communication publique met en évidence la spécialisation et la professionnalisation des activités relevant de communication (exemple : la communication des institutions publiques) et elle dégage « le renouvellement des contraintes qui pèsent sur le travail des journalistes et des relations de pouvoir qui configurent les débats publics contemporains – sur la santé, sur l'environnement, sur les sciences, sur l'aménagement urbain, sur la radicalisation, sur les discriminations ».⁷ Pour aborder notre problématique de la communication qui fabrique une vision enchantée en direction du tourisme, notre hypothèse principale serait de dire que les collectivités du territoire de Chamonix Mont-Blanc vont adopter un enchantement du territoire pour dépasser la question du risque présent dans son espace par :

- La communication
- Les médias
- L'imagination de ce que pourrait apporter les médias et la communication sur un territoire

⁷« Dynamique des recherches en sciences de l'information et de la communication ». Conférence permanente des directeurs des unités de recherche en sciences de l'information et de la communication. 2018, p.53

Notre intention dans cette partie serait d'expliquer la notion de communication publique et de communication publique et territoriale en Science de l'information et de la communication. Nous présenterons les différents auteurs comme Bruno Raoul, Jacques Noyer et Isabelle Pailliarth en tentant d'expliquer leurs théories sur cette notion (rapports et forces, tensions, jeux de dominations, activités, pratiques communicationnelles, matérialité...). La compréhension de la notion intègre aussi le rôle des médias, de la façon dont les collectivités arrivent à « vendre » un territoire par ce dispositif.

Notre deuxième intention est montrer que pour dépasser la question des risques, les collectivités vont s'appuyer sur les symboles et les activités du territoire (exemple : le patrimoine naturel). La notion de vision enchantée de Christian le Bart ainsi que les différentes façons de comprendre la communication environnementale dans les pratiques et stratégies d'acteurs seront également abordées à partir d'un ouvrage dirigé par Thierry Libaert⁸.

Notre regard critique dans cette partie se portera donc sur 1) la façon dont les collectivités de la vallée et du pays de Chamonix Mont-Blanc parlent d'eux-mêmes sur les sites internet de leur municipalité 2) la façon dont ils communiquent les risques de leur territoire 3) la gestion de cette information de risques dans leur site (présence, effacement ou dissimulation).

Une méthodologie par observation courte des pages d'accueil ainsi qu'une analyse sémiotique des logos des mairies répondra à notre hypothèse par la vérification :

- de la présence des rubriques "risques"
- usage de ce média pour idéaliser le territoire
- du souhait d'un bel image de marque par le logo

⁸ Libaert, Thierry. « La communication environnementale ». Les essentiels d'Hermès, CNRS Édition, 2016, p. 263

► Le deuxième chapitre se présentera alors comme une première tentative de validation de la première hypothèse que la communication est utilisée pour la valorisation d'un territoire. Une courte observation des pages d'accueil de quatorze mairies⁹ avec un regard sémiotique sur les logos de ces collectivités vérifieront cette hypothèse.

⁹ Voir Annexe 1.2 : L'observation directe de sites internet des quatorze communes de la Vallée et du Pays de Chamonix Mont-Blanc est une façon de voir si les communes abordent ou non la question des risques dans leur site, notamment si cela est présent dans leur rubricage. Cette observation permet de confirmer ou infirmer si les collectivités utilisent la communication pour la valorisation locale, et questionne également le début de détournement de la question des risques liés aux territoire.

Chapitre 1 : La communication publique et territoriale

L'objectif de ce chapitre est de présenter notre compréhension des notions de communication publique, communication territoriale et le « travail territorial » des médias. Ces notions nous amènent premièrement à présenter les différentes théories de recherche faites en sciences de l'information et de la communication dans le champ de la communication publique et deuxièmement ils éclaireront les stratégies et les pratiques communicationnelles des acteurs publics qui pourraient alors définir les contours des débats publics.

1.1 La communication publique

La communication publique

D'un point de vue globale, la communication publique se définirait par une communication non marchande et non politique au sens fort du terme. En effet, elle a des objectifs et des enjeux qui ne sont pas les mêmes que la communication industrielle ou le marketing. Sa logique serait pour le bon fonctionnement de l'intérêt général, du service public et de la conduite du citoyen dans son comportement (gouvernance).

Elle se présenterait donc sous forme d'actions de communication qui montre, instruit et aide une personne à se comporter en société pour des gestes quotidiennes simples comme la prise de médicament, la gestion de tri de déchet, les horaires de bus, la déclaration de ses impôts via internet...etc. La communication publique se présente aussi comme des actions de communication publique qui mettent en valeur une ville, un village ou une région. Elle est émise par l'État, une collectivité territoriale, un institut public ou un service administratif, avec chacune de ces structures, leur propre façon d'informer et de communiquer en fonction du thème. Mis à part le fait de d'informer ce qui est nécessaire au bon déroulement des services publics, la communication publique nous montre aussi le compte rendu de ce qu'il se passe dans les politiques publiques. C'est à dire la

« mise en transparence » de ces instituts publics cité plus haut, de par son sens, sa gestion de l'argent public, ses décisions, ces choix pour le publics etc...

La préoccupation principale de la communication publique est donc de servir l'intérêt général et la démocratie et cela est mise en œuvre par des professionnels reconnus comme des communicants ou journalistes dont les formations leur ont permises de se spécifier ou de se spécialiser à des niveaux très distincts pour son secteur d'activité, exemple : le journaliste territorial, le chargé de communication territorial... etc. Le financement de cette communication se fait majoritairement par les financements publics (des impôts), c'est pourquoi la « mise en transparence » de celle-ci est sous le contrôle d'une autorité judiciaire, administrative ou même de simples citoyens (exemple : membres d'une association lors d'une Assemblée Générale ordinaire). Par ailleurs, notons que le caractère répétitif de ces actions de communication publique émis par l'État ou même par des collectivités, ce que nous développerons essentiellement dans la deuxième partie de ce mémoire, est une forme de « gouvernementalité » sur le citoyen. Enfin, la communication publique se résume donc par des actions de communication publique à visée de service public et d'intérêt général, adoptant les mêmes diffusions d'information que dans les autres champ de communication en SIC (communication politique, communication d'entreprise, marketing...) avec les mêmes techniques (médias en ligne, hors-ligne, écrits, audiovisuels...) sans pour autant être une communication marchande. Elle ne concerne que les institutions publiques et traite divers domaines destinés au public allant «du développement durable à l'essor d'une région ou d'une ville, de la santé publique à l'aménagement du territoire, de l'action sociale à la transformation urbaine » et tout cela avec « rigueur, éthique et sens du service » comme le résume bien Dominique Mégard (2017, p.9).

La communication territoriale

La communication territoriale est une communication publique qui émerge dans les collectivités depuis la décentralisation en France dans les années 1980. En d'autre

terme, elle est une communication publique qui s'est transformée à cause des nouvelles formes de gouvernement (régionalisation), qui a conduit la concurrence entre région et donc le renforcement de leur identité, par la communication. Les périodisations importantes ont permis de voir les changements des régions dans les professionnalisations comme dans la spécialisation des activités de communication dans les collectivités. Cela induit la construction d'un objet d'étude central en SIC, notamment dans le champ de la communication publique dont Isabelle Pailliarth va vire :

« L'identification des mutations sociales constitue bien la toile de fond de la recherche territoriale. Leur périodisation devient un élément de compréhension des changements locaux. Dans ce cadre, l'urbanisation dans les années 60, la décentralisation dans les années 1980, et l'« interterritorialisation » dans les années 2000... » (Pailliarth, 2011, p. 151).

Cette communication prend en compte des strates d'activités communicationnels comme la promotion de l'attractivité du territoire, de son économie et son tourisme, les missions et réalisations de la collectivité, la mobilisation, les sensibilisations... Puis notons qu'en parallèle il est difficile de considérer les niveaux de collectivités et de leur compétence qui sont devenu de plus en plus complexe depuis la loi de MAPTAM¹⁰ (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles); entre la commune, l'intercommunalité, le département ou la région, des appellations dites de « gouvernance de multi-niveaux » (Dubois, in Pailliarth 2011). Ces différentes structures d'organisations peuvent devenir difficile à comprendre, d'une part par leur appellation et mémorisation mais aussi pour le citoyen lambda qui parfois ne connaît que le maire comme « chef » et représentant de la proximité.

¹⁰ Loi du 27 janvier 2014 qui clarifie dans son ensemble les compétences des collectivités territoriales

1.2 La « matérialité spatiale » des médias

Considéré comme le « quatrième pouvoir », les médias occupent une place importante dans la diffusion des actualités locales. Sous toutes ses formes en passant par la presse locale, les affiches, la radio, la télévision ou internet, les médias contribuent et donnent une influence sur l'image dont on pourrait avoir sur les lieux, l'histoire et les interactions d'un territoire. Au travers cette intention de « couverture » (Noyer, Raoul, 2011), les collectivités se servent des médias pour communiquer des actions publiques avec diverses manières et processus dans les pratiques. La forme de routines urbaines, la régionalisation, les projets d'intercommunalité et les autres formes de mutations sociales ont alors modifié complètement la vision de l'identité locale des habitants. Depuis les années 1980, la presse a trouvé une autre forme de saisie locale ou d' « information locale » (Tétu, 1995) pour se complémentariser avec les services administratifs.

En fonction de l'échelle, d'autres indicateurs sont à considérer dans la spatialité du rôle des médias à cause des complexités géopolitiques (ou « politique ») ou administratifs qu'ils pourraient véhiculer. Simon Gadras et Isabelle Pailliarat illustrent cela en disant que les médias « participent de la discussion des représentations sociales du territoire autant qu'ils sont cadrés par les enjeux territoriaux, notamment politiques » (2011, p.30).

De ce fait, le média dans le territoire se retrouve parfois limité ou encadré par les barrières politiques ou administratifs du territoire (exemple de la PQR). Ainsi naissent les tensions entre les pratiques médiatiques et la remise en cause de leur liberté exercée dans les territoires (à l'exception du web qui connaît une profonde mutation, mais qui suscite un autre objet de recherche à approfondir). La relation entre le média et le territoire occupe alors une place importante car le média peut faire figure de médiation et de permanence entre les habitants, leurs actualités locales et leur gouvernance locale (exemple : le bulletin municipal).

Enfin, si le média façonne l'image d'un territoire, il contribue aussi à la construction communicationnelle du territoire par sa « matérialité spatiale » qui permet d'analyser les rapports à l'État. Le média n'est donc jamais neutre dans un territoire car il est forcément guidé et « territorialisé » (Noyer et al, p.150) par le champ politique. C'est ce que nous essaierons d'analyser en profondeur dans la partie 2 de ce mémoire.

Spécificité du web : début de liberté de discours

Parallèlement aux médias classiques, les médias alternatifs (blog, RSN...) ou « nouveaux médias » sont vu comme une modernité communicationnelle ou relationnelle. Ces nouveaux outils rendent les formes de participation du citoyen plus concret, plus démocratique et même plus indépendant. La variation de ses composants (blog politique, personnel, journaliste) et de ses utilisations aussi appelée « territorialisation » des pratiques provoquent des tensions au sein du territoire mais restent néanmoins « indépendant des contraintes territoriales » (ibid, p. 30). À l'exemple d'une page Facebook d'une ville, ce type de service fonctionne par genre de média et d'interaction proposée qui optimiserait les échanges habitants-pouvoirs locaux. Le caractère répétitif de celui-ci donne au média la puissance de rendre réel son potentiel (Maigret et Monnoyer-Smith, in Noyer et Raoul, 2011) sans négliger que le recours aux « nouveaux médias » pourrait aussi se voir comme un moyen de contourner les limites éditoriales au sens discursive, qui fait de lui un espace d'expression de « discours alternatif, non soumis aux contraintes médiatiques » (ibid, p.31). De ce fait, le web et l'utilisation d'outils comme les « nouveaux médias » participent à une « dynamique de discussion et d'argumentation » qui questionneraient le déclin de l'espace public selon l'approche historique d'Habermas, ou brisement de sphères. À ce sujet, les médias n'échappent donc pas à la dynamique des territoires mais l'étude approfondie sur les « nouveaux médias » est nécessaire pour comprendre les enjeux démocratiques dans l'espace public, en l'occurrence local, mais aussi l'émergence des formations de projets et d'aménagement politiques comme l'agrandissement des EPCI.

1.3 Les représentations spatiales et l'entretien des rapports aux lieux par l' « imaginaire territorial » et la « narration touristique »

Si les caractéristiques véhiculées dans la communication publique sont considérées comme nécessaire pour projeter-présenter la vie des habitants et des actions publiques des pouvoirs locaux, il est également important de souligner que les possibilités qu'offrent les divers dispositifs info-communicationnels comme les « nouveaux médias » constituent une mise en pratique de la démocratie locale (Pailliar, 1995) dans le sens où il y a une mise en visibilité du caractère politique de la collectivité. De ce fait, la notion de démocratie locale est souvent liée à la constitution de supports médiatique des municipalités.

Dans l'analyse territoriale, la communication des collectivités reste toujours complexe dans le sens où cette dernière est toujours affiliée à sa maison-mère : l'État. Du coup, la municipalité fait figure d'État ou de relais de politique publique. Pour éclairer ces confusions, nos auteurs soulignent dans leur ouvrage collectif¹¹ que « l'analyse territoriale est une analyse DE l'État et SUR l'État en local »¹² et appuyant plus loin que « la question territoriale exige ... de prendre de la distance avec le cloisonnement des services locaux et l'autonomisation des acteurs politiques » (ibid, p.152-3). Dans cette quête d'autonomisation des rôles élus/Dircom, les collectivités se montrent généralement en opposition de l'Etat dans leur discours ce qui suscite « un creux » entre les pouvoirs locaux et l'État même (ibid, p.153). C'est pour cette raison qu'il est intéressant d'étudier attentivement les tensions et mésententes des collectivités vis-à-vis de l'État dans les supports d'information et de communication.

¹¹ En référence à « Images de territoires et « travail territorial » des médias » de Jacques Noyer, Bruno Raoul et Isabelle Pailliar

¹² Une expression que nous utiliserons plus d'une fois dans ce mémoire.

Le rôle du maire entre distorsion de propos et préservation d'une « vision enchantée » du territoire, discours identitaire des politiques dans les politiques de communication

Dans la continuité du contexte qu'il y a une compétition généralisée entre les collectivités depuis les années 1980, la notion de vision enchantée de Christian Le Bart (1992) nous intéresse particulièrement dans le rôle du maire qui se voit avoir un rôle « sacralisé » dans le bulletin municipal (Le Bart, 2000, p.120).

L'auteur explique les procédés du rôle du maire dans ce dispositif auquel il passe au crible dans ses faits et gestes. Le maire donne non seulement l'incarnation du territoire, mais son rôle est aussi de veiller à se poser en tant que rassembleur de la commune et par le registre de la proximité, il participe d'une activation de la relation psycho-affective entre sa personne et ses administrés. Sa première mission constitue alors l'information locale basique de ce qu'il se passe dans la ville et de dire ce que la municipalité a fait comme exploits. Sur ce point de vue éditorial il parle au nom de l'intérêt général car il est une figure incontournable du territoire. Secondement, il doit parler des problèmes de la ville, un rôle dégradant pour lui bien que sa « totémisation » (ibid, p.121) l'y oblige. Dans ce processus de définition du statut du maire, il serait un mensonge de dire que ses propos restent fidèle aux réalités de la ville. Il se retrouvera tôt ou tard à être confronté aux enjeux auxquels sa commune peut faire face, il pourrait alors être conduit à tordre ses propos pour faire « quelque chose » afin de nourrir les besoins (auditifs) des habitants : cacher la vérité. Ces propos peuvent alors solutionner les réalités néfastes de la ville dans la presse (problème environnemental, campement des gens du voyage, hausse de la délinquance etc) ... son discours participerait ainsi à la conservation de la « vision enchantée » du territoire. Christian Le Bart appelle cela une perte « d'infinies subtilités » (ibid, p.122) dans le bulletin municipal. Ce que nous questionnons depuis que le maire de la ville de Passy (commune au pied du Mont-Blanc) a dû porté plainte contre France 2 pour avoir diffusé un reportage sur les problèmes de pollution dans la vallée de l'Arve, un problème public déjà engagé mais qui nuirait et détruirait

l'image de la commune de Passy. Nous sommes alors ici, très loin d'évoquer la perte d'infinies subtilités.

En conclusion, ce rôle de porteur de bonnes nouvelles du maire occupe une place qui donne à la fois l'illusion entre sa connaissance et à la fois sa notoriété. La « rhétorique du maire-entrepreneur » de Christian Le Bart comprend la dimension du maire à promouvoir une fabrique d'enchantement de son territoire mais présente aussi une « impression causale » dans ce privilège exercé (Ibid, p.123). Hélène Cardy appelle cela le « discours identitaire des politiques de communication territoriale » (Cardy, 2011) dans le sens où la dimension médiatique renforce la construction liée à l'image du territoire, la représentation positive de la collectivité (publicité, mise en visibilité, médaille...) et la réponse aux enjeux symboliques, politiques et démocratiques .

L'« imaginaire territorial » et la narration touristique

La possibilité d'aborder le rapport médias-territoires est large. Jacques Noyer et Bruno Raoul ont en consacré un article à part pour l'approche conceptuelle et programmatique de la notion de « travail territorial » des médias (2011).

Notre compréhension de l'« imaginaire territorial » est d'abord associé au fait que ceux qui produisent des discours (instances publiques, collectivités, journaux...) par quelque forme de média (presse locale, internet, Tv régionale, radio locale), participent à la construction imaginaire et développe le sentiment d'appartenance des gens qui habitent le territoire ou le côtoient. Il est alors à confirmer qu'il est aussi question de proximité géographique sur cette question de rapport au lieu.

Les auteurs donnent une dimension géographique du terme en parlant d'« imaginaire géographique » comme « capacité de l'homme à se borner culturellement et psychosociologiquement à son espace, son rapport au sol » (ibid, p.11). À partir de là, nous nous sommes intéressé à la possible ambiguïté de ce qu'est un habitant et de ce qu'est un touriste en raison de notre territoire alpin analysé qui est fortement

touristique dans un premier temps, mais qui démontre aussi un fort sentiment d'appartenance de la part de ses habitants dans un second temps.

Dans un ouvrage collectif de chercheurs du LABEX Futurs Urbains, Nathalie Fabry, Virginie Picon-Lefebvre et Benjamin Pradel rendent compte de cela en évoquant un « affaiblissement » ou « effacement » de dichotomie rendue compte par la notion de narration touristique (2015). Ce qui est intéressant dans l'ouvrage interdisciplinaire en question c'est qu'il rend compte de cette définition de narration touristique par le prisme de diverses hypothèses incluant les TICs¹³ comme « brouilleur de frontières » entre loisirs, tourisme et culture dans leur observation des discours et des projets d'acteurs traditionnels de l'aménagement :

« Les narrations touristiques rendent alors compte du partage, par un système d'acteurs, de représentations conjointes qui orientent leurs actions sur et dans le tissu urbain et en influençant le devenir. Mais les narrations touristiques s'observent aussi dans la transformation des usages de la ville et l'émergence de nouvelles pratiques (tourisme de luxe, tourisme de shopping, tourisme d'affaires). Le tourisme et les loisirs influencent le récit collectif sur la ville et déclenchent des usages en thématissant l'expérience urbaine, hybridant les pratiques, modulant la demande et colorant l'animation sociale. L'individualisation et la différenciation des pratiques sociales soutenues par la mobilité et les technologies d'information, brouillent les frontières entre loisirs, tourisme, culture. Elles font se rencontrer plus facilement les différentes populations, soutiennent l'émergence de nouvelles pratiques et participent de l'urbanité. Les narrations touristiques de la ville influencent les pratiques de la ville qui, en retour, en renforce la visibilité dans l'environnement urbain. Les narrations touristiques participent d'une hybridation des logiques traditionnelles séparant la ville ordinaire et quotidienne de la ville ludique et touristique. » (Fabry et al., 2015, p.6-7).

¹³ Technologies/techniques d'Information et de Communication

De ce fait, le lien avec le travail territorial des médias par l' « imaginaire géographique » et la distinction entre habitant/touriste de la « narration touristique », nous montre que les médias impulsent les représentations relatives au territoire et font leur part « dans la production d'imaginaires socio-spatiaux » (ibid, p.9) comme abordé dans la notion de « matérialité discursive » de B.Raoul et J.Noyer. Une fois de plus, même appréhendé sous un angle touristique, le média n'est donc jamais neutre, il prend, construit, façonne et fabrique le territoire.

En conclusion, ce chapitre a tenté de donner une définition globale de la notion de communication publique. L'observation des différents travaux des chercheurs en SIC a permis que nous revoyons différentes théories faites autour des territorialisations des médias comme : la notion de démocratie locale pour le caractère politique que peuvent apporter les TICs dans les municipalités (Pailliat, 1995); la notion de « matérialité spatiale » des médias dans le fait qu'il est possible d'ouvrir l'analyse des rapports entre États d'après Jacques Noyer et Bruno Raoul (2011); la vision enchantée ou l'enchantement d'un territoire (Le Bart, 1992 ; 2000). Mais surtout, nous avons pu observer l'ouverture des SIC aux autres disciplines par le rapprochement de ces notions avec les notions d'autres chercheurs en architecture et urbanisme, économie, sociologie et géographie ... comme le rapprochement de la notion de « narration touristique » (Fabry et al, 2015) d'avec la notion de « matérialité discursive » (Noyer, Raoul, 2011) ce qui suppose que les SIC peuvent ouvrir et complémentariser avec d'autres travaux de recherche des autres disciplines.

Toutefois, le chapitre ne nous a pas donné une définition du mot territoire (ce qui susciterait un autre objet de recherche à part entière), il a donné un angle de construction du territoire par l'analyse de la place du média utilisé pour les intérêts des acteurs locaux. Si le média participe à la construction communicationnelle du territoire, il est aussi important de noter que l'analyse de celui-ci peut présenter un condensé de « tensions et d'affrontements entre différents modèles de

développement social et économique » (Pailliar, 2018) dans le sens où les différents acteurs s'emparent de cette construction communicationnelle (conception) pour élaborer des dispositifs (participatifs par exemple) dans les conflits ou problèmes locaux. À ce sujet, il est intéressant de voir comment les responsables locaux du territoire de Chamonix Mont-Blanc élaborent des productions d'informations publiques dans les médias ou autres supports d'informations et de communication. Nous approfondirons cette question en Chapitre 1 de la Partie 2 sur la définition de ce qu'est un « dispositif » pour faire le lien avec la gouvernementalité de Foucault et en Chapitre 2, l'autonomisation des dispositifs des collectivités vis-à-vis de l'État.

Cependant, le deuxième chapitre de cette partie va commencer à mettre en lumière la façon dont les acteurs locaux du territoire communal de Chamonix Mont-Blanc dissimulent la question des risques naturels au profit de la valorisation du territoire par la fabrique de diverses opérations symboliques dans les pratiques médiatiques comme l'enchantement.

Chapitre 2 : La communication et la fabrique d'enchantement du territoire

Ce chapitre abordera d'abord l'utilisation des médias locaux et des autres supports d'information et de communication pour la valorisation locale du territoire comme un début de solution pour le camouflage de problèmes locaux. Ensuite, les points théoriques que nous traiterons dans ce chapitre seront accentués sur les différentes opérations de symbolisation d'un territoire et sur la compréhension de la notion de communication environnementale. La présentation d'une frise chronologique des risques du territoire de Chamonix Mont-Blanc donnera un contexte des premiers ouvrages de protection de la commune. Et la courte observation des sites internet des 14 mairies (des communes de la vallée et du Pays de Chamonix Mont-Blanc) ainsi que l'analyse sémiotique de leurs logos démontreront une première tentative des collectivités à « camoufler » la question des risques au profit de l'attractivité du territoire.

► Cette méthodologie permet de vérifier l'existence d'un début de contournement de problèmes locaux, à l'initiative des responsables locaux, au profit d'une valorisation locale pour le développement économique du territoire (tourisme, loisirs). Ce chapitre donnera alors quelques indicateurs des pratiques médiatiques des acteurs locaux.

2.1 Les productions symboliques : la symbolisation et le géopatrimoine

La symbolisation

Quand les élus locaux veulent valoriser leur territoire, il n'est pas négligeable de dire que ceux-ci cherchent avant tout à promouvoir et défendre leur patrimoine pour une cohérence de leur discours. Ainsi vient le mot qui s'appelle la symbolisation dont la définition, que nous trouvons la plus appropriée pour faire le lien est celle de Boltanski et Esquerre ¹⁴ :

« Processus par lesquels des choses possédées, c'est à dire de l'ordre du patrimoine se transforment en capital au sens où elles sont intégrées par le biais de l'échange, dans une circulation qui vise l'accumulation et le profit » (Boltanski et Esquerre, 2017, p.102)

Cette définition donnée par Pierre Moeglin s'applique dans le cadre d'un séminaire sur la production et consommation des produits des industries culturelles, mais elle pourrait tout autant s'appliquer à notre sujet, notamment au patrimoine et ressources symboliques qui forment l'essentiel du capital économique du territoire de Chamonix Mont-Blanc. Ainsi, la symbolisation que nous cherchons à démontrer par ce « biais d'échange » est alors le positionnement des responsables locaux dans la communication de l'environnement. Un positionnement qui se traduit par l'enchantement du territoire et par la promotion des ressources naturelles impulsées dans la communication environnementale.

Le géopatrimoine et la construction communicationnelle du territoire

Alors que les ressources présents dans le territoire de Chamonix Mont-Blanc comme la biodiversité sous toutes ses formes, les minéraux, les glaciers, le patrimoine socioculturelle et économique participent à la dynamique et au développement

¹⁴ Définition donnée par Pierre Moeglin dans le séminaire GPB du 23 Janvier 2019

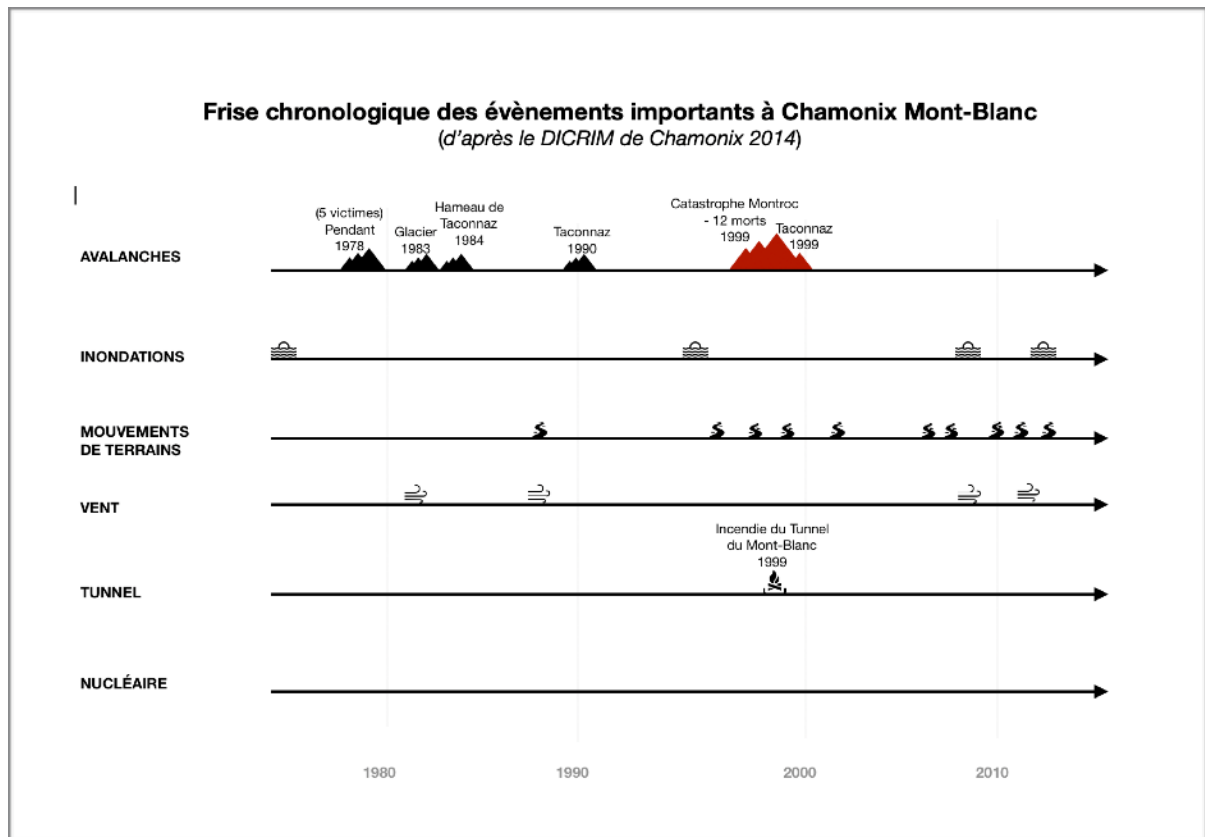
économique de celui-ci, il est aussi intéressant de considérer le carrefour interdisciplinaire de notre sujet à cause de l'étendu des dynamiques des secteurs en territoire de montagne. En effet, la question de capitalisation patrimoniale pourrait bien intégrer un point de vue de géographes dans un article consacré au géopatrimoine comme une partie « non vivante du patrimoine naturel » (Bétard et al, 2017). Ce faisant, les auteurs expliquent que cette partie ou 'composante non vivante' s'inscrit dans un processus de relation entre ressource, patrimoine et territoire qui se révélerait dans le temps. C'est un point d'angle que nous pouvons associer encore à la construction communicationnelle d'un territoire par le fait que le média peut façonner l'image du territoire dans les écrits mais aussi dans les imaginations et les représentations du territoire. En l'occurrence dans la notion de « narration touristique » et de « matérialité », qui se révèlent aussi bien dans le temps par les opérations symboliques et que par les fabriques d'identité dans les supports faits par les acteurs locaux. Ce qui fait du média du coup, une « composante vivante » de part sa médiation dans le rapport au lieu et du donneur de sens dont il est. À ce point, notons que l'effectivité du temps est donc nécessaire pour l'étude de la géopatrimoine et pour les travaux autour du territoire en SIC, la notion du temps renvoie aussi à la spatialisation des activités d'information et de communication.

2.2 La communication environnementale à l'épreuve d'un territoire à risque

Les risques et la résolution des risques, début de création d'information préventive dans les ouvrages

La situation géographique de Chamonix Mont-Blanc est particulière, l'ensemble du territoire est exposé à des risques naturels majeurs et à des risques technologiques. Ce territoire vu comme un point culminant qui attire chaque année des millions d'alpinistes du monde entier présente aussi un revers de la médaille : la pollution de l'air. Reconnu par les maires de la vallée comme « un territoire pas comme les

Figure 1 : Frise chronologique des différents risques dans le territoire de Chamonix Mont-Blanc de 1970 à 2010



autres »¹⁵, c'est aussi un pays qui vit « des extrêmes » disent-ils, dans son exposition aux risques naturels, ses paysages, ses dénivelés, ses hauts sommets et glaciers, ses grandeurs thermiques, ses flux touristiques, les variations de ses changements climatiques et ses formes de pollution...

Grâce à l'annexe de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et technologique¹⁶ ainsi que le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) de 2014, nous avons pu rassembler l'ensemble des événements qui retracent les événements importants auxquels le territoire a fait face depuis 1970 jusqu'à 2010. Cette frise donne un aperçu non seulement de l'ensemble des risques du territoire sur la droite (avalanches, inondations, mouvement de terrains, vent, tunnel et nucléaire) mais elle donne aussi les fréquences et les périodicités des dommages subis dans les communes. À ce propos, notons que le territoire de

¹⁵ Dossier de Presse Environnement de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, p. 3

¹⁶ Dans l'arrêté préfectoral DDT-2015-1014 relatif à l'obligation d'annexer un état des risques naturels, miniers et technologiques lors des transactions de biens immobiliers dans la commune

Chamonix Mont-Blanc est exposé au risque maximal d'avalanche et nous nous y intéresserons principalement à l'année 1999 dans la Partie 2 de ce mémoire.

Historiquement, les actions de prévention mises en place comme les « Mesures de prévention et de protection contre les risques prises sur le territoire de la commune de Chamonix Mont-Blanc »¹⁷ ne sont pas négligeables dans le dossier communal synthétique (DCS). À l'origine, les travaux d'équipement ont été réalisés pour protéger les lieux habités contre les phénomènes d'avalanches et de crues torrentielles. Les protections d'équipement touristiques comme les banquettes paravalanches et les murs ne répondaient pas aux politiques de protection de l'époque (1913), elles étaient seulement vouées à protéger des désordres graves et instantanés. Ce n'est qu'à partir des années 1970, après les Championnats du monde pour les descente féminines (1961-1962) que les équipements touristiques se multiplièrent en parallèle de l'évolution des secteurs urbanisés. Dans les risques liés aux mouvements de terrains, seuls les observations et les surveillances attentives des phénomènes protégeaient des risques possible sur les axes de communications (voies ferrées et routes) par la mise en place de filets. Le rôle du PPR et du PLU définissaient les zones de construction possible. Pour le coté administratif, ce document synthétique nous annonce que la commune luttait tant bien que mal à participer aux budgets considérables des travaux de protection contre les risques naturels. En somme, les ouvrages de protection servaient donc de référence et d'éclairage sur les politiques d'information préventive. Le Document Communal Synthétique présent ne mentionne aucunement la présence ou intervention de société civile dans sa présentation historique des faits, seuls les « événements de référence » tels que les événements touristiques et sportifs en parallèle des évolutions d'aménagement territorial en matière d'urbanisme montrent l'origine de la mise en place des ouvrages de protection et du renforcement de la protection de la population face aux risques.

¹⁷ Dossier Communal Synthétique des Risques Majeurs de Chamonix-Mont Blanc, p.22

La notion de communication environnementale : la démarche et les pratiques communicationnelles

Les enjeux environnementaux recouvrent une confusion dans la recherche de communication des risques, du développement durable, de l'écologie, de l'environnement... Sur ce même terrain d'analyse, les positionnements et les pratiques de communication environnementale pourraient rejoindre l'idée de quelques articles d'un ouvrage dirigé par Thierry Libaert (2016).

Le premier auteur Gildas Bonnel dira que l'enjeu environnemental est une chance pour la communication (Bonnel in Libaert, 2016). Abordée sous plusieurs angles, il dira que cette forme de communication n'est pas « une communication de communauté » (ibid., p.109) car les thèmes qu'elle adopte sont transversaux et ses sujets abordent et interpellent tout le monde. De plus elle répondrait comme toute forme de communication à des enjeux d'explication et de sensibilisation mais appréhendée de diverses manières. Le positionnement de cette communication est donc de nature engageante et nous invite cependant à nous reformer profondément. Mais dans la pratique, l'auteur conclut que l'efficacité de cette communication trouverait sa force dans des formes nouvelles d'alliance avec les entreprises ou organisations qu'elle emploie (ibid., p.113). Nous trouverons ces formes d'alliances (communicationnelles) en troisième partie de ce mémoire notamment par le fait les services de l'État n'hésitent pas à collaborer avec des sociétés privées pour par exemple l'expertise des mesures de risques d'avalanches dans la commune de Chamonix Mont-Blanc (avec le groupe d'experts BBCM) mais également la mairie de Chamonix Mont-Blanc qui collaborent avec une société de prévention La Chamoniarde, une plateforme de données d'information préventive pour les partages des topographies des montagnes (équivalence de la Maison de Montagne).

Cependant, l'aspect communautaire de ce type de communication va être saisi autrement par Céline Hervé-Bazin qui abordera la communication environnementale comme une communication évoluée en faisant augmenter la conscience morale tout

en s'adaptant aux médias. Les pratiques selon elle tournent essentiellement autour des changements de registre et de l'opposition nature/culture mais dans ses positionnements, l'auteure va dire que les acteurs cherchent à se concrétiser en adoptant un renouveau des actions de communications ou « un état de conscience environnementale », dans les discours et les valeurs. Ce qui résulte des pratiques médiatiques actuelles « penser communautaire, agir individuel », en outre des pratiques qui renvoient à interroger les actions médiatisées (sa méthodologie appliquée démontrée par les actions symbolisantes sous selfie et de communauté virtuelle), des actions pour elle, qui culpabilisent à la fois mais qui renvoient à la conscience morale de la communication environnementale (Hervé-Bazin, in Libaert 2016, p.166).

Enfin, pour répondre à la confusion dans la recherche dans les enjeux environnementaux, notamment pour éclairer les terminologies entre les risques, le développement durable, l'écologie, l'environnement, le sociologue Dominique Wolton répondra en fin d'ouvrage dans son interview avec Monsieur Libaert :

« La communication environnementale est la plus facile d'accès parce que l'on voit bien ce dont il est question : l'écologie, la nature, la faune et la flore, c'est concret, visible... Chacun a un rapport à la nature, c'est le point d'entrée... Le développement durable est un objectif politique et idéologique, mais pas quelque chose qui mobilise facilement. Par contre l'écologie, l'environnement, c'est tangible... et occupe une place importante » (ibid., p.233)

La spécificité de la communication des collectivités territoriales peut donc s'appréhender par le fait qu'elle ne s'applique pas forcément à son institution, mais aussi à son environnement et à son territoire. Si son but par la communication publique est de créer : un futur, une bienveillance, une compassion entre le territoire et ses habitants, un maintien de la fierté d'appartenance et ramener des entreprises/touristes, il est bien important de considérer la façon dont elle aborde

l'environnement pour la communication de la valorisation locale, dans les enjeux et les objectifs de celle-ci.

2.3 L'ancrage au territoire par l'image et l'identité: un regard sémiotique sur les logos des communes du territoire de Chamonix Mont-Blanc

Le choix de la sémiotique

Aux origines des premiers travaux dans cette discipline, notamment du linguiste Ferdinand de Saussure, la sémiotique nous interroge sur la signification de ce que l'on voit et de ce que l'on comprend (signifiant/signifié), puis la continuité ou l'emboîtement de cette synchronie. Mis à part cette vision structurale, nous nous intéresserons au caractère narratif des images, ce qui nous fait remonter aux fondements théoriques d'une sémiotique formalisée telle la vision de Greimas dans le « carré sémiotique », le « schéma narratif » et le « schéma actantiel ». Nous chercherons certes, à comprendre les effets de sens des logos, de comprendre les valeurs qu'ils expriment, de raisonner par ses identités visuelles, de comprendre son image ou « discours » de marque mais nous chercherons surtout à comprendre les formes de concurrence ou de position qu'ils adoptent au sein d'un même territoire. La valorisation locale marquée par l'ancrage fort à ce territoire peut être assimilée à l'étude sémiotique de logos des collectivités de cet espace, sans trop insister sur l'amélioration de l'attractivité de celui-ci (ou marketing territorial).

Figure 2 . Présentation des logos des mairies



• ***L'identité : la montagne comme signature***

D'un premier regard visuel, les similitudes et les caractéristiques des logos semblent être hétérogène d'où l'importance d'une essentielle distinction entre la notion de l'identité et l'image de marque. L'avis de Christelle Fourier concernant la spécificité de cette communication publique parle d'une « image de marque protéiforme » (Fourrier, 2011) dans le sens où les collectivités perdent ou tendent à perdre leur efficacité dans la communication de leur identité : dans le rôle des élus pour la pluralité de leur public cible et dans le rôle des communicants pour la promotion du territoire devenue de plus en plus emblématique.

Nous soulignerons sa traduction des deux notions qui semble être claire et qui enlève tout ambiguïté :

« La notion d'identité est donc entendue d'abord dans une acceptation technique (souvent résumée à l'identité visuelle) bien qu'accompagnée d'explications qui légitiment la décision de ne surtout plus utiliser cette notion. L'identité s'imposerait, elle transcenderait la ville et à travers elle l'habitant. Elle est, de fait, autant que le verbe être, verbe d'état, constate et institue en même temps ».

Puis elle dit : « L'image quant à elle, suggérerait plutôt la construction, l'intention, la stratégie ou le calcul. » (ibid., p.102).

Cette technicité manifestée dans notre étude, montre 11 collectivités sur les 14 adoptant l'identité visuelle de la montagne qui caractérise l'image principale du territoire, le Massif du Mont-Blanc ; point de la chaîne des Alpes, sommet et objet de fascination depuis des siècles. La montagne comme de proximité entre le territoire et ses composants. Significatif pour montrer l'état d'être ou la transcendance de la ville d'avec l'habitant comme dite dans la définition. De ce fait, l'empreinte du logo est une communication promotionnelle issue du secteur privé (« territoire à vendre ») mais il est d'autant plus démontré par son attachement au territoire comme entrée ainsi que son interaction avec les habitants.

C'est donc bien un positionnement, une identité dont les collectivités s'en approprient.

- À l'exception de trois communes touristiquement distinctes

Sur l'ensemble des caractéristiques graphiques communes, les villages de Combloux, Demi-Quartier et Megève excluent le symbole montagnard et affichent un autre positionnement par leur logo. Combloux est un village connu pour son panorama sur les massifs environnants, son positionnement dans le logo est confirmé par cet attachement « 360° Mont-Blanc France », Demi-Quartier une petite commune qui fait « le pont » entre les deux et Megève une station de sports d'hiver de renommée internationale montre un lien particulier au lieu avec le bouquetin dans le logo, symbole fort du blason de la famille Rotschild¹⁸ et de l'art de vivre à la française pour concurrencer les stations voisines suisses. Toutefois l'ensemble des collectivités s'inscrivent dans un paysage concurrentiel en restant, plus ou moins, liées les unes aux autres par l'identification de cette appartenance aux lieux.

• ***L' image de marque : « Mont-Blanc » comme référence***

Pour revenir à la définition de Christelle Fourier, l'image de marque donnée par la chercheuse est donc bien un « calcul ».

Compte tenue de la compréhension des formes de concurrences et des positionnements au sein même du territoire, les tensions qui accompagnent cette identité territoriale et la prise en compte du « discours » de marque se traduit par une logique historique mais aussi marchande autour de l'image de marque « Mont-Blanc » inscrite sur la majorité des logos des mairies.

L'acceptation de la technique (le signe de la montagne) dans l'identité qui accompagne l'intensification par l'image de marque « Mont-Blanc » montre que

¹⁸ Une famille qui a propulsée l'essor touristique de Megève depuis 1910 lorsqu'elle décide de faire de ce village un lieu de vacance et d'en faire une station française qui concurrence les stations suisse aux alentours.

l'ensemble des logos est caractérisé par un modèle classique, institutionnel mais à la fois moderne et épuré ce qui fait de cette marque une référence.

En conclusion, les méthodologies appliquées dans ce chapitre nous confirme que malgré les enjeux environnementaux liés aux risques naturels du territoire de Chamonix Mont-Blanc, les collectivités affichent un attachement fort à leur territoire par des valeurs symboliques, citoyennes et historiques mais aussi marchandes à cause des distinctions (spatiales) touristiques présentées dans les logos de trois communes.

Le but de l'approche sémiotique était d'étudier le lien entre expressions (signifiant : la montagne) et probabilités liés à ses expressions (signifié: le discours « Mont-Blanc »). Ainsi, l'analyse des signes et des systèmes produisent l'ensemble de sens qui pourrait influencer les relations entre les cadres socioculturels et les pratiques des communicants dans l'étude de cet espace environnemental avec ses enjeux.

Nous concluons l'importance d'avoir une approche critique par l'analyse de l'image dans la communication environnementale par cette définition de Andrea Cattelani qui dit que celle-ci est un « éclaircissement, pour identifier les formes et les dynamiques sémiotiques à l'oeuvre dans nos sociétés. Elle peut aussi contribuer à la constitution d'approches critiques, en mettant en évidence les limites et les opportunités de modification des façons de construire le sens de notre relation à la nature, dans un perspective de changement et d'empowerment des acteurs sociaux » (Cattelani, 2017,p.92).

Cependant la courte observation des pages d'accueil des sites des mairies démontrent que le peu de rubricages de thèmes autour de l'environnement, comme les risques ou les problèmes de pollution, est une ignorance des enjeux environnementaux ou une volonté forte de promotion du territoire pour gauchir la question des problèmes du territoire. Seules 6 communes sur les 14 mentionnent la présence de rubrique « Risques » ou « Environnement » ou « AIR » sur les pages d'accueil analysées au 23 Avril 2019.

Nous interpréterons cela comme une tentative des collectivités à « camoufler » la question des risques au profit de l'attractivité du territoire.

L'existence d'un début de contournement de problèmes locaux est bien présent, et ce à l'initiative des responsables locaux au profit d'une valorisation locale par une communication environnementale à vocation de développer économiquement le territoire (utilisation de l'image de marque « Mont-Blanc » et enchantement du territoire par les images)¹⁹.

De ce fait, l'identification des formes et des dynamiques sémiotiques sont bien à l'oeuvre dans nos sociétés où l'on use de la communication environnementale comme forme de communication pour des enjeux d'explication et de sensibilisation de diverses manières (prise de conscience, aspect moralisante, nature engageante, réformation des coeurs...etc), l'empowerment des acteurs sociaux est à l'oeuvre et cela par la mise en évidence des pratiques médiatiques des acteurs publics comme nous l'avons vu.

¹⁹ Voir Annexe 1.2.1 Grille d'analyse des sites internet des communes de Chamonix Mont-Blanc

Conclusion de la première partie

Premièrement, la notion de communication publique en SIC permet de comprendre la spatialisation des activités de communication dans les institutions publiques, dans les organismes de service publics et dans les collectivités territoriales. Une fois de plus c'est une communication qui dégage les contraintes qui pèsent sur les acteurs de la communication comme les acteurs du journalisme, mais c'est aussi une communication qui dégage les tensions, les rapports de forces/pouvoir ou les relations de domination qui définissent les problèmes publics dans l'espace public.

Deuxièmement, l'analyse du déploiement de l'information et de la communication dans les services publics en France est à observer attentivement depuis que la communication s'est mondialisée. En effet, il est convenu d'interroger les origines de la production de dispositifs d'information et de communication (ce que nous verrons en deuxième partie de ce mémoire) autant pour comprendre les histoires de leur déploiement dans les territoires français que pour comprendre les brisements de sphères de circulation d'informations dans un contexte de monde « devenu hybride » depuis la guerre froide - où l'appel à la glocalisation (sans succès) puis à la globalisation présente de multiples mutations contemporaines - ce que relève le rapport Mc Bride (Cabedoche, 2011) et se traduisant par l'ancrage social des Tics, par la mondialisation des échanges et de la demande sociale, par la généralisation des relations publiques, par la financiarisation et le marché concurrentiel extrême des industries culturelles... Bernard Miège (2004) dira que dans cette communication qui se mondialise, il faut insister sur la distinction entre : « la marchandisation croissante des pratiques culturelles et informationnelles »; « la médiatisation par la technique »; « l'interprétation progressive des sphères privées et professionnelles » ; « la remise en cause des modalités de rémunérations des artistes, des concepteurs et, plus largement, de tous ceux qui assument professionnellement une fonction de médiation »; « la remise en cause des services publics ». Notons sa définition de cette dernière sur le fait qu'il ne faut pas s'en cantonner à un service minimum face

aux progressions des besoins sociaux : « La remise en cause des services publics. Ici, une distinction est à faire, notamment en France où les confusions ont la vie dure. Il ne faut pas confondre en effet l'avenir du secteur public - en situation de monopole ou pas -, d'une part, et l'adaptation aux besoins sociaux actuels des missions sont presque totalement négligées ; et le risque est grand si aucune initiative populaire n'est engagée, de voir le soit-disant « service universel » se réduire à un service minimum». (Miège, 2004, p.37)

Troisièmement, la recherche en territoire permet de faire une approche théorique de la notion de communication territoriale dans lequel nous avons dit que les rôles des médias sont à englober avec la notion d'« imaginaire territorial» des médias lorsqu'il s'agit de promouvoir les lieux. Nos premiers résultats donnent un début d'aperçu des pratiques communicationnelles des collectivités du territoire de Chamonix Mont-Blanc. Les réponses de notre hypothèse pour cette partie se trouve essentiellement dans :

- les communes vont dépasser la question des risques en ne communiquant presque pas du tout sur le sujet dans les médias comme les sites internet des municipalités ;
- Les collectivités se servent des médias pour « enchanter » le territoire et attirer des touristes et habitants externes ;
- Les collectivités communiquent presque tous sur leur attachement au Massif du Mont-Blanc dans leur logo, une identité du territoire à préserver mais aussi une stratégie d'attractivité touristique.

► Ainsi, l'observation courte des pages d'accueil des mairies nous donne un début de réponse significatif sur le fait que les collectivités ne communiquent pas ou très peu sur les questions de risques de leur territoire mais ils recourent au marketing territorial pour assurer l'attractivité de leur commune avec une gestion de leur image par l'enchantement (promotion du territoire par des carrousels d'image, mise

en valeur de la montagne et activités de montagne). Un ensemble qui nous laisse perplexe si cette pratique communicationnelle est une volonté forte de contournement des enjeux environnementaux au profit de l'attractivité territoriale en direction du tourisme ou une ignorance involontaire lors de la conception des sites.

► Les logos des quatorze des mairies nous ont révélé une réponse concluante sur notre première hypothèse de la communication utilisée pour la fabrication de vision enchantée en direction du tourisme. Nous pensons que le rapport médias-territoires restent un vaste champ d'investigation sur la représentation des activités communicationnelles d'un territoire en (re)construction comme Chamonix Mont-Blanc.

► En effet l'analyse des logos des mairies, montrant les mairies comme produit « à vendre » (Fournier) et le discours de marque « Mont-Blanc » en dessous de presque tout les logos, sont une façon d'affirmer leur identité et de produire un sentiment d'appartenance aux habitants et à eux mêmes démontrant ainsi leur lien fort et attachement au lieu (dimension historique et interaction avec les habitants) et au sens du lieu (montagne comme symbole). Sur la pratique, nous voyons que ces collectivités promeuvent leur territoire par une communication valorisante mais également que l'ensemble des collectivités du territoire adopte une communication qui n'est pas tout à fait homogène à cause des concurrences au sein même du territoire, une concurrence touristique visible (Combloux, Demi-Quartier et Megève) qui se traduit par un territoire communal qui cherche une reconfiguration de sa politique environnementale, qui serait donc intéressant à observer au niveau de l'intercommunalité.

► L'analyse des ces images sont une révélation considérable des enjeux concurrentiels entre communes dans le territoire, mais elle ne donne pas ici un aperçu des réalités professionnelles des activités de communications (situations,

environnement) au sein des collectivités. Cette analyse n'est donc pas représentative des pratiques des communicants mais donne un petit aperçu de l'orientation 'politique' en matière de stratégie de développement économique. Dans ce contexte de « compétition généralisée entre territoire » (Pailliat, 2006, p.126), les collectivités du territoire Chamonix Mont-Blanc nous montrent un début de variabilité des positionnements de leur politiques publiques, dans leur façon directe ou indirecte de visualiser leur commune, et dont la façon dont elles souhaitent se faire visionner.

Dans l'ensemble, les décalages sont peu intenses, l'identité du territoire est construite par le patrimoine qu'elle a héritée mais elle montre tout de même une volonté croissante de reconfiguration pour l'attractivité (Combloux, Demi-Quartier, Megève), une reconfiguration que, nous répétons, démontre un territoire en (re)construction. Sans doute pour garder les liens historiques et culturels forts entre les habitants et leur vécu mais surtout les liens propres inscrits qui pourraient s'être unis à cause des enjeux environnementaux liés au territoire (risques). Dans cette considération de forces et faiblesses, Jacques Noyer et Bruno Raoul vont donner un processus pour définir les étapes changeantes de ces images par la définition de l'image héritée et d'image recherchée d'un territoire :

« Cette « distinction territoriale » n'est pas sans lien avec les questions d'images et d'identités ayant cours sur le territoire en question. Les médias, que ce soit leur intention ou non, contribuent à installer – voire instiller – des images des lieux dont ils parlent : ils participent, par la « couverture » qu'ils proposent et le type d'actualité qu'ils développent, à un premier niveau d'image territoriale que l'on pourrait appeler l'image héritée. Celle-ci est la résultante d'une histoire, parfois longue, de l'évocation des lieux sur des registres qui imposent leur marque à ces lieux, marque pouvant aller du stigmat – pour certains lieux à l'histoire politique et sociale agitée – à la célébration, plus ou moins régulière, pour d'autres. Cette image peut donc être subie dans le sens où elle sera perçue et vécue comme un frein au développement

souhaité, un obstacle aux stratégies envisagées : sorte d'identité imposée agissant comme handicap de départ dans le jeu concurrentiel inter-territorial. C'est par la mesure des éléments constitutifs de cette image subie – et par des formes de neutralisation des représentations négatives qui la parcourent – que pourra se déterminer ce que l'on appellera l'image recherchée : celle qui, sur la base de la prise en compte des atouts et des faiblesses, des héritages symboliques divers, des mesures comparatives utiles, orientera vers une identité différenciée et construite, traçant des principes d'unité et de lien au sein d'un même territoire. » (Ibid, p.13)

Les termes d'Andréa Catellani clôture notre travail sur la sémiotique de la communication environnementale de l'image qui joue sur « les deux niveaux de la pédagogie (proposition d'informations et des contenus convaincants) et de la « psychagogie », terme de Michel Foucault (tentative d'influencer de façon plus émotionnelle, à travers par exemple la combinaison visuelle, musique et discours) » (Catellani in Libaert, 2016,p.85).

La réponse à notre problématique de la communication qui fabrique une vision enchantée en direction tourisme se trouve dans la communication de la valorisation locale faite par les collectivités. Cela va nous conduire également à l'interrogation de l'autre problématique sur l'information et la communication qui fabrique des dispositifs en direction des habitants internes d'un territoire à risque. La deuxième partie de ce mémoire va donc tenter d'éclairer la façon dont les l'État et les collectivités communiquent sur les risques dans les dispositifs.

Partie 2 : L'information - communication et la production de dispositifs

« Il paraîtra étonnant à beaucoup de revenir sur ce qui est au fondement de l'information et de la communication. Le plus souvent, en effet, on se satisfait aisément des approches que le sens commun ou l'activité professionnelle ont imposées : pour l'information, les nouvelles et l'actualité, la documentation scientifique et professionnelle ou ce que le traitement informatisé prend en charge ; pour la communication, les échanges inter-individuels et le sens des relations humaines, l'activité des médias, les campagnes publicitaires, les stratégies des entreprises et des organisations ou les flux parcourant les réseaux. On conviendra cependant que cette diversité des significations ne facilite pas la compréhension, et que les confusions sont fréquentes ; mais ceux qui sont exercés, s'y retournent, et à condition de bien préciser le « contexte », on arrive à se mouvoir assez aisément entre cette pluralité de sens... » (Miège, 2004, p.5).

Bernard Miège nous donne une définition intéressante du fondement de l'information et de la communication car il nous montre combien il convient de comprendre le syntagme face à la diversité de sens (et de confusions) qu'on y accorde. Son ouvrage se propose de faire une analyse détaillée et argumentée de l'information - communication dans lequel il aborde 4 dimension qui conceptualisent son approche : la relation information - communication (Chapitre 1), l'identification de logiques sociales de la communication (Chapitre 2), la référence à une théorie de l'action qui donne toute sa place à l'action communicationnelle (Chapitre 3) et un plaidoyer pour l'interdisciplinarité (Chapitre 4).

Dans cette articulation entre Information et Communication, cette partie va s'attarder sur les techniques de l'information et de la communication auxquelles l'auteur parle

de « communication médiatique » ou « communication médiatisée » sur les fonctionnements de ceux-ci.

En effet, dans la première partie de ce mémoire, nous avons déjà mentionné que le même auteur souligne la soumission de la production de l'information à des enjeux industriels et capitalistiques dominants (relation inter-étatique et information de presse), remettant en cause la circulation de l'information depuis les changements et déséquilibres dans les rapports de forces mondiaux (une information qui n'est pas assez forte face aux stratégies des pays réunis au sein de l'UNESCO). De ce fait, Miège dira que ce qui affecte l'information et la communication depuis la publication du rapport Mc Bride et depuis que la Commission a relâché la hausse de la communication ainsi que l'accentuation des situations régionales, résultent de la continuité de :

- la « diffusion de l'entertainment »;
- le « recours à la croissant de la part des organisations privées et publiques aux stratégies et techniques de la communication »;
- la « pensée communicationnelle »

Nous relèverons donc que l'information devient centre des revendications de par sa transparence des directives politiques mais surtout depuis que la communication se mondialise. Cette dernière devient alors une « industrie montante » qui suit des mouvements de capital dominant selon un mode de production en cours de généralisation, et qui selon Bernard Miège provoque un « décalage » visible entre mondialisation de la communication et internationalisation des industries de la communication.

En somme, ces contextes ont permis de comprendre les recompositions des territoires qui se traduisent par le renforcement de la communication à l'international et au local (ou favorisation de la mondialisation et localisation) (ibid. p.36).

Dans cette continuité d'observation du renforcement de la communication à l'échelle locale, l'analyse du déploiement de l'information et de la communication dans les services publics en France nous invite à interroger les origines de la production de dispositifs d'info-communicationnels auprès du public dans les débats publics.

Cette deuxième partie tentera de faire un éclairage de l'action d'information et de communication (politique, institutionnelle et sociale) dans un problème comme la question des risques en France.

Notre deuxième hypothèse de l'anticipation des risques qui permet de maîtriser la peur éventuelle pourrait se répondre par :

- la production de dispositifs d'information et de communication;
- la mise en place de normes gouvernementales dans l'information à donner au public;
- la communication du problème au public pour responsabiliser

Notre première intention dans cette partie serait de faire une compréhension globale des risques en SIC, nous parlerons notamment des travaux de Patrick Chaskiel et de Marie-Gabrielle Suraud afin de démontrer que l'approche communicationnelle est essentielle pour la compréhension des oppositions, tensions entre parties, les formes d'entente dans les débats publics, puis l'importance de délimiter les thématiques de l'environnement.

Il est aussi question d'aborder ce qu'est la notion de dispositif selon Foucault. Nous expliquerons les notions de gouvernementalité, de responsabilisation, d'individualisation et la notion de dépolitisation d'un problème public en abordant les travaux de Jean-Baptiste Comby, Benoit Lafon et Isabelle Pailliar, Géraldine Strappazzon et d'autres chercheurs en SIC.

Notre deuxième intention veut aussi la démonstration d'un gouvernement qui veut avoir des effets sur les individus au niveau national mais aussi au niveau local dans les dispositifs d'information et de communication (documents administratifs, presse, dispositifs de sécurité...).

C'est pourquoi il nous est intéressant de montrer les enjeux communicationnels sur un problème public pour aborder :

- l'emprise de l'État sur tout sujet (maintien d'ordre social);
- la communication des collectivités (autonomie ou neutralité);
- la distinction entre communication politique et communication institutionnelle

Notre regard critique portera sur les normes et les formes de gouvernances imposées dans les dispositifs des services de l'État de la Haute-Savoie comme les PPRN de la vallée de l'Arve qui rejoignent la vision de travaux déjà effectués par Mylène Chambon (Chambon et al., 2012, p.30) : « l'action d'information et de communication auprès du public se révèle être une tâche complexe et aux enjeux politiques sensibles. Comment, en effet, rendre publique les avancées du travail d'élaboration des PPRT alors que celui-ci peut avoir des répercussions importantes sur la vie quotidienne des habitants ? ». L'autre regard critique portera sur la forte présence de l'État dans la communication des risques au niveau local dans la production de dispositif médiatique comme la presse locale.

Ainsi notre méthodologie pour répondre à notre deuxième hypothèse de l'anticipation des risques pour la maîtrise des peurs éventuelles afin d'en faire une stratégie pour garder et renforcer l'attractivité touristique du territoire de Chamonix Mont-Blanc vérifie si :

- les dispositifs comme les PPRN permettent de maîtriser la peur collective par une circulation d'information « claire » de la part du gouvernement ;
- le gouvernement arrive à maîtriser la psychose du risque par l'imposition des normes et des comportements à avoir dans les documents administratifs;

- le gouvernement arrive à maîtriser la psychose du risque dans les médias locaux comme le bulletin municipal ;
- les médias locaux sont « libres » dans leur communication du problème

► L'analyse des documents administratifs²⁰ comme le PPR des services d'État de la Haute-Savoie donne une introduction à notre deuxième hypothèse sur la production d'information publique comme la compréhension des stratégies de productions et des usages sociaux des dispositifs (forte connaissance du gouvernement sur les enjeux du lieu, maîtrise de la peur, contrôle, partage et ouverture des données géographiques...).

► Le deuxième chapitre tentera de relever cette présence étatique au niveau local. Nous mettrons l'accent sur les enjeux communicationnels entre l'État et les collectivités territoriales, notamment dans par l'observation des différentes actions de communication dans le bulletin municipal de Chamonix Mont-Blanc en 1999²¹. Cela nous permet de comprendre la communication publique comme compréhension à la fois des tensions, rapports de dominations et interdépendances des acteurs politiques ainsi que moyen de régulation de problèmes.

²⁰ Documents analysés dans le cadre du stage Trajectories 2019, composés essentiellement de documents des services de l'Etat de la Haute-Savoie (PPR) sur les communes d'Annemasse, Cluses, Saint-Gervais-les-Bains et Chamonix. Le but de cette analyse était de vérifier l'existence de trajectoires de médiatisations en matière d'activités et de risques dans la vallée de l'Arve. Après constatation de l'homogénéisation des risques présents dans les territoires ainsi que des fortes ressemblances des formats, nous avons décidé de continuer l'analyse des normes (gouvernementales) imposées au travers ces dispositifs informationnels. Voir Annexe 2.2 « Cartographie des acteurs publics sur les risques de la vallée de l'Arve ».

²¹ Année emblématique pour la vallée : la catastrophe du tunnel de Mont-Blanc et les morts dans l'avalanche de Tacconnaz.

Chapitre 1 : La communication des institutions publiques : de la gouvernamentalité à la dépolitisation du problème public

Ce chapitre va tenter de démontrer notre compréhension de la notion de dépolitisation d'un problème public en abordant les différents points de vue de chercheurs et en relevant la prise en compte des usages des dispositifs (médiatiques, info-communicationnels, numériques) dans un espace public démocratique. Notre court repérage des normes dominantes dans les PPR de la préfecture de la Haute-Savoie va démontrer les différentes formes de commandement et de contrôle de l'État sur les documents administratifs.

1.1 Les modèles théoriques des risques en SIC, l'importance de la thématisation

En SIC, deux auteurs de références traitent la question des risques : Patrick Chaskiel pour les risques technologiques et l'entente sociale ainsi que Marie-Gabrielle Suraud pour les risques environnementaux et les concertations publiques.

Premièrement, l'approche communicationnelle de Patrick Chaskiel abordera les risques technologiques en appuyant le fait que cela n'émane pas de la « gestion des risques » mais de problèmes de communication qui est l'entente sociale (sur les produits nano-technologies, les industries chimiques et le nucléaire). Du coup, c'est une entente sociale dans laquelle la contestation de ces activités ont conduit celles-ci à légitimer leur bien sur le plan environnement-santé ainsi que le problème de l'entente sociale. Ses travaux questionnent le déplacement des frontières de débats (en matière de risques) dans lequel l'entente sociale joue sur la condition de leur expansion (remonter vers la conception même des nanotechnologies, ses pratiques et ses exigences...). Patrick Chaskiel analyse les bénéfices et risques des nano-

applications pour sortir de la confusion entre conception et valeur d'usage afin de permettre de filtrer les risques et de réduire la « méfiance » de la conception et de la pratique pour faire de l'évaluation au cas par cas. Sa spécialisation autour des nanotechnologies est due au fait que ceux-ci revêtent d'un thème qui reconfigure l'espace civique des risques technologiques à cause de son exigence universalisable sur les thèmes de la protection de l'environnement-santé (Chaskiel, 2014). Par ailleurs, cette reconfiguration est un continuum de trois pôles rassemblant l'eupéanisation civique (par le règlement REACH²²) et la demande associative/syndicale sur la protection du travail et de l'environnement ; le conflit en France entre travail et citoyenneté de par la convergence syndicalisme et mouvement associatif ; puis la remise en question de la recherche scientifique et sa dimension académique.

Deuxièmement, Marie-Gabrielle Suraud va parler de « contrôle civique » et de « co-pilotage de la recherche » dans cette démocratisation de la sphère scientifique. Son approche communicationnelle tourne autour des concertations publiques et des rapports (ou tensions) entre sciences/pouvoirs et sciences/marchés dans lesquels elle expliquera que les chercheurs, les autorités politiques et/ou économiques doivent aussi légitimer leurs activités. Ainsi, les travaux de la chercheuse gravitent autour de l'« agir civique » (mode de contestation de la régulation systémique) et de la communication (mode d'entente sociale au sens Habermassien ou d'« agir communicationnel »).

En bref, les travaux des deux chercheurs sont parallèlement étroits dans le sens où tout les deux étudient les conséquences sociétales des risques. La légère distinction de leurs travaux se trouvent dans les risques étudiés de chacun (technologique/environnemental) qui peuvent prendre d'autre impact à commencer par les thématiques du problème dans la « sphère publique de libre expression » (Quéré,

²² Le règlement REACH de l'UE est adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques, tout en favorisant la compétitivité de l'industrie chimique de l'UE. Il encourage également des méthodes alternatives pour l'évaluation des dangers liés aux substances afin de réduire le nombre d'essais sur animaux. <https://echa.europa.eu/fr/regulations/reach/understanding-reach>

1992) qui sont parfois confuses, mêlées ou ambiguës. Patrick Chaskiel va le souligner directement par la mise à part de son thème en disant que dans : « la thématique publique des risques marquée par une accumulation de thèmes universalisables et singuliers (nucléaire, pollutions, amiante, OGM...), celui des nanotechnologies révèle spécifiquement d'une tension entre les problèmes d'applicabilité (techno-industrielle) et ceux d'implicabilité (sociétale) » (Chaskiel, 2014, p.22). Il soulignera plus loin que c'est nécessaire de formaliser cela « comme étant l'expression de la tension entre exigences écologiques (protection de l'environnement et de la santé) et opérations fonctionnelles (monétaires et bureaucratiques) ».

Concluons que ces recherches sur la participation et les mobilisations civiques nous montrent combien les questions de risques environnementaux sont emblématiques et complexes à la fois mais reste abordables car l'approche communicationnelle dégage une fois de plus, les oppositions et les tensions entre parties, mais aussi que cet « agir civique » qui voulait fragiliser les rassemblements collectifs, contribue à la compréhension des formes d'entente dans les débats publics et permet encore comme Jean-Baptiste Comby a commencé à aborder, de délimiter les thématiques de l'environnement.

1.2 Les théories de la dépolitisation d'un problème public

L'approche foucaldienne de la notion de dispositif

La gouvernementalité de Foucault désignant la logique de maîtrise, de contrôle, de pouvoir du gouvernement sur le peuple et de maintien d'ordre sur la gestion administrative de celui-ci est un concept qui déconstruit la notion même de l'État, et interroge ainsi sa compréhension et ses savoirs sur toute la société. D'après le Tome 3 sur la « gouvernementalité », la façon d'exercer un pouvoir et de contrôler les populations se définirait par gouverner et "avoir à l'égard des

habitants, des richesses, de la conduite de tous et de chacun une forme de surveillance, de contrôle non moins attentive que celle du père de famille sur la maisonnée et ses biens »²³.

Foucault dira que les normes de travail et de vie sociale inculquées dans le but de « disposer des hommes et des choses » (biopolitique), de gérer les inter-relations et de les conduire à des objectifs agréés par tous s'articulent autour de la protection et du bien-être social à travers des « dispositifs » éducatifs, politiques, sociales ... dans lesquels le gouvernement essaiera de s'imposer par des normes. Une fois ces normes intériorisées par l'individu, le gouvernement n'aura plus besoin de forcer à exercer sa souveraineté. En somme, le gouvernement utilise donc des procédés informels de domination qui passent premièrement par la connaissance des individus et des sociétés, pour susciter la confiance, puis pour mieux les convaincre plutôt que de les contraindre.

Nombreux sont les travaux faits autour de la notion de dispositif de Foucault avec ses multiples utilisations abordant le contrôle social et le rapport de pouvoirs, dans les tensions comme dans les formes de médiation apparaissant dans les dispositifs médiatiques, informationnels, communicationnels et numériques (tv, médias, médias sociaux, affichage, radio, mobile...). Ainsi le fondement théorique de la notion de dispositif de Foucault reste un fondement discuté qui s'articule principalement autour du dispositif comme concept, usage et/ou objet. L'approche communicationnelle regardera les usages d'objets info-communicationnels des acteurs afin de voir, dans notre société qui évolue, les nouvelles pratiques communicationnelles et évaluer leur complexité (dans stratégies ou comportements sociaux). Notre partie s'intéressera notamment à la circulation de divers problèmes publics depuis que la communication est vue comme un instrument et une obligation dans l'action publique des institutions depuis 1980 (voir Partie 1). De ce fait, la dimension communicationnelle rend compte des prises de positions des acteurs institutionnels.

²³ La « gouvernementalité » de Michel Foucault, Dits écrits Tome 3, texte n° 239 [lu le 30 avril 2019 <http://1libertaire.free.fr/MFoucault136.html>]

Individualisation des responsabilités dans la communication de l'action politique et publique

Dans la logique où l'État cherche à exercer le contrôle des individus, c'est sûrement qu'il y a des problèmes ou des enjeux politiques sensibles auxquels ces derniers sont exposés. Une autre possibilité, comme dit plus haut dans la logique d'ordre social de Foucault serait de dire que l'État, dans sa perte de légitimité de gouvernement, veut garder la main sur le problème par des actions de communication. Un problème devenu ainsi « transparent » ou « accessible à tous » au nom de la démocratie mais aussi pour la responsabilisation de tout le monde.

On parle ainsi de transfert de problème, de déplacement de frontières ou de dépolitisation du problème public. Cet ordre de préconisation montré par l'instrumentalisation dans la communication des actions politiques et publiques incite : « les individus à l'autocontrôle, de l'individualisation des responsabilités et du déplacement de la frontière entre espace public et espace domestique, mais aussi du caractère différencié et inégalement réparti – pour des raisons, entre autres, socio-économiques ou psychologiques – des préconisations et des normes dominantes ». ²⁴ (ibid, p.54). Tout ces éléments sont donc à considérer pour l'étude de la dimension communicationnelle du problème public, dans laquelle nous accentuerons le fait que le déplacement de frontière n'est pas un retrait définitif des pouvoirs publics mais plutôt une « modalité d'action de l'État » (Boltanski in Comby, 2015, p. 14) pour rendre le problème à tout le monde et pour ensuite répondre à un projet politique. Telle est notre compréhension du mot dépolitisation.

Normalisation et moralisation comportementale caduque (Comby, 2015)

Concernant l'individualisation, Jean-Baptiste Comby (2015) parle d' « orientation politique conservatrice » où il questionne l'individualisation des enjeux sur la question climatique comme le fait de mettre « l'ordre social capitaliste à l'abri de la critique idéologique » ce qu'il considère comme « ... un précieux paravent public » (Comby,

« Dynamique des recherches en sciences de l'information et de la communication ». Conférence permanente des directeurs des unités de recherche en sciences de l'information et de la communication. 2018, p. 54

2015, p. 14). En effet, rendre un problème public n'est pas toujours synonyme de proclamation de démocratie, à l'inverse, il peut amplifier des positionnements idéologiques que l'auteur tentera d'expliquer attentivement. Pour éclairer les ressorts sociaux qui alimenterait cette idéologie de politique conservatrice, l'auteur va parler de « singularisation du général » s'articulant par la désocialisation et la dépolitisation, l'individualisation et la marchandisation dont lesquelles son avis rejoindrait presque la définition des auteurs mentionnés plus haut, du problème comme un déplacement de frontière, il cite : « Ces processus ont pour effet de déplacer les enjeux et questionnements légitimes de la sphère publique des choix collectifs vers la sphère privée des comportements routiniers. Ils reposent sur le postulat selon lequel ce n'est pas l'ordre social qui doit être discuté, mais l'organisation des modes de vie individuels qui doit être régulée... » (ibid., p.14). En gros dans l'ouvrage, Comby explique que le développement durable qui profitent aux élites, et le fait de transférer le problème du réchauffement climatique aux citoyens en les faisant culpabiliser, est une façon de dépolitiser le problème public mais que parallèlement, l'imposition forte des normes (comment les citoyens doivent se comporter) ne fait qu'amplifier les positionnements de ceux qui imposent ces normes. Ce qu'il essaie de dire dans l'ouvrage, c'est que la « bonne conscience écologique » même élaborée de la manière la plus « pédagogique » possible n'est qu'un acte symbolique de représentation sociale.

Sensibiliser est donc dépolitiser pour Comby : « si on considère qu'est « politique bien plutôt ce qui touche soit à la totalité de l'ensemble social, soit à l'organisation morphologique ou structurelle de la société (et en particulier à ses divisions), l'inscription d'un problème dans le registre moral de l'insouciance individuelle (par exemple par le biais des discours de l'écocitoyenneté ») contribue bien à le dépolitiser. » (ibid., p.14).

À l'exemple du premier document constaté qui s'appelle « Les 7 piliers de l'information préventive des risques » et qui rend compte de la gestion du problème public (prévention) et l'ordre social à établir (processus d'informationnalisation allant

des ministères aux collectivités jusqu'aux citoyens), la dimension structurelle des institutions et le cadre d'interprétation du problème rendent le projet politique. En effet, ce document est un document simplifié, mais nous le trouvons aussi en version²⁵ un peu plus sophistiquée. Sur la technique il présente toutefois les normes de dominances gouvernementales dans les actions locales à faire par exemple pour les surveillances des aléas, pour l'information préventive, pour la gestion des risques (RETEX), pour la prise en compte des travaux d'aménagement même du territoire... Nous voyons ici, comme Comby l'a annoncé dans son ouvrage, que la dimension normalisatrice ne fait qu'amplifier les formes de structures (parties) dominantes.

Ce qui est intéressant dans l'étude de la question environnementale, et notamment quand il s'agit d'enjeux environnementaux qui forment un débat public, c'est que l'approche communicationnelle montre l'émergence des possibles désaccords dans l'ensemble de la société civile (par exemple l'amplification médiatique du tissu associatif contre la pollution de l'air dans la vallée de l'Arve), ce que les travaux des autres disciplines n'arrivent pas forcément à mettre en surface (lettres, économies, géographies sociales...). La deuxième partie de ce chapitre montre quels auteurs en SIC abordent les questions de l'entente sociale et des concertations publiques dans l'espace public, ils diront combien l'importance de thématiser les questions environnementales contribuent à la compréhension de celles-ci, ce qui pourrait être complémentaire avec l'avis de Comby sur la fermeture des critiques idéologiques auxquels les orientations politiques pourraient faire face.

Ajustement des logiques journalistiques par le champ politique : la sécurité routière

L'ouvrage dirigé par Dominique Marchetti a pour objectif de montrer le problème de la sécurité routière et la façon dont les pouvoirs politiques s'en approprient pour démontrer leur action et intuition publique.

²⁵ voir Annexe 1.1 Organigramme « La démarche française de la prévention des risques majeurs »

Sans entrer dans le détail des jeux d'acteurs, la dépolitisation faite par l'action publique consiste dans cet ouvrage, à sortir du discours qui prend parti et du discours engagé dans le problème. Cette dépolitisation est le résultat entre les processus de médiatisation d'une action publique menée et liée à la politique de la sécurité routière ainsi que la campagne d'information (renseignements pratiques sur les conditions de circulation par exemple), l'ensemble se résulte par l'observation des agents d'Etat qui promeuvent leur action auprès des médias locaux.

L'ouvrage montre non seulement les processus de transformation de communication et de médiatisation des activités de l'État mais éclaire aussi le problème sociologique et politique derrière la désocialisation du problème (l'individu seul responsable de sa conduite) et la dépolitisation (par production médiatique) qui apporte un aspect naturel à cette politique (« comme si »), il cite que cet espace « des prises de positions publiques permet de voir non seulement l'impensé de la communication et de la médiatisation en matière de sécurité routière mais aussi l'effet de ce travail de dépolitisation » (Marchetti, p. 20).

Ainsi, les processus de médiatisation d'une action publique menée à l'échelle nationale et locale pour la sécurité routière ont permis aux auteurs de l'ouvrage de briser et peser les théories faites sur la communication politique comme communication propagandiste pour aborder la communication publique ou institutionnelle comme la plus démocratique et « sociale ».

Les opérations de déplacement de problème dans la santé publique

Un autre effet de travail de dépolitisation/politisation par les prises de position publiques se trouve également dans l'opérationnalisation de programmes de prévention qui reposent certes sur des moyens de communication (campagnes médiatiques, actions publiques...), mais également sur des alternatifs objectivistes comme les dispositifs pour les messages du CFES (Berlivet, 1997) auxquels les

professionnels de l'éducation pour la santé démontrent dans leur activité une « véritable technologie sociale, très fortement rationalisée » (ibid, p. 113).

Luc Belivet parle de politique symbolique dans les formes de communication gouvernementale qu'il aborde dans cet article.

Également limitée dans leur autonomie par la dépendance aux pouvoirs politiques, cette rationalisation des professionnels de la santé manifestée par les actions de communication sur les risques de santé interroge l'efficacité d'une campagne (publicité, message, compréhension, mémorisation, agrément). Le tout montre que cela colle au fonctionnement du modèle de « dispositif de sécurité » de Foucault. Et reviendrait à dire que rationaliser un problème à la pratique gouvernementale - par normativité dans les préventions, par désir de maîtriser les êtres humains ou autre tentative de contrôle - est constructif et nous renseigne l'importance de la « biopolitique » de Foucault ainsi que la notion de gouvernement des hommes dans les sociétés occidentales. Toutefois, la question de l'effectuation de ce pouvoir est liée à la rationalité politique dont il faut situer les transformations (déplacement) dans le temps ce que Isabelle Pailliar et Benoit Lafon tenteront d'expliquer dans leur article.

L'article en question aborde également l'exercice de contrôle du gouvernement (mais aussi des scientifiques) au travers les médias sur l'objectivation du malade à laquelle différents acteurs cherchent la maîtrise des enjeux communicationnels sur la question.

Pour rendre compte des opérations de déplacement dans la construction des « maladies » et sur les modalités de visibilité de celles-ci dans l'espace public, les auteurs analysent en profondeur les évolutions qui remettent en cause le fonctionnement global de ce secteur. Premièrement, dans sa représentation médiatique, l'incrustation des pouvoirs publics par les institutions hospitalières ont fait du malade un acteur de la santé qui reste toutefois contrôlé et dépendant du

pouvoir médical. La notion de maladie présente plutôt alors une lutte des acteurs car l'espace public de la santé n'existe pas. L'accent est alors mis sur la politique publique de santé qui dégage les lourds enjeux politiques dans la maladie. Deuxièmement, si « le champ des médias est un enjeu pour le contrôle de l'espace public », les informations médicales révèlent le poids des institutions scientifiques dans leur contrôle de l'espace public sociétal (dans le champ médiatique) par l'« encadrement des prises de paroles, discours d'autorité, maîtrise de l'information » (ibid, p. 9), de plus, le refus des scientifiques pour cette autonomie des médias et des journalistes montre vraiment une stratégie de domination et de pouvoirs. Ainsi, la création d'un espace public de la santé n'est donc pas automatique dans la sphère publique de la santé (presse de vulgarisation médicale, actions de prévention...) car ce dernier se retrouve être à la limite de l'espace public scientifique (Miège in Lafon, Pailliar, 2007).

Nous retrouvons ce cas de limite aussi d'un côté avec les acteurs politiques qui veulent maîtriser les enjeux communicationnels sur la question de l'objectivation du malade (Pailliar, Strappazon) dans la prévention des cancers, et de l'autre côté avec la désocialisation analysée par Hélène Romeyer dans le glissement des magazines télévisés vers un problème qui n'est plus scientifique et médical mais bien d'une question sociale de la santé.

Enfin, l'article de Benoit Lafon et Isabelle Pailliar montre les déplacements d'un problème public entre champs (champ médiatique, champ journalistique, champ scientifique/médical, champ politique), remettant en cause l'implication des espaces publics concerné (sociétal, partiel, de la santé), dont la frontière est de savoir la médiatisation conformes aux attentes des malades (et éventuellement la volonté des associations qui les soutiennent). L'autonomisation des médias a donc permis la mise en place de scène publique de la santé, et donne la réponse que la « construction des problèmes repose donc sur des positionnements propres à chaque champ (politique ou médiatique) et sur la dynamique de ces

positionnements » (ibid, p.12). L'individualisation du problème se trouve dans le rapport social à la maladie : dans la manière dont les malades/patients recherchent de l'information dans les dispositifs (journaux, magazines, TV, internet) et auprès d'autres malades et dans la continuité de transformation des relations d'avec les professionnels de la santé. Ces discussions volontaires ont permis aux malades d'avoir une sorte d'expertise, ou forte connaissance, dans le traitement de leur maladie et dont la façon dont ils l'acceptent.

Une fois de plus, ces dynamiques de positionnements pour ce problème public ont rendu possible les dires de tous que tous sont « reliés à la notion de gouvernement des hommes et à la « biopolitique » au sens de Michel Foucault (2004, p.323) qui l'entend comme « la manière dont on a essayé, depuis le XIXème siècle, de rationaliser les problèmes posés à la pratique gouvernementale par les phénomènes propres à un ensemble de vivants constitué en population : santé, hygiène, natalité, longévité, races... » (ibid, p.14).

1.3 Un dispositif fortement normé : le cas des PPRN des services d'État de la Haute-Savoie

Pour conclure toutes les théories que nous avons pu voir pour la dépolitisation d'un problème public, l'individualisation, la désocialisation, les possibles déplacements de frontières dans les espaces évoqués, les prises de positions et de pouvoirs ainsi que le poids lourd des implications gouvernementales dans la maîtrise des enjeux communicationnels d'un débat, nous avons décidé de repérer les formes de dominations du gouvernement dans les documents administratifs comme le PPR (Plan de Prévention des Risques) des services d'État de la Haute-Savoie.

En effet, cette analyse de documents s'inscrit dans une partie de notre terrain de stage Trajectoires 2019 auquel nous avons pu récolter presque un centaine de

documents administratifs pour vérifier l'existence de trajectoires en matière d'activité et de risques dans la vallée de l'Arve, notamment dans les villes d'Annemasse, Cluses, Saint-Gervais-les-Bains et Chamonix Mont-Blanc (voir Annexe 2.2 : Cartographie des acteurs publics sur les risques dans la vallée de l'Arve). Auxquels notre intérêt pour les enjeux environnementaux du territoire de Chamonix Mont-Blanc s'est résulté par la réalisation de ce mémoire de recherche.

Il nous semble alors important de nous attarder sur le format de ces pièces administratives pour dégager dans les technicisations : les formes et stratégies de pouvoirs visible au travers les normes dominantes de pratique gouvernementale.

Le PPR, un document très encadré

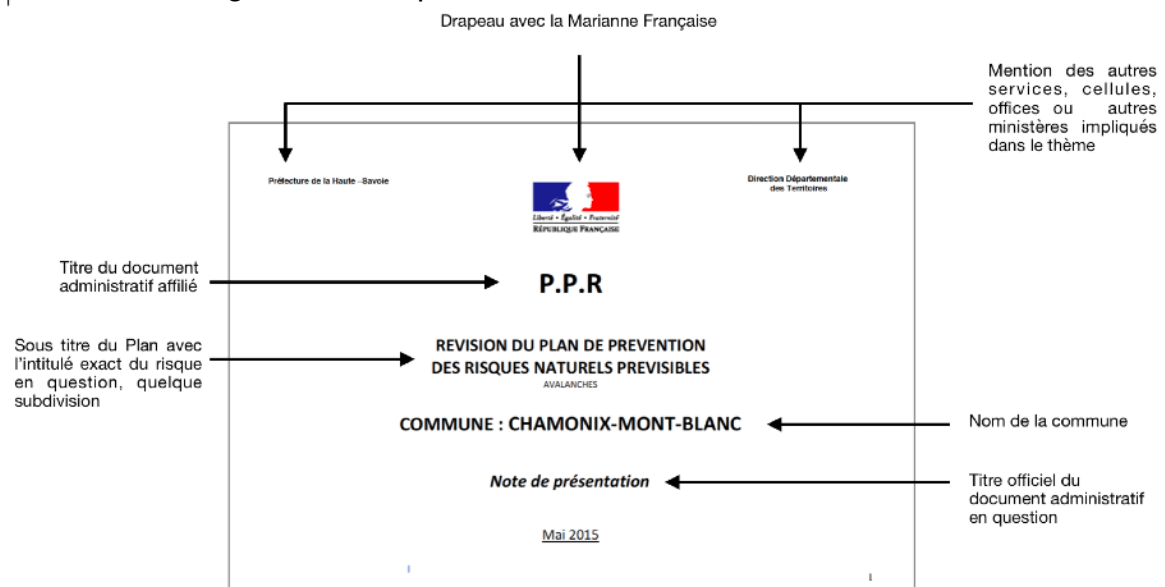
Le Plan de Prévention des Risques est avant tout un document très encadré de l'État car il repose sur l'identification d'un problème qui est le risque en question (naturel, inondation, technologique...) puis des aléas présents sur le territoire afin de délimiter les zones et en faire des cartographies. Ainsi pour chaque PPRN, PPRT, ou PPRi, on peut définir les mesures d'urbanisation à venir ou déjà en place. C'est pourquoi pour chaque acquisition d'immobilier ou construction d'immobilier, le PLU prévaut aussi ce document. À l'exemple du risque technologique, Mylène Chambon, Hervé Flanquart et Irénée Zwarterook vont donner une définition de la mise en œuvre délicate de ce document pour leur analyse des enjeux politiques économiques et sociaux de l'agglomération Dunkerquoise composé de 13 sites classé Seveso : « un nouvel outil de gestion de l'urbanisation. Il a pour objectif de définir un périmètre autour des exploitations dangereuses, qui vise à mettre en sécurité l'ensemble des tiers qui s'y trouvent. L'élaboration du PPRT se déroule en deux temps. Le premier est celui de la phase dite technique, qui consiste en l'identification de périmètres de danger traduisant l'occurrence des risques, c'est-à-dire leur probabilité de survenue. Puis sont calculés les aléas produits par une exploitation industrielle. Selon la probabilité, l'intensité et la cinétique de ces aléas (classés en sept niveaux : Faible, Moyen, Moyen +,

Fort, Fort +, Très Fort, Très Fort +) plusieurs zones sont délimitées autour du site industriel, qui constituent la cartographie des aléas technologiques. Pour chaque zone, le PPRT définit des mesures qui s'appliquent autant au bâti existant qu'à l'urbanisation future. Pour l'existant, cela peut être l'expropriation, le délaissement ou l'obligation de renforcement du bâti, en fonction des effets (thermiques, toxiques ou liés à la surpression) identifiés par l'étude de dangers des sites. » (Chambon et al, 2012, p. 26).

Ce dispositif reformule non seulement les dangers des aléas du secteur géographique concerné mais donne aussi à l'État une prise de pouvoirs dans la maîtrise des informations à diffuser dans l'espace public. Nous retrouvons ainsi ces formes de pratique gouvernementale par :

1. Des normes dominantes sur la présentation
 - La Marianne Française de couleur bleu-blanc-rouge, toujours placé en haut, au centre-milieu dans chaque document et à droite pour les cartographies ;
 - Les autres services ou cellules de l'État autour de la Marianne, généralement : l'ONF, les ministères impliqués et les directions départementales des territoires ;
 - Valorisation des logos sur fond blanc et structuration des titres.

Figure 3. Exemple de normes dominantes sur les PPRn



2. Une forte connaissance des enjeux scientifiques (et techniques) par :
- La structuration et technicité des intitulés des documents dans les subdivisions des titres et sous-titres;
 - Le contenu des tables de matières fortement contextualisé et conceptualisé rappelant ainsi la notoriété de l'État comme premier connaisseur des enjeux scientifiques (hydrauliques, hydrologiques, topographiques...) dans les notes de présentation;
 - Les règlements à appliquer dans les mesures d'interdictions/prescriptions, des zones, l'aménagement, l'exploitation des constructions, les ouvrages etc...

Notons ici que la mise en place des révisions sont souvent en dernière partie ou dernier chapitre du document. Un autre indicateur révélateur est aussi notre repérage de modernité et de mise à jour en fonction de l'intérêt pour le territoire. En effet, nous avons constaté un contraste dans l'obsolescence/modernité des documents entre basse et haute vallée de l'Arve. Les documents sont obsolètes pour la basse vallée de l'Arve (1999 pour certains), en noir et blanc, alors qu'ils sont plus à jour pour la vallée de Chamonix Mont-Blanc (2010-15) démontrant plusieurs révisions et approbations après enquêtes publiques.

De ce fait, nous concluons que l'État priorise le renouvellement de ses données communales, diffusé au travers de ses services, en fonction de l'intérêt qu'il porte pour l'ampleur du problème (Chamonix territoire hautement exposé aux risques d'avalanche) mais aussi, et forcément lié, en fonction des enjeux économiques de la zone géographique en question (Chamonix grand territoire touristique).

Ces normes dominantes dans ce dispositif socio-technique nous montre que l'État maîtrise les informations à diffuser au public (normalité et renouvellement des informations), mais communique aussi une prise de pouvoirs par sa connaissance « parfaite » du maillage d'acteurs impliqués dans le problème (les

bureaux d'études, les enquêtes publiques, les tissu associatifs, les socio-professionnels, les scientifiques, les syndicats intercommunaux...) qui regroupe alors l'ensemble de sa pratique gouvernementale dans le PPR.

Concluons que le croisement entre commandement par la technique et contrôle par les données n'est pas sans lien avec l'initiative de la directive européenne qu'on retrouve dans « INSPIRE » ou la Loi CADA qui donne accès aux documents administratifs. Créant ainsi data.gouv.fr et montre une France qui a bien des pratiques d'ouverture ou de partage de données « solidement ancrées » (Bardou-Boisnier, Pailliat, 2012). Cette question d'ouverture et de partage de données publiques, ici géographiques, renvoie également à la notion d'interterritorialisation car il y a ouverture d'informations publiques au niveau national et européen. On sait ainsi ce qui se passe entre les territoires (gestion, construction, régulation) et ce sont le résultat de « formes d'interterritorialités contemporaines » d'après le géographe Martin Vannier qui va appeler cela la « mutation des spatialités contemporaines » (Vannier in Pailliat, 2011).

En conclusion, nous dirons qu'un problème public englobe la compréhension des notions de dépolitisation/politisation, de son individualisation, de sa désocialisation, des positionnements publics prises dans le débat public, des déplacements de frontières entre champs (médiatiques, scientifiques, politiques...) et espace public (scènes et sphères publiques), des implications gouvernementales par la mise en place de dispositifs mais aussi par la commande des enjeux communicationnels. La rationalité politique et le jeu de pouvoir rejoint aussi la compréhension de ce qu'est la notion de gouvernementalité de Foucault.

Ce chapitre relève la prise en compte des usages de dispositifs socio-techniques (médiatiques, info-communicationnels, numériques) dans un espace public démocratique.

Le champ de la communication publique en SIC nécessite un éclairage des statuts d'acteurs publics auxquels il faut bien distinguer selon Sylvie Bardou-Boisnier et Isabelle Paillart, dans la mise en public des informations et de communications, les trois types de structures avec leur fonction à ne pas mélanger : « les institutions publiques (administrations, ministères, Parlement...), les organismes offrant une mission dite de service public (établissements publics, associations, sociétés d'économie mixte...) et les collectivités territoriales » (ibid. p. 3).

Si la communication politique a tendance à être « propagandiste » comme déjà dit dans l'ouvrage dirigé par Dominique Marchetti, la communication publique ou « institutionnelle » semble donc être la plus démocratique et sociale pour soulever les possibles confrontations idéologiques, sociologiques et politiques d'un débat public comme nous l'avons vu dans le cas de la santé publique, des risques, de la sécurité routière etc.

On peut dire que dans les campagnes médiatiques pour quelque information préventive, tout est alors histoire de discours pour l'influence des techniques de

gouvernementalité afin de faire approprier les messages aux individus, pour les responsabiliser dans leur comportement et qu'ils l'appliquent dans la vie de tous les jours, c'est un discours de persuasion : « les institutions tiennent ainsi un discours de la régulation, plutôt qu'un discours d'autorité, faisant en sorte de persuader et de faire croire aux individus que c'est de leur responsabilité, de leur comportement et de leur autocontrôle que dépend le bien-être collectif » (Ollivier-Yaniv, Rinn, 2009).

De ce fait, l'information - communication contribue à la production de dispositifs afin qu'on puisse, en recherche :

- comprendre dans l'information publique : les stratégies de productions et les usages sociaux des dispositifs;
- comprendre dans la communication : les tensions et rapports de forces ainsi que les moyens de régulation des antagonismes liés à un problème public

Notre court repérage des normes dominantes dans les PPR de la préfecture de la Haute-Savoie a démontré les différentes formes et formats de commandement et de contrôle de l'État sur le dispositif info-communicationnel comme le document administratif lié à la question des risques : le PPR.

Le deuxième chapitre tentera de se rapprocher de plus près, au niveau local, les enjeux communicationnels entre État et acteurs locaux dans le même problème.

Chapitre 2 : L'autonomie des collectivités sur la communication d'un problème public : entre dépendance à l'État et stratégie de maintien de l'attractivité touristique

La combinaison étroite entre contestation des enjeux environnementaux et des enjeux de participations des mobilisations civiques révèlent donc d'une place emblématique dans le thème des risques en SIC. Nous avons dit que l'approche communicationnelle éclaire les accords ou désaccords et les tensions dans la communication de l'État.

Notre deuxième chapitre mettra l'accent sur la communication publique comme le reflet de tensions politiques dans le traitement des problèmes publics, mais aussi comme donneur d'indices d'un État qui objectivise l'assujettissement des individus au travers les dispositifs des collectivités. L'essentiel de ce chapitre concentrera sur les formes d'entente ou de mésententes de différentes thématiques entre État et collectivités territoriales, et notamment des enjeux communicationnels liés aux actions des pouvoirs politiques.

2.1. Les enjeux communicationnels entre État et acteurs locaux : contradiction entre communication politique et communication institutionnelle

Rappelons que l'ouvrage op cit dirigé par Dominique Marchetti montre comment le traitement de la sécurité routière est en lien avec des initiatives des pouvoirs politiques et administratifs dans la médiatisation de ce thème. Les productions journalistiques (PQR et journaux des institutions locales) observent les formes de dépendances des forces de l'ordre et de leurs représentants locaux qui repartissent l'information pour la fabrication des pages locales des collectivités territoriales.

Ce qui est frappant dans la construction d'information pratique pour la sécurité routière, c'est qu'elle montre deux cas : les pouvoirs politiques et administratifs qui s'appuient sur le préfet ainsi que les collectivités, pour faire de la politique sans qu'elle apparaisse comme telle.

Premièrement, l'ouvrage montre qu'au niveau local, les formes des pouvoirs politiques sont subtiles, structurées mais aussi « moins » directives sur un problème qui fait de ce thème « un type idéal pour les promoteurs de la communication des institutions étatiques » (ibid. p. 10). En effet, ces mécanismes de dépolitisation s'opèrent par la technicisation des choix d'aménagements routiers et par la mise en avant des activités des services d'État, quand elles sont exclues des choix des pouvoirs politiques.

Deuxièmement, l'étude des dispositifs de sécurité routière au niveau local montre alors une « territorialisation étatique plus qu'une répartition des fonctions et des compétences entre échelons et les niveaux, et la difficulté pour les acteurs locaux d'échapper au cadrage défini et imposé par l'État pour construire un autre » (Pailliar, Strappazon, Poncin, p. 74). Les auteures diront que l'imposition conduit une double domination : et aux individus et aux collectivités car le thème de la sécurité routière a pour ordre de maintien et de renouvellement des positions publiques dans tout le territoire. L'avantage du local est donc l'efficacité d'une communication qui rend l'effectivité du changement des comportements sur un problème.

Troisièmement, pour garder la maîtrise de ce thème, l'État va réorienter des actions et multiplier ses partenariats avec des acteurs privés ou publics afin de créer des échanges et des belles scènes d'actions durables dans le temps. Le thème de la sécurité routière devient alors un objet de consensus entre parties prenantes par l'imposition de ses références et par les objectifs qu'elle véhicule. Objectifs au niveau local seulement car les résultats se veulent double : et au niveau national et au niveau local.

L'enjeu communicationnel de cette partie dégage alors qu'il n'y a pas d'autonomie des collectivités dans la mise en place des dispositifs face à l'omniscience de l'État dans les territoires. La question de la compétence à partager est évoquée par la nomination d'un élu référent pour faire l'intermédiaire entre services d'État et acteurs locaux, même si les indécisions des collectivités remettent en cause ses modalités de gouvernance sur le traitement public de la sécurité routière.

Une fois de plus, la communication publique montre que normaliser les comportements des individus c'est amoindrir l'accentuation du domaine de la sphère privée plus que les formes de gouvernance et maintien d'ordre social de l'État comme nous l'avons déjà vu dans le cas de la maladie (Lafon, Pailliar, 2007). Le fait que l'État diversifie ses (actions) politiques est donc une stratégie affirmative de ce qu'il est : « l'intégration dans des politiques plus larges indique donc que la sécurité routière n'est pas une question locale mais une stratégie d'affirmation de l'État qui se démultiplie avec le chantier présidentiel, reposant sur la personnalisation du thème avec l'intervention des ministres (pour les bons résultats comme pour les accidents les plus importants), l'empilement des structures, le partenariat avec une coordination unique, les références régaliennes avec l'imposition des figures de la police et de la gendarmerie ainsi que l'omniprésence du préfet dans la presse locale comme - et cela de la manière la plus inattendue - dans les journaux municipaux » (ibid, p.91).

La diversification des actions publiques se trouvent aussi dans les cas d'emprise des acteurs politiques dans « Les paradoxes de la prévention des cancers : publication et privatisation » (Pailliar, Strappazzon, 2007). Dans lequel l'article en question aborde les politiques qui cherchent à maîtriser les enjeux communicationnels sur la question de l'objectivation du malade au niveau national par la « présidentialisation » et au niveau local par la « territorialisation ».

Cependant, Dominique Wolton dira que la communication est indispensable au fonctionnement de la démocratie de masse. Dans sa définition de la communication politique reprise à partir du n°4 de la revue *Hermès* intitulé « Le nouvel espace public » de 1989, il annonce que cette démocratie de masse est rendue possible grâce à l'interaction entre « l'information, la politique et la communication, elle apparaît comme un concept fondamental d'analyse du fonctionnement de la démocratie de masse » (Wolton, 2008, p. 31).

Cela nous conduit, une fois de plus, à considérer les ruptures du champ politique cherchant à imposer sa vision du monde et de l'activité de l'État d'avec l'ajustement du champ journalistique (Marchetti, 2008). Rompre les intérêts de la politique dans la communication des institutions revient à rompre la contradiction entre communication politique propagandiste et communication institutionnelle ou sociale, celle qui est considérée comme la « plus démocratique » (ibid) d'après l'ouvrage de Marchetti. Or, Dominique Wolton affirme tout de même l'effacement de cette facette démocratique : « la communication politique apparaît comme la scène sur laquelle s'échangent les arguments, les pensées, les passions, à partir desquels les électeurs font leur choix » mais qu' « à la limite, elle est un dispositif « neutre », comme la démocratie, c'est à dire un ensemble de procédures, - mais au rôle, en réalité, essentiel - sans lesquelles il n'est plus possible d'exercer la démocratie dans la société de masse dominée par l'opinion publique et les médias » (Wolton, 2008, p.42).

Enfin, les caractéristiques de la communication politique selon les dires de Wolton est « un processus indispensable à l'espace politique contemporain en permettant la confrontation des discours politiques caractéristiques de la politique : l'idéologie et l'action pour les hommes politiques, l'information pour les journalistes, la communication pour l'opinion publique et les sondages. Ces trois discours sont en tensions permanente car chacun détient une partie de la légitimité politique démocratique et peut donc prétendre interpréter la réalité politique du moment en excluant l'autre » (ibid., p.43)

Pour notre cas, interroger les enjeux communicationnels entre acteurs locaux et État revient une fois de plus à interroger la conception des actions de communication mise dans des dispositifs de mise en valeur de la commune de Chamonix Mont-Blanc (presse locale, site, radio, journaux) à partir des acteurs qui la composent et des publics concernés.

Ainsi les discours mettent-ils l'intérêt d'étudier les interactions entre citoyens, pouvoirs locaux et pouvoir étatique, mais également la distinction du métier de communicant territorial qui traite la communication publique de la mairie et du journaliste territorial qui traite l'actualité locale et son environnement dans un contexte de territoire en construction et en mutation socio-économique. Notons encore que par là, les thématiques de recherche en SIC sur les questions environnementales ouvrent sur les autres recherches comme en géographie, aménagements du territoire, écologie, hydraulique...

2.2 Construction d'information pratique dans la médiatisation des risques du territoire de Chamonix Mont-Blanc

Comme pour le thème de la sécurité routière, la confrontation du territoire de Chamonix Mont-Blanc aux enjeux économiques, politiques et environnementaux ont conduit les services d'État de la Haute-Savoie et les collectivités locales à consolider leur présence dans les médias locaux (Neveu in Marchetti, 2008) : « tous ont mis en œuvre une communication visant à informer le public » dans lequel le but de cette information est de refléter la mission de « service public » dans une perspective pédagogique toujours.

La création d'information pratique est alors un moyen de gérer le problème et d'atténuer les contrecoups (Alibert et al. in Marchetti, 2008) pour ainsi résoudre les problèmes d'incivilité dans les refuges de montagne ou le non respect d'interdiction de passage au couloir du Gouter (« couloir de la mort ») par exemple.

Après publication de plusieurs arrêtés municipaux (et/ou préfectoraux) concernant ces sujets, mais aussi grâce à la mise en place d'information pratique comme le Plan Familial de Sreté pour initier les habitants à la culture du risque, les affiches établies avec l'Association la Chamoniarde et l'OHM pour les informations pratiques de montagne, les inscriptions aux systèmes d'alarmes et diverses informations préventives de la mairie concernant l'exposition des habitants aux avalanches, ont permis de faire face aux problèmes d'accidentologie dans le massif et de « stabiliser sa hausse sur le toit des Alpes ». ²⁶ La mise en place d'actions de prévention et les tentatives de réglementation entre maires de communes et Préfet sont projetés dans les médias locaux, comme ici au Dauphiné Libéré, pour montrer qu'ils veulent résoudre ces problèmes et entendent montrer que cela les concernent bien évidemment.

D'un point de vue général, les risques du territoire ne sont pas cachés dans la presse locale ou régionale. Au contraire, ils rappellent les temps forts historiques qui contribuent à remémorer les événements extrêmes du territoire et ses habitants mais aussi à garder les implications et témoignages de journalistes lors des faits de l'époque comme l'exemple du spectacle bouleversant de la coulée de boue de l'Etna²⁷ ici

Figure 4. Photo archivée du Dauphiné Libéré dans la rubrique « Le Web remonte le temps »



Le 16 mai 1983. Une avalanche d'un volume exceptionnel balaie la plateforme française du tunnel du Mont Blanc, projetant dans le vide des véhicules du personnel et des touristes. Une personne trouvera la mort. Photo Archives Le DL

²⁶ « Accidentologie stable dans le massif en forte hausse sur le toit », Le Dauphiné Libéré, 2007 [lu le 28 Mai 2019, en ligne : <https://www.ledauphine.com/montagne/2017/09/27/accidentologie-stable-dans-le-massif-en-forte-hausse-sur-le-toit-des-alpes>]

²⁷ « Il y a 36 ans à Chamonix la gigantesque avalanche au Tunnel du Mont-Blanc », Le Dauphiné Libéré, 2019 [Lu le 28 mai 2019, en ligne <https://www.ledauphine.com/haute-savoie/2019/05/17/il-y-a-36-ans-a-chamonix-la-gigantesque-avalanche-au-tunnel-du-mont-blanc>]

« écrivait alors le journaliste, dépêché sur place pour le Dauphiné Libéré, daté du 17 mai 1983 ».

La presse quotidienne régionale est aussi un média pour faire des appels à responsabilisation, comme le démontre les appels à la prudence du Préfet pour les risques d'avalanche ²⁸ dans le massif du Mont-Blanc où il met en garde les différents pratiquants de la montagne au fort risque de cette période de mai 2018. Ainsi, non seulement cette communication au travers la PQR peut réduire les risques mais elle apporte aussi une dimension neutre de l'activité des services d'État par cette intervention « politique », en cela Lassave (1989) va dire que la PQR apporte une visée « pacificatrice » (Lassave in Marchetti, 2008, p.139) par le fait que le préfet fait supporter le problème au public, ce que Bourdieu (2001) va appuyer en disant que cette omniprésence de cette information pratique apparemment « neutre » dans la PQR est « une manière de neutraliser, voire d'annuler les aspects le plus politique » (Bourdieu in Marchetti, 2008, p.139).

Telle la construction d'information pratique pour la sécurité routière, la médiatisation des risques d'avalanches dans la presse locale est une façon des pouvoirs politico-administratifs (s'appuyant ici sur le préfet) ainsi que les collectivités, pour faire de la politique sans qu'elle apparaisse forcément comme telle. L'autonomie de la presse locale est alors remise en question par cette emprise.

Pour cette logique politique peu visible voulant le bon déroulement de l'État gendarme dans le champ journalistique, nous allons le montrer dans la communication des collectivités, notamment le dernier bulletin municipal de la mairie de Chamonix en 1999, une année particulièrement apocalyptique pour la commune.

²⁸ « Fort risque d'avalanches dans le Mont-Blanc ce jeudi : 'ne prenez pas de risque' implore le préfet », France 3 Auvergne Rhône Alpes, 2018 [lu le 28 Mai 2019, en ligne: <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/haute-savoie/chamonix/fort-risque-avalanches-mont-blanc-ce-jeudi-ne-prenez-pas-risque-implore-prefet-1461343.html>]

2.3 1999, l'année énigmatique pour la vallée. Tentative de communication rassurante par le bulletin municipal

L'année 1999 a été une année particulière pour le territoire communal de Chamonix Mont-Blanc comme nous l'avons déjà évoqué dans la Partie 1. En effet, le récapitulatif des risques²⁹ faite à partir du DICRIM retrace l'ensemble des événements majeurs dans le territoire. Ces événements majeurs sont essentiellement : les avalanches répétées ainsi que l'explosion dans le tunnel de Mont-Blanc. Nous allons nous attarder sur les deux types de risques, pour dégager les enjeux communicationnels derrière ces faits.

L'historique des catastrophes dans le Dossier Communal Synthétique

Premièrement, des catastrophes naturelles sont présents sur le territoire communal de Chamonix, « catastrophes naturelles » interprétées ici comme phénomène de grande ampleur où les dégâts occasionnés sont majeurs. Le Dossier Communal Synthétique (DCS) le mentionne en disant que « la vallée de Chamonix connaît, une dynamique démographique et touristique exceptionnelle et ceci dans un contexte particulièrement propice aux aléas naturels liés à la haute montagne ».

À la différence du DICRIM, ce dossier retrace l'ensemble des détails historiques des risques du territoire et les présente dans des synthèses chronologiques, mais en ce qui concerne les avalanches nous constatons une portée informative plus que le DICRIM, regardons la dimension communicationnelle de ce document en page 11 :

« Suite aux chutes de neige exceptionnelles de février 1999, une cellule de crise a été mise en place. Le 9 février 1999, à 14 H, un particulier prévient les secours en indiquant qu'une avalanche partie de la montagne de Perclerey à Argentière vient de descendre jusqu'au hameau de Montroc. Le PGHM envoie aussitôt une caravane terrestre sur les lieux pour constater l'ampleur de la catastrophe. 45 minutes après, cette caravane signale que des bâtiments ont disparus (17 chalets

²⁹ dans la frise chronologique voir dans l'annexe 1.1

détruits). Deux heures plus tard, une trentaine de personnes sont sauvées mais l'on déplore 12 morts.

D'autres dommages ont été occasionnés en cette saison 1999.

Dans un autre couloir (Taconnaz), un téléski a été détruit et un chalet endommagé, et dans un troisième site c'est un télésiège qui a été détérioré. Plusieurs hameaux ne furent pas accessibles aux véhicules terrestres pendant quelques jours.

Au total 10 couloirs ont produit des avalanches exceptionnelles et 73 avalanches ont été recensées pour l'ensemble de la saison alors que la moyenne sur le siècle est de 19 événements/année.

La catastrophe de Montroc a conduit à rechercher le perfectionnement possible des protocoles et des techniques en terme de prévention du risque avalanche.

Ceci a entraîné la révision du PPR de Chamonix (Plan de Prévention des Risques). Une étude d'amélioration de la méthodologie des PPR (alimentée par une expertise effectuée par plusieurs bureaux d'étude) a été menée et est en cours de validation.

Les secteurs de la commune concernée par le risque Avalanche sont recensés et localisés par un zonage réglementé dans le P.P.R de CHAMONIX. De plus, les informations avalancheuses connues sont matérialisées sur la Carte de Localisation Probable des Avalanches (C.L.P.A). Ces documents sont consultables en mairie. »

Le caractère journalistique de cet extrait n'est pas négligeable. Non seulement ce document administratif amène une information claire sur les faits, mais il communique aussi sur les mesures d'actions publiques prises comme l'amélioration des méthodologies des PPR ou la matérialisation des informations avalancheuses sur les cartographies.

Deuxièmement, le risque de transport de matières dangereuses lié aux transports par voies routières est en revanche peu évoqué dans ce dossier. La volonté de ne pas détailler la catastrophe est forte :

« On ne peut pas évoquer le thème des risques technologiques majeurs dans le département, sans rappeler l'incendie du tunnel du Mont-blanc (commune de Chamonix), qui a eu lieu en 1999 et qui a fait 39 morts.

A la suite de la catastrophe du Tunnel du Mont-Blanc, un diagnostic de sécurité des tunnels routiers, réalisé par le comité d'évaluation, a édicté un ensemble de recommandations générales de sécurité sur l'ensemble des tunnels de plus de 300m, ainsi que des fiches de recommandations spécifiques à chaque tunnel »

La catastrophe du Tunnel du Mont-Blanc, beaucoup plus meurtrière que les catastrophes avalancheuses, est donc moins abordée dans ce dossier administratif. Le discours ne s'attarde pas sur les faits comme dans les catastrophes naturelles (qui sont pourtant des phénomènes répétitives), il va plutôt accentuer sur l'historicité des autres accidents de tunnels en France et parler des causes des flux de transit et de flux de desserte, « en 1999, coup sur coup en 3 mois, deux accidents dramatiques vont conduire partout en Europe les pouvoirs publics à réexaminer la sécurité des tunnels ».

Ce que le bulletin municipal dit

Compte tenu du rôle du bulletin municipal et celui du maire (sur la vision enchantée) d'après Christian Le Bart, comme nous avons commencé à aborder dans la Partie 1, il nous semble important de nous attarder sur sa définition du bulletin municipal avant d'analyser les enjeux communicationnels sur les catastrophes de l'année 1999.

Pour Le Bart, le bulletin municipal présente des arrières pensées, jamais neutre, mais est une première figure médiatique des actualités locales : « alimenté par quelques évidences (cette presse est contrôlée par le maire, cette presse est destinée à tous les électeurs, cette presse se recompose au gré des alternances politiques), ces soupçons troublé jusqu'au législateur soucieux de l'égalité entre candidats à l'approche des élections. Il semble toutefois que la question soit souvent mal posée, peut être par manque d'analyse de contenu rigoureuse. Plutôt que de traquer les dérapages repérables ici ou là sous la plume de tel ou tel élu, il

nous semble possible de démontrer que par sa définition-même, le genre de bulletin municipal contribue à la légitimation du maire en place. Ce qui revient à dire que les variations d'un bulletin à l'autre, sur lesquelles se centrent les polémiques mettant en cause tel bulletin, comptent finalement moins que les régularités, les invariants, les lois du genre « journal municipal » (Le Bart, 2000, p.119-120). Cette presse contrôlée par le maire n'a donc pas totalement d'autonomie à cause des grés des alternances politiques.

Encore en Partie 1, dans la fabrique de l'action publique, la montrée en puissance des communicants se traduit par la professionnalisation de la communication au sein des collectivités. La distinction entre communicant territorial et journalistique territorial s'exprimant toujours par le flou des métiers de chacun : la communication publique de la mairie / le traitement de l'actualité locale et son environnement.

Concernant le lectorat, l'enjeu est de faire prendre conscience aux Chamoniards que le territoire est exposé à des problématiques de taille (risques et aussi la pollution) qui se résultent par faire d'eux des citoyens « non ordinaires » et/ou « éco-responsable » à cause de l'exposition médiatique qui touche la réputation de leur territoire sur le plan national. Ce faisant, la stratégie de communication dans le « Chamonicipal » de cette fin d'année 1999 (Octobre-Novembre) se veut plus ciblée aux orientations politiques, aux actions publiques faites ou à faire (voir l'édito en page 3 en Annexe 2.3), et autre type de lecture politisante pour cacher tout mécontentement ou toute communication antagoniste liée aux chutes d'avalanches dramatiques provoquant les 12 morts (janvier et février au Montroc) et à l'explosion du Tunnel du Mont-Blanc (au mois de Mars), 39 morts, pour montrer alors une belle posture des pouvoirs locaux, illustrée sur cette photo en page de couverture³⁰.

³⁰ Notons également que le contenu restant de ce bulletin municipal Octobre-Novembre est majoritairement centré sur la valorisation locale de la commune de Chamonix Mont-Blanc et non sur les événements cités.

Figure 5 : Manifestation au Tunnel du Mont-Blanc le 30 Octobre 1999



Ainsi, la rhétorique de l'action publique qui montre une solidarité écocitoyenne enlève toutes nuisances médiatiques liées aux dégâts environnementaux de l'année.

Les premiers drames de début d'année considérés pourtant comme un « cataclysme épouvantable » selon les dires d'un habitant dans la presse³¹, sont cachés au profit une commune responsable montrée par un scénario de pouvoirs locaux soucieux de la commune et solidaire avec les autres parties.

À ce point, ce genre d'action locale, dans cette fonction éditoriale, montre un début d'autonomisation des collectivités sur les dispositifs (affiche d'autres acteurs privés et publics montrant une solidarité et donc une possible consolidation des échanges sur le temps long) mais reste néanmoins liés aux dominations étatiques comme pour le thème de la sécurité routière. En effet, cette confrontation du territoire de Chamonix Mont-Blanc aux enjeux environnementaux ont conduit le Préfet et la collectivité à consolider leur présence dans les médias locaux (Neveu in Marchetti, 2008) par une communication visant une fois de plus à informer le public pour refléter

³¹ « Chamonix après l'apocalypse. Dix morts et deux disparus dans l'avalanche de mardi ». Libération, 11 février 1999[en ligne : https://www.liberation.fr/societe/1999/02/11/chamonix-apres-l-apocalypse-dix-morts-et-deux-disparus-dans-l-avalanche-de-mardi_264722]

la dimension de « service public » dans une perspective pédagogique mais aussi démocratique. Le problème reste ainsi atténué des contrecoups (Alibert et al. in Marchetti, 2008) comme pour la PQR.

« Le 30 Octobre dernier, la vallée toute entière avait décidé de manifester son opposition ferme à toute reprise du trafic des poids lourds dans le Tunnel du Mont-Blanc aux côtés de l'Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc soutenue par la présence des représentants d'une soixantaine d'associations européennes »

Aussi, la présence d'acteurs socio-politiques comme dans cette manifestation au Tunnel du Mont-Blanc où des associations derrières avec les pancartes, est une modalité de visibilité conduisant les élus et citoyens dans une instance de participation à une sphère publique du débat qui institutionnalise le problème (protection environnementale³² des Alpes, réchauffement climatique³³³⁴³⁵, pollution³⁶³⁷...) dans une « scène d'apparition » selon Louis Quéré :

« La notion d'espace public comporte deux idées essentielles : celle d'une sphère publique de libre expression, de communication et de discussion, cette sphère constituant une instance médiatrice entre la société civile et l'État, entre citoyens et le pouvoir politico-administratif ; celle d'une scène publique, c'est à dire d'une scène

³² <http://risknat.org>

³³ <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/changement-climatique-r3232.html>

³⁴ <http://orecc.auvergnerhonealpes.fr/fr/thematiques/climat.html>

³⁵ http://www.risknat.org/alpes-climat-risques/Documents/publications/2008_Rapport_Technique_N1_ONERC_PGRN_RRA.pdf

³⁶ <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Qualite-de-l-air/PPA-de-la-vallee-de-l-Arve/PPA2-periode-2019-2023/La-revision-du-PPA-de-la-vallee-de-l-Arve-pour-la-periode-2019-2023-a-ete-approuvee>

³⁷ <https://inspire74.com>

d'apparition, où accèdent à la visibilité publique aussi bien des acteurs et des actions que des événements et des problèmes sociaux » (Quéré, 1992, p.77)

Mais les changements permanents de niveau d'échelle sur ces problèmes et l'influence de l'UE dans les enjeux transfrontaliers (tunnel du Mont-Blanc sortant en Italie) ainsi que de l'État sur les méthodologies d'amélioration des dispositifs info-communicationnels comme le PPR questionnent ainsi le poids de ces instances dans les programmes locaux et dans les processus de territorialisation.

De fait, la médiation technique et la médiation sociale qu'offre ce journal municipal sur les actions publiques donne un accès à l'information et à la communication des institutions locales. Ce qui conduit le bulletin municipal à avoir pour stratégie initiale de produire une communication rassurante suite aux événements de 1999.

En conclusion, ce deuxième chapitre a tenté d'éclairer l'autonomisation des collectivités territoriales dans la production de dispositifs info-communicationnels. Nous avons traité de manière globale les enjeux communicationnels entre État et acteurs locaux en reprenant l'exemple de thèmes comme la sécurité routière, la santé public et ou les risques... et nous avons constaté la rupture de recherches à cause de la limite entre communication politique et communication institutionnelle. Si la communication apporte une dimension démocratique dans les constructions de débats, l'État cherchera toujours l'assujettissement des individus mais il veut aussi garder dans la communication publique le maintien d'ordre social dans les territoires. La communication gouvernementale et étatique revient alors à être de l'ordre du « « gouvernement du social » par le local » ³⁸ dans la communication des collectivités territoriales.

³⁸ Ibid, Pailliant, 2011

En effet, la construction d'information pratique comme vue dans la médiatisation des risques de Chamonix Mont-Blanc est une façon des pouvoirs politiques de faire de la politique tout en la rendant plus sociale possible (neutralisation). L'État gendarme dans le champ journalistique reste alors subtile dans la PQR (vu dans l'article du Dauphiné Libéré et de France 3 ARA). Et suite aux événements catastrophiques successifs à Chamonix Mont-Blanc en 1999, nous constatons que le journal municipal contribue dans sa figure de médiation socio-technique à produire une communication rassurante. Questionnant ainsi un autre projet de recherche intéressant : la pratique journalistique au niveau local.

Du coup, nous pouvons une fois de plus voir l'imposition des visions du monde et de l'activité de l'État ajustées aux champs journalistiques (Marchetti, 2008) pour reprendre les références régaliennes et les impositions de normes visibles jusqu'à l'échelle locale comme pour le thème de la sécurité routière. Étudier les politiques publiques dans l'action locale revient encore à étudier l'État en local car « le choix de la focale n'est aucunement neutre puisqu'elle emporte un certain regard » (Hamman, 2008).

Conclusion de la deuxième partie

Cette deuxième partie répond à la problématique de l'information - communication qui produit des dispositifs.

Pour reprendre l'articulation entre Information et Communication dans l'ouvrage de Bernard Miège (2004), les techniques d'information et de la communication ont bien produit le « recours à la croissance de la part des organisations privées et publiques aux stratégies et techniques de la communication » depuis la mondialisation de la communication.

Les contextes de recompositions des territoires ont conduit le renforcement de la communication à l'international et au local nécessitent de comprendre (reprendre) dans cette partie la « recomposition progressive des services publics et l'importance de l'initiative publique »³⁹ en France. En effet, depuis les années 1980, la communication des services publics de l'audiovisuel et les télécommunications sont concluante pour la réorientation du fonctionnement des organisations publiques (productivité du travail, opinion publique, personnels...). Tout ce paradoxe de la reconfiguration du service public ne s'accompagne pas de limitation de l'initiative publique. Ainsi, le gouvernement et les autorités publiques acceptent et se mobilisent pour les réalisations de programme d'informationnalisation qui conduira la généralisation des actions partenariales avec les organisations publiques (extension du secteur de la communication, concurrence monopolistique).

Fraction des champs politiques et bureaucratiques, entre imposition des visions du monde et mouvement de l'État visible dans les dispositifs

L'observation des mutation sociales en France améliore alors la compréhension des territoires dans la proposition d'approche en information - communication. Au fait, on

³⁹ intitulé dans une partie de l'ouvrage de Bernard Miège (Miège, 2004)

aborde les stratégies d'acteurs et de leurs discours (positions) quand on veut parler des supports de communication et donc les conditions de productions de messages sur des espaces à contrôler. Les dispositifs info-communicationnels montrent un rôle important dans tout cela comme nous l'avons vu, ils font comprendre les fonctionnements des services de communication et les professionnalisations. L'amélioration de ce secteur au sein des collectivités permet de comprendre les normes de gouvernementalité dans les discours et les stratégies. Nous pouvons ainsi mieux appréhender la relation entre individus, responsable politiques ainsi que les responsables locaux. Cependant, notre deuxième chapitre montre qu'il faut distinguer l'autonomisation des acteurs politiques (au niveau local) et la division des services locaux dans les collectivités.

Tout compte fait, notre compréhension des théories de politisation et dépolitisation de problèmes publics montrent à la fois des postures communes et des acquis de recherche diversifiés, et met en surface une approche communicationnelle qui fait déplacer les problèmes de différents thèmes ainsi que les politiques gouvernementales établies dans les dispositifs. L'entrechoc de la communication politique et communication institutionnelle interroge les enjeux démocratiques mais aussi les inscriptions disciplinaires entre Sciences politique et sociologie : « Si la sociologie et la science politique sont présentes sur ces questions, les SIC y tiennent une place spécifique. En effet, à côté d'interrogation classique sur les stratégies d'adaptations des pratiques militantes traditionnelles, sur les effets des expériences de débat sur la décision et les politiques étatiques ou encore sur les formes procédurales propres aux dispositifs de débat, l'approche communicationnelle déplace ces perspectives de recherche et renouvelle la gamme des enjeux classiquement attribués aux expériences participatives. »⁴⁰

Une individualisation régit par des choix politiques

⁴⁰ « Dynamique des recherches en sciences de l'information et de la communication ». Conférence permanente des directeurs des unités de recherche en sciences de l'information et de la communication. 2018, p. 57

En produisant plusieurs informations et en l'exposant dans l'espace de débat public, l'État peut se faire passer comme individualisateur de problème, tant dans le comportement des individus pour la sécurité routière que sur les problèmes environnementaux (risques et pollution). Dans la référence au statut de gouverneur d'individus de l'État, Jean-Baptiste Comby montre toutefois dans ses analyses de développement des premiers éco-quartiers de BedZed, une faible vision politisée du climat montrant une individualisation qui « ne va pas de soi, mais qu'elle résulte bien de rapports de force et de choix politiques » mais qu'« en contribuant à faire du climat un problème individuel, l'État et ses services produisent de la méconnaissance sociale, dans la mesure où cela les amène à taire les points de vue qui remettent en cause moins les individus que l'organisation politique et économique du monde social. » (Comby, 2015, p.110).

Entre fermeture d'expression idéologique et ouverture des dossiers au public

C'est pourquoi le « paravent » précieux qu'il a évoqué au début de l'ouvrage en parlant de politique conservatrice reflète bien cette tentative de fermeture d'idéologies que l'État cherche dans ces rapports individuels aux questions climatiques. Ceci dit, des lois existent pour soulever cette volonté de méconnaissance sociale établie par l'État et elle est même bien effective dans le domaine de la question des risques. La loi Bachelot-Narquin⁴¹ par exemple, abordée dans un des articles en commun des deux chercheurs (Chaskiel, Suraud, 2008) au prisme des accords RSEE. Cette loi observe l'invitation des organisations syndicales à aborder les thèmes sans forcément parler du (ou des) problème de salariat et passer du sujet dégradation-destruction-danger de l'environnement à des enjeux économiques. Les auteurs parlent de « compromis raisonnable » dans les facettes des risques industrielles dans l'objectif où l'économie étant la ressource, et l'environnement le thème public 'contestable', l'exemple de la RSEE n'amène alors

⁴¹ Une loi qui donne l'accès des associations aux dossiers industriels, émanant l'inflexion de relation entre sphère civique - État - Industrie.

pas une opération mais un effet de « communication » par l'unité des entreprises (politiquement parlant) face à la pression de l'État qui gère la tension engendrée et par la politisation et la production. Conséquemment, la notion de RSEE est intéressant ici car elle constitue un ensemble de déplacement de la confrontation sociale et n'est plus ventrée sur le rapport salarial mais ouverte aux problèmes technologiques comme facteurs de risques vitaux.

Notre deuxième partie répond à notre deuxième hypothèse qui est l'anticipation des risques pour maîtriser la peur éventuelle comme stratégie moyennant le renforcement de l'attractivité touristique du territoire de Chamonix Mont-Blanc. Nos résultats montrent six logiques :

- 1) L'anticipation par les dispositifs info-communicationnels permet de maîtriser la peur collective;
- 2) Le gouvernement impose ses normes dans la circulation de l'information;
- 3) La communication du problème public permet de responsabiliser l'individu par l'appropriation des normes gouvernementales (Foucault) et l'amélioration de son comportement par l'auto-contrôle (Elias);
- 4) L'État maîtrise tous les dispositifs même au niveau local :
 - information des risques dans les documents administratifs : les PPRN
 - communication des risques dans la presse locale : le bulletin municipal
- 5) C'est une stratégie qui profite éventuellement aux responsables locaux car il y a des enjeux économiques derrière le territoire en question (ici Chamonix Mont-Blanc : territoire touristique);
- 6) L'État anticipe les risques mais veut aussi garder le contrôle sur les enjeux communicationnels d'un problème dans les institutions locales, les collectivités peuvent en profiter pour garder, renforcer et valoriser l'attractivité de leur territoire.

La dernière partie de ce mémoire se focalisera sur l'usage des dispositifs info-communicationnels des acteurs intercommunaux de la vallée de Chamonix Mont-Blanc. Le choix de la structure intercommunale est intéressant à regarder à cause des logiques politiques et des logiques économiques que présentent ce territoire spécifique.

Partie 3 : Usage des dispositifs info-communicationnels dans la reconstruction d'un territoire : le cas de la Communauté de Communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc

Cette dernière partie prendra exemple de la structure intercommunale pour vérifier nos deux hypothèses initiales. Pour cela, il est nécessaire de comprendre l'origine de création de Communauté de Communes de Chamonix Mont-Blanc. Le premier chapitre va analyser deux rapports d'activité de deux communautés de communes présents dans le territoire, qui seraient à l'origine, une structure intercommunale ayant travaillé plus de trente ans ensemble. Notre hypothèse de départ voulait chercher à comprendre si la scission de cette dernière était l'origine de la communication des risques actuels, si cela avait des impacts sur les logiques économiques et politiques du territoire. Nous ferons une contextualisation de cet ensemble en essayant parallèlement de comprendre les effets sur les politiques territoriales menées. Notre premier chapitre veut par la connaissance des activités, services et compétences des deux communautés comprendre l'état actuel de la communication du territoire ainsi que sa gestion de l'information des risques.

Nous nous posons ainsi la question si l'anticipation des risques par l'information préventive serait le résultat d'une logique politique et si cela présente des formes de dépendances vis-à-vis de l'État ou d'autres acteurs institutionnels. Nous nous poserons aussi la question si valoriser le territoire dans l'ensemble de son environnement par une communication de la valorisation locale serait le résultat d'une logique économique qui présenterait également des formes de dépendances avec d'autres acteurs.

La méthodologie que nous appliquerons pour vérifier nos hypothèses serait de faire une analyse de contenu de plusieurs dispositifs info-communicationnels (documents, brochures, médias, sites internet, RSN...) mis en place par la CCVCMB.

Cette méthodologie permet de vérifier si :

- L'intercommunalité adopte une forte communication de la valorisation locale pour dépasser la question des risques de son territoire;
- L'intercommunalité va pouvoir anticiper les risques par une maîtrise des risques et des peurs du risque,

Le dernier chapitre de cette partie intégrera le rôle du dispositif européen FEDER dans son implication dans les politiques publiques de la CCVCMB. Ce dernier chapitre montrera également comment ce dispositif européen a réussi à pallier les problématiques spécifiques du territoire de la vallée de Chamonix Mont-Blanc en finançant une grande partie de ses actions publiques depuis 2014. Notre analyse des dispositifs info-communicationnels comprendra alors la période de 2014 à 2019.

Chapitre 1 : La communication du territoire intercommunal

Mont-Blanc : entre rivalité politico-historique, complémentarité touristique et identité socioculturelle à conserver

Si l'État français remodèle les territoires depuis les différentes lois de décentralisation dans les années 1980 et depuis les reformes territoriales comme en 2010, nous nous intéresserons à la modification des structures intercommunales et à leur évolution, pilotée par l'État. Ceci remet en cause la dépendance des territoires à l'État dans les ensemble d'actions et nous pousse à analyser les recompositions des services et des activités dans le territoire communal de Chamonix Mont-Blanc. On tentera de mettre en évidence, dans ce premier chapitre, les questions de barrières (ou de frontières) dans les politiques territoriales mais aussi les questions d'appartenances qui soulèveront des positionnements partisanes.

1.1 Historique d'une structure intercommunale sciée : entre rivalité ancienne visible et relation étroite dans les services en commun

Le Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc était un syndicat intercommunal à vocation mixte chargé de la gestion des d'équipement sportifs et administratifs qui se chargeait aussi la gestion des transports scolaires dans le Pays de Chamonix Mont-Blanc depuis 1968.

Figure 6. Logo du SIVOM Pays du Mont-Blanc, devenu la CCPMB en 2013

Composé de 14 communes (Chamonix Mont-Blanc, Les Houches, Servoz, Vallorcines, Passy, Combloux, Les Contamines Montjoie, Cordon , Demi-Quartier, Domancy, Megève, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais-les-Bains et Sallanches), la structure s'est sciée en deux ; d'abord le retrait de 4



communes pour la création de la Communauté Communes de Chamonix Mont-Blanc en 2010 puis la création de la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc en 2013 qui produit alors la disparition du SIVOM Pays du Mont-Blanc.

Cette relation étroite est visible dans les politiques territoriales des deux communautés de communes après notre analyse des rapports d'activités pour l'année 2016-2017 (voir Annexe 3.1). En effet, les deux communautés de communes ont des répartitions budgétaires définies au prorata de la population des communes qui les composent et ceci cause le déséquilibre de leurs services respectifs, d'où l'inégalité justifié ici (exemple de la fiscalité, recette et dépense et de l'aménagement territorial⁴²). Nous trouvons donc deux logiques différentes : politique et économique et non pas forcément historique comme nous l'avons envisagé depuis leur scission. Toutefois, ces premiers résultats sont vérifiés avec nos premiers indicateurs, c'est à dire en fonction des lignes thématiques que nous avons établi depuis ce tableau, nous ne savons encore la cause exacte de leur scission en 2010 ni la ligne directrice de la question des risques qui est notre hypothèse de départ.

Nos résultats montrent deux logiques différentes dans leur structure :

- **Logique politique** : elles n'ont pas les mêmes fonctionnements ni compétences, l'une en a plus que l'autre. Les recettes étant différentes, chacune possède ses propres entrées d'argent de diverses manières. De même, les Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) d'intercommunalité versée par l'Etat ne sont pas pareil. L'une sait s'autofinancer mieux que l'autre (CCPMB) en raison de l'importance des communes de son territoire (10). Néanmoins, celle-ci se plaint de ce que l'autre communauté (CCVCMB) ne participe que très peu aux actions entreprises en commun dans l'ensemble du territoire (73% contre 26%).

- **Logique économique** : les communautés ont les mêmes priorités d'objectifs mais n'ont pas les mêmes tailles de population, ni les mêmes dépenses. De plus, les

⁴² Ce sont les indicateurs que nous avons établi pour l'étude des deux rapports

positions géographiques de chacune dans le territoire ne sont pas pareilles (vallée/pays) mais les deux s'engagent dans la promotion du territoire par différents programmes en créant des actions comme des salons touristiques (Contrat Destination Mont-Blanc) et s'efforcent de collaborer ensemble pour le développement touristique avec collaborations d'autres acteurs comme l'UE (FEDER-POIA).

Figure 7. Extrait du rapport d'activités 2017 de la CCPMB.

L'Entente avec la CCVCMB

La Communauté de Communes Pays du Mont Blanc entretient une relation étroite avec sa voisine de la Vallée de Chamonix. Elles ont constitué une structure intercommunale unique pendant plus de 30 ans.

Aujourd'hui, elles poursuivent leur collaboration sur de nombreux sujets dans le cadre de la Conférence de l'Entente. Celle-ci se réunit pour travailler sur des dossiers communs. La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc prend en charge 26,7% du coût des actions, tandis que la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc se charge des 73,3% restant. Cette répartition a été définie au prorata de la population de chaque Communauté de Communes.

Repérez facilement les actions réalisées
à 14 communes dans le cadre avec
l'Entente grâce à ce logo :



Le problème est entre autre historique, les tensions restent présentes dans ces documents comme nous le voyons dans la deuxième page du Rapport d'Activités 2017 de la CCPMB. Cette Figure 7 est une première tentative de la CCPMB d'éclairer la population chamoniarde sur l'entente avec la CCVCMB tout en abordant l'inégalité des coûts d'actions et bien sur, le logo « Projet à 14 » n'est mentionné nul ailleurs par dans le rapport. Suite à leur scission en 2010, chacune ont eu leur approbation préfectorale (par arrêté) avec les mentions de leur rôle, compétences et fonctions propres dans chaque arrêté. Les deux fonctionnant à fiscalité propre, chaque mode de financement est justifié (Rapport Budget Primitif).

L'une comme l'autre sait s'autofinancer par des partenaires et autres acteurs financiers. De plus, les thématiques sont aussi variées avec les mutualisations des services de communication qui sont homogènes dans le domaine de la culture, et contribuent donc à la production symbolique du territoire par cette valorisation de l'environnement.

La question environnementale reste donc notre problématique car ces rapports ne reflètent que très très peu ou pas du tout la question des risques. La première communauté⁴³ semble être la plus "apte" à traiter de la question. Pour cela nous analyserons en profondeur les thématiques précises des enjeux environnementaux d'une seule communauté : la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

La Convention Alpine, justification d'une communication rassurante entre les deux communautés

Le protocole d'Entente de la Convention Alpine est un document établi en 2013, soit trois ans après la scission du syndicat mixte du Pays de Chamonix Mont-Blanc, c'est à dire la même année de la création de l'autre communauté de communes : la CCPMB. Ce protocole est signé entre le secrétaire permanent de la Convention Alpine et la commune de Chamonix Mont-Blanc (le Maire). L'objectif de celui-ci est de sensibiliser le public sur le rôle et le contenu de la Convention alpine ainsi que ses protocoles sur l'ensemble du territoire alpin dont la commune de Chamonix Mont-Blanc en fait déjà partie dans le Plan Intégré Transfrontalier de l'Espace Mont-Blanc mis en oeuvre par les collectivités locales et territoriales ainsi que les protocoles de la « Stratégie pour l'avenir du Massif du Mont-Blanc » reconnue par cette même Conventine Alpine. Si ce document est mentionné dans les rapports d'activités des deux communautés de communes, il est sûrement un prétexte de communication rassurante pour enlever l'antagonisme après trente ans de structure intercommunale ensemble mais également une mise en avant de leurs activités communes comme la « préservation environnementale, la valorisation socio-économique et culturelle et le tourisme durable ». Un document qui n'a pas d'engagements financiers mais qui engage une communication réciproque avec obligation de mentionner la référence « aux sites internet de l'autre sur leurs sites

⁴³ la CCVCMB

institutionnels respectifs » de ce que les deux communautés ont plus ou moins fait dans leur rapport d'activité.

1.2 Les effets de la loi NOTRe dans le développement économique et la promotion touristique du territoire de Chamonix Mont-Blanc

Depuis la loi NOTRe, les intercommunalités ont repris la main sur la gestion du développement économique de leurs territoires. Les nouvelles compétences économiques locales ne cessent alors de s'accroître. De ce fait, la clarification des rôles entre collectivités locales (région et intercommunalité) était attendue expressément par le monde économique. D'autant plus que, le couple région-intercommunalité restait et reste à organiser. Avec le recul des conseils départementaux de l'action économique et l'étroite maîtrise de leur intervention économique, les politiques de renforcement de développement économique doivent trouver de nouvelles organisations au sein de l'espace régional et à l'échelle des bassins d'emplois. Ce qui questionnent alors les contours des compétences économiques des collectivités locales dans la recomposition de ses services et activités.

Pour soulever les questions de barrières dans les politiques territoriales, les positionnements partisans se font de plus en plus forte au travers les discours d'appartenances dans les communautés (« des collectivités de gauche contre un gouvernement de droite »⁴⁴) mais la loi NOTRe « enrichit par ailleurs le libellé des compétences économiques des intercommunalités de la promotion du tourisme et de la politique locale du commerce. Sur ces deux points, les communes pourront cependant continuer à agir. La promotion du tourisme emporte le transfert au 1er janvier 2017 de la gestion des offices du tourisme, mais non de l'ensemble des activités touristiques. En matière de commerce, la loi préserve la possibilité de définir

⁴⁴ *ibid.*, p.153

les actions d'intérêt communautaire, ce qui signifie que certaines ne le seront pas et pourront toujours relever des communes. »⁴⁵. De ce fait, nous comprenons ainsi pourquoi les deux communautés du territoire de Chamonix Mont-Blanc ont décidé de définir les actions d'intérêts communautaires pour la promotion du tourisme (préservation d'identité socio-culturelle du Massif) et non de l'ensemble des activités touristiques (1 seul office de tourisme pour la CCVCMB). Et nous comprenons également qu'en matière de commerce, la commune de Chamonix Mont-Blanc a toujours le pouvoir et peut continuer à agir grâce à ce libellé.

Outre la compréhension des quatre domaines d'intervention de ce libellé de compétences économiques⁴⁶ pour comprendre les complémentarités touristique des communautés du territoire Chamonix Mont-Blanc, nous voulons nous attarder aussi, sur un sujet de grande ampleur qui affecte profondément les politiques territoriales de cet espace communal : le réchauffement climatique.

1.3 L'expansion des politiques environnementales : le changement climatique, théâtre des opérations

Bien qu'il soit un territoire unique par « ses merveilleux glaciers, espaces boisés remarquables, généreux alpages, lacs de montagne, espaces naturels de fond de vallée... »⁴⁷ la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc sait reconnaître que la vallée est un laboratoire d'analyse du changement climatique⁴⁸.

⁴⁵ Nouvelles compétences économiques locales, Assemblée des communautés de France [en ligne : <https://www.adcf.org/articles-nouvelles-competences-economiques-locales-3398>]

⁴⁶ La promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme intercommunaux, la politique locale du commerce et soutien des activités de commerces d'intérêt communautaire, les actions de développement économique dans le respect du SRDEII et la maîtrise d'ouvrage des zones d'activité économique.

⁴⁷ (extrait) Dossier de Presse Environnement et développement durable. La vallée à énergie Positive. CCVCMB, 2018. Voir annexe 3.4.1

⁴⁸ Ils l'ont même nommé comme titre de l'édito dans ce dossier « La vallée de Chamonix Mont-Blanc : Laboratoire de transition énergétique et écologique »

L'unicité de son territoire n'empêche pas son exposition aux fortes variations de changement climatique, plus qu'ailleurs. En plus d'être sujette de nombreuses observations, la vallée s'engage pour la protection de son environnement, de ses populations locales et de son économie, à solliciter plusieurs partenaires institutionnels et frontaliers.

Les politiques actives de la CCVCMB tournent essentiellement autour du développement des transports collectifs, des mobilités (douces ou électriques), de la rénovation énergétique des bâtiments⁴⁹ avec accompagnement privilégié et aides financières importantes⁵⁰. Sur ce point, les élus de la CCVCMB ont su au travers le dossier de presse 2018 définir une politique publique qui consiste « d'abord à construire une représentation, une image de la réalité sur laquelle on veut intervenir » (Muller in Comby, 2015, p.99).

« Nos objectifs sont clairs : lutter contre les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques, valoriser et protéger notre territoire exceptionnel et ceux qui y vivent. »

Au début des années 2000, les scientifiques jouent un rôle important dans l'espace des débats publics sur les enjeux climatiques et donnent une « valorisation médiatique et politique de la question de climat en contribuant donc à alimenter le cadrage conformiste à travers lequel celui-ci est présenté au plus grand nombre »⁵¹. Ce cadrage « conformiste » de Comby se traduit par le fait que les communicants fortement sollicités par l'administration de l'État (Legavre in Comby, 2013), transforment la rationalisation et technicisation de leur pratiques de communication qui induirait la transformation de l'État également (Nollet in Comby, 2013). Or cet

⁴⁹ <http://www.renovallee.chamonix.fr>

⁵⁰ Lire le dossier « Rénovation énergétique de l'habitat privé » disponible sur le site <http://www.renovallee.chamonix.fr>, les fiches « demande d'aide du Fonds Air bois » et « FONDS ENERGIE HABITAT + BOUQUET DE TRAVAUX » servent aux nouveaux arrivants et habitants locaux qui souhaitent bénéficier de cette aide importante.

⁵¹ Ibid. p.69

emprunt de connaissance issu du monde marchand vers l'administration publique n'est pas très souvent apprécié du côté des citoyens qui se retrouvent à remettre en cause « leurs conditions sociales d'existence et de leur contribution inégale au problème » (Comby, 2013). Ce même cas est valable pour les problèmes de pollution présents dans l'ensemble de la vallée de l'Arve, dans lesquels la pollution due aux particules fait l'objet de plusieurs contestations publiques⁵² visible dans les médias⁵³ qui d'ailleurs, s'est résulté par la mise en place d'un deuxième Plan de Protection Atmosphérique (PPA2) et appuient cette contribution inégale au problème auquel les citoyens (ou société civile) se retrouvent à remettre en cause leur « condition sociale d'existence » dans le problème de l'environnement et qualité d'air de la vallée de l'Arve.

« Labellisée TEPOS (Territoire à énergie positive) et TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), elle a adopté en 2012 le premier Plan climat en territoire de montagne, puis développé en 2015 un Plan qualité de l'air spécifique. »

Au delà du volet médiatique, la communauté s'est retrouvée être obligée de mettre en œuvre plusieurs Plan Climat Énergétique Territorial (PCET) en application à la loi Grenelle 2 du 12 Juillet 2010 pour les territoires de montagne rassemblant plus de 50 000 habitants. Ces Plans Climat Énergie Territorial ont pour but de réduire les gaz à effet de serre et les consommations d'énergie contribuant ainsi à atténuer les effets du réchauffement climatique. La stratégie de ce Plan climat contre le réchauffement

⁵² La presse quotidienne nationale ou régionale adopte constamment le mot « inertie » de l'État dans les titres pour expliquer les contestations des élus, associations et socio-professionnels face au problème d'environnement et qualité d'air dans la vallée. « Pollution: la vallée de l'Arve interpelle 3 ministres sur l'"inertie" de l'Etat », Sciences et Avenir, 2018 [en ligne : https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/pollution-la-vallee-de-l-arve-interpelle-3-ministres-sur-l-inertie-de-l-etat_125471]

⁵³ voir le Corpus Trajectories 2018 pour l'ensemble des problèmes de pollution dans la vallée de l'Arve.

dans le Massif du Mont-Blanc se veut globale comme la plupart des PCET mais la finalité serait de dépasser « les objectifs « 3X20 » »⁵⁴⁵⁵ de l'UE c'est à dire :

- Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre produites par le territoire;
- Réduire de 20% la consommation d'énergie et augmenter de 20% l'efficacité énergétique ;
- Porter à 20% la part d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie.

Les quatre engagements réciproques⁵⁶ voulus entre partenaires et la collectivité dans cette charte mobilisent tous les acteurs économiques et industriels de la vallée car la collectivité souhaite œuvrer non seulement pour les 184 actions du Plan Climat dans le délai défini dans le cadre des Convention des Maires en 2020 mais aussi intégrer les critères énergie-climat dans les politiques publiques.

De ce fait, la CCVMB se légitime à maîtriser les questions sur ce problème dans son espace, elle définit le cadrage conformiste au travers ses « services » impulsés par les agents de l'État de par cette technique imposée par la charte. Que ce soit pour les particuliers, professionnels, acteurs économies ou industriels, la communauté possède un ensemble de documents d'information et de communication ⁵⁷ destinés à tous pour répandre sa politique environnementale, elle a donc plein pouvoir sur la régulation et l'expression de ce problème : « Il s'ensuit qu'on ne saurait comprendre le conformisme qui caractérise le cadrage public du problème des dérèglements des climats sans rendre compte de l'importance contribution des agents de l'État à la délimitation du décibel climatique, c'est à dire

⁵⁴ Charte Partenaires du PCET de la CCVCMB [en ligne : https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/documents/environnement/energie_climat/pdf/charte_plan_climat.pdf]

⁵⁵ Dossier de presse 2017 « ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE L'AIR, Combats et solutions de la Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc » de la CCVCMB

⁵⁶ Agir, suivre et améliorer, former et partager, sensibiliser et communiquer

⁵⁷ Sur son site : Rubrique Environnement > Energie Climat [<https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/environnement.html>]

d'un espace de ce qu'il est possible de dire régulièrement sur cette question » (Comby, 2015, p.99).

Outre le PCET, les opérations faites sur le changement climatique pour lutter contre les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques sont nombreux dans ce territoire : la labellisation TEPOS et TEPCV, le Plan de Déplacement Urbain, le Plan pour la Qualité de l'Air...

Depuis 1998, bien avant la scission de l'intercommunalité en deux communautés, la vallée de Chamonix Mont-Blanc avait déjà mené à bien une politique environnementale et énergétique « audacieuse » . Puisque nous n'avons pas pu faire d'entretien avec les élus de cette communauté, nous pensons que le territoire est aussi fortement affecté par les modifications dues aux différentes lois de décentralisation dans les années quatre-vingts et à la réforme territoriale de l'an 2010 (peut être le résultat de la création de la CCVCMB).

Nous constatons un début de dépendance du territoire à l'État notamment au travers les actions faites depuis la mise en place de la Loi Grenelle II, la recomposition des activités dans le territoire communal de Chamonix Mont-Blanc montre toutefois dans ses politiques territoriales des positionnements partisans fortes qui sont certainement liées à l'attachement au patrimoine. Cette forme d'indépendance se manifeste aussi par la 'liberté' du territoire à être en zone géographique transfrontalière qui conduit à des politiques environnementales partagées avec les pays voisins. La Communauté de Communes de Chamonix Mont-Blanc continue encore cette démarche aujourd'hui avec ses partenariats institutionnels, transfrontaliers (Espace Mont-Blanc⁵⁹) et civiles mêlant plusieurs productions de dispositifs qui contribueraient certes à cette protection de son environnement, mais qui tendrait aussi à une communication valorisante de son espace auprès du secteur touristique.

⁵⁸ Voir page 5 du dossier de presse de 2018

⁵⁹ exemple du Plan Intégré Transfrontalier avec la Suisse et l'Italie.

Notre deuxième chapitre va particulièrement mettre en relief les usages des dispositifs info-communicationnels de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc depuis que celle-ci bénéficie du dispositif d'aide de l'Union Européenne « FEDER », accroissant considérablement le développement de ses Tics mais aussi l'amélioration de ses actions politiques en matière de prévention des risques.

Chapitre 2 : L'intercommunalité et son usage des dispositifs info-communicationnels : valorisation locale pour les habitants externe et anticipation des risques pour les habitants interne

Ce deuxième chapitre tentera de comprendre la production des dispositifs d'information et de communication de la structure intercommunale Communauté de Communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc depuis que celle-ci bénéficie des Fonds Européens de Développement Régional (FEDER). Si ce dispositif « intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale » et « a pour vocation de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions »⁶⁰, nous voulons comprendre l'implication des responsables locaux dans la gestion ce programme pour ce territoire spécifique.

Au travers l'analyse de contenu de divers dispositifs info-communicationnels depuis 2014, ce dernier chapitre va expliquer comment la CCVCMB utilise ses dispositifs :

- D'information en tant que « dispositif de sécurité » (de Foucault) pour l'anticipation des risques en direction des habitants internes du territoire;
- De communication pour la valorisation locale de l'environnement en direction des habitants externes;

Ce chapitre apporte une critique aux logiques politiques dans l'information préventive des risques et aux logiques économiques dans la communication du territoire pour renforcer l'attractivité touristique. L'analyse de ces dispositifs éclairera les modèles dans les rapports ou formes de domination entre acteurs dans les politiques territoriales mais aussi les formes de dépendance ou d'autonomie des collectivités dans la production de ces dispositifs.

⁶⁰ <http://www.europe-en-france.gouv.fr/Centre-de-ressources/Actualites/Le-FEDER-qu-est-ce-que-c-est>

2.1 L'anticipation par les dispositifs : l'émergence des modèles informationnels dans l'information préventive et la gestion des risques naturels

Les enjeux de la gestion des risques naturels

Au début, comme dans le cas des PPRT analysées au sein de la CLIC (Chambon et al, 2012), nous nous posons la question si communiquer des informations sur les risques naturels revient-elle à poser la question : est-ce que « les enjeux économiques et politiques peuvent être des « risques » plus pressants que le risque ? (ibid, p. 36). Ou : est-ce que l'argent de la CCVCMB investit sur les aménagements territoriaux ou les développements économiques sont plus « prioritaires » que l'argent investit dans les questions de risques?

En effet, les engagements financiers pour le développement économique et touristique sont conséquent pour la communauté, ce que nous confirmons par le Budget Primitif de 2019. En plus du refus d'entretien de la part des élus, une observation aurait pu être faite pour comprendre le déroulement des conseils communautaires. Notre réponse se cantonnera à montrer un financement d'étude Paravalanche de Taconnaz qui s'élève à 10 000 €⁶¹ cette année et démontre une communauté qui bénéficie d'aides multiples pour la promotion touristique de son territoire venant du dispositif de l'UE et d'autres partenaires privés et publics. Deux enjeux sont donc liés mais il reste à savoir si la communauté priorise un sujet plus que l'autre, nous ne savons pas.

Interroger l'efficacité symbolique de la communication publique de la Communauté de communes de Chamonix Mont-Blanc sur les risques est déjà en cours de

⁶¹ Détails des investissements de la CCVCMB dans le Budget Primitif 2019, Conseil communautaire du 16 Janvier 2019

réalisation avec l'opération CIMA-POIA⁶² où la mise en place d'un TAGIRN⁶³ avec l'Université Grenoble Alpes - GRESEC comme collaborateur est déjà évoqué dans l'information préventive spécifique. Notamment pour les actions de prévention et de gestion de crise des risques par l'application de diagnostics et d'enquêtes de perception sociologique de deux types de publics (touristes et locaux) sur les différents secteurs géographiques du territoire.

Notre part dans ce travail éclairera l'angle de la CCVCMB ; sur les mots d'ordres, les consignes et les effets d'imposition de sens dans le maniement des signes sur les populations (touristes et permanents) dans les dispositifs en place en mairies comme les documents réglementaires par exemple. La mise à jour des facteurs sociaux et des caractéristiques formelles des messages donnent la façon dont les messages sont appropriés par les consignes et donne le discours dont les institutions émanent pour les risques du territoire. L'analyse cible et les objectifs des dispositifs de sécurité donne une vue d'ensemble.

L'anticipation des risques en direction des habitants internes: la dimension communicationnelle complète la compréhension des activités de politiques de préventions

Nos premiers résultats démontrent une structure intercommunale impliquée dans la sécurité de ses habitants. Pour éviter la peur collective, des outils réglementaires et contractuels de gestion des risques sont présents dans les quatre communes qui elles ont l'obligation de communiquer et de renouveler leurs documents en direction des habitants internes :

- Les PPR N : Plans de Prévention des Risques Naturels
- Le PCS : Plan Communal de Sauvegarde approuvé.
- Le DICRIM : le Document d'Information Communale des Risques Majeurs

⁶² Opération CIMA-POIA « Territoires Alpains de Gestion Intégrée des Risques Naturels dans les Alpes » Programmation 2015-2020 [en ligne : http://risknat.org/wp-content/uploads/2016/11/GIRN-SDA_231116_TAGIRN_3_JLebeurre_CCVCMB.pdf]

⁶³ La mise en place d'un TAGIRN consiste la stratégie, gouvernance, implication du territoire, la mise en place d'actions innovantes de précision, prévention et gestion de crise.

Notons que le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) joue un rôle important aussi dans la prévention et la défense contre les inondations du territoire (de la basse à la haute Vallée de l'Arve), gestion des cours d'eau domaniaux et non domaniaux et des Milieux Aquatiques (GEMA – GEPI et GEMAPI).

Récapitulatif des différents cibles dispositifs info-communicationnels de la CCVCMB pour l'anticipation des risques du territoire depuis 2014	
Les documents réglementaires	
<i>Documents règlementaires : Dicrim, PCS, PPRN</i>	
Cible : La population locale	Objectif : Informer sur les risques, mettre l'accent sur les dangers des pistes de ski, des avalanches. Exposer la connaissance des lieux.
Dispositif « TAGIRN CCVCMB »	
<i>Réunions annuelles : GIRN CCVCMB (2017), GIRN SDA (2016) Opération CIMA-POIA-Programmation 2015-2020, le site internet http://risknat.org/girn-alpes-2/actions-des-TAGIRN/CCVCMB/index.html (2019)</i>	
Cible : La population locale, régionale Les scientifiques	Objectif : Assurer une approche transversale de la gestion des risques naturels afin de trouver des solutions adaptées aux spécificités géographiques, physiques, et économiques du territoire

Face aux propriétés géographiques, économiques et sociales de la vallée, la CCVCMB disent que les risques naturels doivent d'être anticipés et gérés au plus proche des réalités territoriales. C'est pourquoi la mise en place du TAGIRN constitue une solution majeure aux enjeux de la gestion des risques. L'opération GIRN recouvre presque l'ensemble des actions intercommunales faites sur les Risques du territoire. Cette opération n'est financé qu'à 20% de la part de la communauté, mais à 30% de la part de la Région Auvergne Rhone Alpes et la moitié recouvert par l'UE (au travers le dispositif FEDER-POIA) ce qui explique l'ampleur du programme.

Le but de ce dispositif servirait 1) à la stratégie, la gouvernance, et l'implication du territoire 2) à la mise en place d'actions innovantes de prévision, de prévention et

de gestion de crise 3) aux actions transférables à d'autres territoires pour que le modèle soit reproductible 4) à la transversalité : dans le territoire, dans les structures concernées et dans les cibles 5) à une meilleure gestion des risques naturels.

Ses objectifs au sein du territoire⁶⁴ sont non seulement la surveillance, la prévision, la vigilance et alerte ; l'éducation et l'information préventive ; l'alerte et la gestion de crise mais aussi à :

- donner un nouvel élan dans l'innovation en matière de gestion intégrée des risques sur le territoire intercommunal,
- donner aux maires la possibilité de mieux gérer les risques sur leur commune,
- d'accroître le partage d'expérience et de solidarité,
- financer une ingénierie d'animation locale spécifique,
- mettre en œuvre des actions adaptées (humains, financiers et techniques),
- la transposition des actions à d'autres territoires alpins.

Les documents que nous avons analysés montrent qu'ils sont élaborés spécifiquement pour la connaissance des enjeux aux publics mais aussi pour une volonté d'appropriation des consignes par l'instrumentalisation d'une politique de prévention comme la culture du risques où les mots d'ordres font sens dans les slogans. Exemple des documents de la mairie de Chamonix : pour le Plan Familial de Sureté « Je me protège en famille »; les affiches sur les Avalanches « le DVA est indissociable de la sonde et de la pelle, 15 minutes pour alerter, rechercher, sonder et dégager» et les sondages ainsi que les fiches d'inscriptions à l'automate d'alerte « Mon village, je l'aime, je le protège». La distinction se trouve non seulement dans l'élaboration des documents (discours, ancienneté, formats) mais nous voyons aussi une variation d'émetteurs dans la circulation des consignes institutionnelles.

D'abord instrumental puis « combinatoire », « intégratif » et « configurationnel » (Ollivier-Yaniv, 2013)

⁶⁴ appelé « TAGIRN CCVCMB »

Premièrement, l'instrumentalisation se trouve dans les actes symboliques (logo Marianne...) des documents réglementaires imposés par l'État mais aussi dans les discours à l'exemple des systèmes d'inscriptions aux alertes automatisées pour les nouveaux arrivants dans la commune de Chamonix Mont-Blanc (voir Annexe 3.5.2). C'est un modèle déjà adopté par de nombreuses institutions publiques pour mesurer les effets de leur communication sur une action publique et notamment sur les politiques de prévention. Aussi, la communication des risques de la CCVCMB est représentée ici une réelle composante du travail du gouvernement⁶⁵ car elle dégage des modèles comme dans le cas de la prévention du tabagisme dans les travaux de Caroline Ollivier-Yaniv (2013). Ces modèles sont presque assimilables aux nôtres, à commencer par celui du « combinatoire » puis de « l'intégratif » et « configurationnel ».

Deuxièmement, les successions d'émetteurs dans les présentations de ces réunions annuelles⁶⁶ montrent le modèle « combinatoire » qui s'explique par l'obligation de communiquer sur une politiques de prévention dont la communication varie avec l'intégration d'autres combinaisons comme nous retrouvons dans les dispositifs en mairies (Direction de la sécurité civile, DDT, Préfet de la Haute-Savoie, ORSEC, CII Telecom...). En clair, c'est un modèle qui montre les combinaisons et qui « disent des transformations du travail de gouvernement et des relations entre les pouvoirs publics et le monde social »⁶⁷ car ce modèle fait de la communication une composante qui restitue le contexte des risques naturels du territoire de Chamonix et l'associe avec d'autres instruments comme l'inscription au système d'alerte automatisé en mairie, une feuille qui donne l'information des risques d'avalanches dans le secteur mais qui ne calcule pas l'effet de ses instruments.

⁶⁵ Notamment du Commissariat Général à l'égalité des territoires

⁶⁶ une surcharge d'acteurs impliqué vu dans les logos : scientifiques, gouvernementaux, universitaires, associatifs...

⁶⁷ *ibid.* p.103

Ce sont plutôt, des instruments de communication qui favorisent l'individualisation (responsabilité et résolution des problèmes par l'attention) et qui occultent « les contraintes sociales de réception des injonctions »⁶⁸ se traduisant aussi par le processus de civilisation de Norbert Elias dans le sens où l'auto-contrôle de l'individu est amélioré.

Quelque dépendance avec les acteurs impliqués dans les sites pilotes et les sites tests...

Troisièmement, le modèle « intégratif » et « configurationnel » que propose l'auteure dans son article sur les préventions de tabagisme se retrouve dans le caractère double de l'activité communicationnelle de la CCVCMB sur les risques : c'est à dire dans ce que fait sa politique de prévention à sa communication et inversement.

Rappelons nous que les autres acteurs du territoire concernés et associés aux actions de GIRN sont :

- Le PARN;
- Services Techniques des communes, service Pistes et Sentiers de la CCVCMB, service Communication de la commune de Chamonix et les secrétariats généraux des 4 communes;
- RTM;
- La Chamoniarde;
- MétéoRisk;
- MétéoFrance;
- Université de Grenoble Alpes

Le modèle « intégratif » et « configurationnel » est un modèle informationnel qui fait continuité du modèle « combinatoire » comme vu plus haut. Il calcule aussi les dépendances entre gouvernants et société civile, la façon dont les institutions et acteurs politiques produisent l'assujettissement des individus (La Haye in Ollivier-

⁶⁸ Comby, Grossetête in Ollivier-Yaniv, 2013

Yaniv, 2013). Sa dimension communicationnelle donne l'interdépendance entre l'activité d'informer (sur les dangers liés aux risques naturels du territoire), de communiquer (sur les comportements à avoir) et de faire médiation (par sondages, enquêtes/réunions publiques...) mais aussi de faire les va-et-vient entre cette action publique et cette communication. Les secteurs d'activités d'information et de communication des risques de la CCVCMB dégagent ici :

- la compréhension de l'action de gouverner dans les pratiques d'informer les habitants internes (par les documents règlementaires);
- donnent l'ordre social à établir dans la communication des risques (par la mise en place du TAGIRN);
- donnent d'observer la « gouvernamentalité en lien avec le corps social »⁶⁹ dans les va-et-vient de cette action publique avec la communication de celle-ci (par les diagnostics de perception sociologique faite avec l'UGA-Gresec).

La communication pour les autorités locales est bien une façon d'individualiser un problème, de le dépolitiser, et de responsabiliser ses habitants internes dans ces politiques de préventions. Les dispositifs info-communicationnels de la CCVCMB ne sont donc pas neutres mais présentent des autonomies faible vis-à-vis de ses acteurs partenaires⁷⁰ à cause de son rôle de structure porteuse du programme.

La dimension sociale faite dans les enquêtes de perception sociologique définit un principe de démocratie. On peut parler de « dispositifs délibératifs »⁷¹ dans le sens où ce sont des « dispositifs de sécurité » mais qui se veulent aussi une proximité. La construction d'ordre social et l'apport sociologique ne sont donc pas à négliger dans ces travaux. La dimension communicationnelle n'apporte pas que l'analyse de

⁶⁹ ibid. p.109

⁷⁰ déjà vu dans le cas des PQR. Partenariat avec l'ensemble des acteurs de la gestion des risques naturels du territoire (DDT, RTM, CD 74, La Chamoniarde, MétéoFrance, MétéoRisk, Université de Grenoble Alpes ...) avec la mention obligatoire de ceux-ci dans les dispositifs et sans doute une collaboration dans la production.

⁷¹ Akrab, 2012

discours et les rapports de pouvoirs d'acteurs mais aussi bien l'évaluation et la rationalisation d'une action publique (normes, information pratique, interaction sociale).

L'action d'anticipation des risques de la CCVCMB nous a permis de juger ces différents modèles informationnels et dégage dans sa démarche pluridisciplinaire⁷² un apport scientifique intéressant.

2.2 Une valorisation locale ancrée par les politiques publiques de la communauté

Pour faire suite aux usages de dispositifs info-communicationnels de la CCVCMB, nous voulons continuer l'interrogation de la valorisation locale comme le résultat d'une logique économique recherchée et si les dispositifs présentent également des formes de dépendances entre acteurs dans sa production et sa diffusion. L'analyse des cibles pour la promotion du territoire (médias, RSN et brochures) vont répondre à notre deuxième hypothèse.

Récapitulatif des différents cibles dans dispositifs info-communicationnels de la CCVCMB pour la valorisation locale du territoire	
Sites internet des offices de tourisme intercommunaux	
<i>Les sites internet : chamonix.com, leshouches.com, servoz.com, vallorcine.com</i>	
Cible : Touristes Internautes	Objectifs : Promouvoir les sites du Mont-Blanc par la méthode AIDA : Attirer l'attention du touriste par le produit (le territoire), susciter l'Intérêt de la cible par l'ergonomie du web, produire un effet de Désir de vacance dans sa décision puis lui donner l'Action.
Réseaux Sociaux Numériques	
<i>Facebook, Instagram, Youtube, Twitter</i>	
Cible : Habitants internes et externes Touristes	Objectifs : produire la proximité avec les habitants afin que les habitants racontent leur territoire.

⁷² Démarche pluridisciplinaire entre la science politique et la sociologie dont lesquelles les SIC peuvent combler les lacunes pour une meilleure compréhension des enjeux.

Brochure de promotion de la culture et du sport (depuis 2014)

Brochure « Saison Culturelle - Une Montagne de Spectacle », Brochure « Magic Mont-Blanc Festival » avec vidéo Bande d'annonce, Site promotionnelle de la CCVCMB ou Office de tourisme de la Communauté, Répertoire de médiation Culture/Nature/patrimoine 2017-2018, le Contrat Destination Mont-Blanc... Espace naturel : Brochure Massif des Aiguilles Rouges (CCVCMB, Natura 2000, asso Réseaux des lacs sentinelles), Brochure « itinéraires raquettes-piétons » et « itinéraire ski de fond-piéton » pour le domaine nordique (établie avec la CCVCMB)

Cible :
Touristes
Touristes internationaux
Acteurs du tourisme
Sportifs et sportifs de haut-niveau

Objectifs : Faire vivre l'expérience de la station au lecteur afin qu'il puisse y participer et le partager avec d'autres : exemple le sport de sensation. Augmentation de l'expérience client. Recommandations et sensibilisation des activités humaines et des espèces du site naturel.

Une attractivité touristique renforcée par une stratégie de politique intercommunale durable : sectorialisation de l'activité communicationnelle

Non seulement les réseaux d'acteurs institutionnels sont plus que prêchés dans ces dispositifs mais en plus ils définissent totalement les pratiques communicationnelles de la CCVCMB. David Guéranger⁷³ montre que l'intercommunalité se définit par cette construction de réseau d'acteurs qui édifie les fonctionnements adaptés aux contraintes socio-politiques, c'est ce que montre notre étude au travers le dispositif FEDER par l'usage des Tics mené dans les politiques publiques de la CCVCMB. Cependant, l'idéologie politique de Monsieur Fournier (Maire de la commune et Président de la communauté) reste difficile à détecter dans les discours sociaux qu'il emploie dans les éditos des documents (brochures promotionnels, rapports, dossier de presses).

Logique de cooptation

Le fonctionnement intercommunale donne alors un espace aux agents de communication et responsables locaux de définir les stratégies pour leur intérêt et celui du réseau d'acteurs. La logique de cooptation de David Guéranger⁷⁴ confirme cette désignation de fonctionnement politique de cet EPCI, ce processus assure le

⁷³ Guéranger in Akraab, 2012

⁷⁴ Ibid., p. 173

maintien du statut du rôle politique de la CCVCMB ainsi que leur représentation du programme intercommunal dans la communication de la valorisation locale. Il repose également sur la négociation entre les maires de Les Houches, Chamonix, Vallorcine et Servoz (et depuis peu Argentière) s'accordant sur les répartitions des postes au sein des équipes qui dirigent le tout (exemple du rapport d'activités 2016). Nous le constatons également dans l'évolution du secteur communication par la différence entre l'organigramme dans ce rapport d'activité publié en 2016 (Annexe 3.2) et l'organigramme actuel sur le fonctionnement de la CCVCMB (Annexe 3.3). L'homogénéisation du personnel politique au sein de la communauté est donc favorisée et réaffirmée par cette logique.

La production des dispositifs par standardisation pour les sites et les brochures

En plus de l'obligation de publicité pour les bénéficiaires⁷⁵ de l'aide européenne, la CCVCMB se retrouve être dictée par l'« offre commercial » de FEDER, le contenu des dispositifs de communication se doit d'être parfait à commencer par l'harmonisation des logos (les mêmes pour les offices de tourisme des quatre communes) et des chartes graphiques du dispositif global. Notons ici que notre analyse ne s'est pas fait sur la période 2014-2019 pour les sites des offices de tourisme intercommunaux car ils existent depuis peu. Cependant, les brochures promotionnelles pour la culture, le sport ou les autres dossiers de presse depuis 2014 sont élaborées par la CCVCMB avec ce logo standardisé dans tous les contenus (voir Annexe 3.5) y compris ses dispositifs en collaboration avec la CCPMB.

Figure 8. Logo standardisé des dispositifs promotionnels de la CCVCMB



⁷⁵ <http://www.europe-en-france.gouv.fr/Centre-de-ressources/Etudes-rapports-et-documentation/Obligations-de-publicite-pour-les-beneficiaires-du-FEDER-et-du-FSE>

Si cette collaboration entre les responsables locaux (intercommunaux) et les agents de communication a produit une recherche d'innovation dans la communication promotionnelle du territoire, elle montre une évolution des pratiques au sein des actions publiques de la CCVCMB. De ce fait, la professionnalisation du secteur des Tics inscrit les communicants dans le projet du territoire. De ce fait, leur compétence vue dans ces activités communicationnelles montrent que le secteur de communication de la CCVCMB est devenue un secteur à part entière lié à une politique à long terme (voir affiche du FEDER dans la partie suivante).

Nous pouvons le voir aussi dans les recompositions des services dans le GIRN « Services Techniques des communes »; « Service Pistes et Sentiers de la CCVCMB »; « Service Communication de la commune de Chamonix »... C'est un ordre structurel qui profite aux agents de communication de l'intercommunalité car non seulement elle est une action intercommunale qui se démarque de la communication municipale (comme nous le voyons dans les logos des mairies en Partie 1) mais elle dégage aussi une dépendance totale par rapport aux agences de communication.

2.3 L'enjeu du programme européen FEDER pour la CCVCMB : entre transnationalisation des politiques publiques et processus de territorialisation par les Tics

Si le programme FEDER offre le « développement numérique comme moteur du développement économique et touristique du territoire » intercommunal Chamonix Mont-Blanc, il questionne toutefois l'usage double des dispositifs info-communicationnels de la CCVCMB. Sa mise en place affiche une dépolitisation des prises de décisions à l'exemple de l'information préventive des risques du territoire

(stratégie d'évitement de confrontation par discours technique) et une constitution du secteur de communication par son caractère politique à long terme (professionnalisation du secteur Tic/mutualisation des services avec la commune). Nous détectons deux types d'enjeux dans ce processus de territorialisation par les Tics : une transnationalisation des politiques publiques de la CCVCMB et une territorialisation des Tics qui profitent aux responsables locaux.

Une transnationalisation des politiques publiques de la CCVCMB

Le fait d'européaniser les actions publiques de la CCVCMB a provoqué la confrontation des modèles basiques du gouvernement français (exemple de la loi NOTRe). Ce programme d'aide FEDER accentue les résistances des états et des collectivités locales à produire la réformation de certains modèles d'action. En effet, l'incitation au processus de décentralisation qui profite au pouvoirs régionaux est un exemple d'action européenne insérée dans les politiques nationales.

Cet enchevêtrement des politiques nationales et européennes brouille la lisibilité de décision publique⁷⁶ ici entre la CCVCMB et l'État sur les politiques du territoire intercommunal Chamonix Mont-Blanc.

Toutefois, on peut dire que la tentative de soulever cette ambiguïté est anticipée par l'obligation des bénéficiaires à la publicité du programme. Exemple de mention de cette obligation en fin de page de les offices de tourisme : « L'opération « Développement d'un accueil numérique intelligent et innovant sur le territoire de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc » est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du FEDER » avec l'intégration d'un lien pour rediriger vers cette affiche.

⁷⁶ Ibid., p.265

Figure 9 : Affiche du dispositif d'aide européenne FEDER
pour la CCVCMB



Mais nous retrouvons aussi cette obligation, de manière plus formelle, dans les politiques de prévention comme dans toutes les présentations du dispositif « TAGIRN CCVCMB » à l'exception, bien sûr, des documents réglementaires qui sont d'ordre gouvernemental.

Notion de « territoire numérique » au service des responsables locaux

La logique d'inscription des Tics qui impulse le développement économique du territoire profite aux responsables locaux. Elle permet non seulement le maintien de l'activité communicationnelle de la part des politiques locaux mais elle a aussi permis à la structure intercommunale de se servir des Tics comme « outil d'accès à une territorialité virtuelle »⁷⁷ par l'enchantement du territoire⁷⁸ dans les sites internet des offices de tourisme et par la communication régulière des réunions annuelles des actions TAGIRN CCVCMB⁷⁹. Le programme FEDER n'a pas totalement défini les supports de communication de la CCVCMB mais il a aussi (sûrement) contribué à la modernisation de ses services. Ce constat est validé par la différence entre l'organigramme de la structure de la commune⁸⁰ et l'organigramme fonctionnel de la communauté aujourd'hui⁸¹. La gestion de production de communication de la CCVCMB est confiée à la collaboration entre Direction de Communication et Communication Environnementale de la communauté. Elle adopte une communication « décentralisée » (Doutrelot et al., 2012).

⁷⁷ Ibid., p.297

⁷⁸ par la Méthode AIDA comme nous l'avons vu dans les objectifs des sites

⁷⁹ et des programmations CIMA-POIA 2015-2020 sur le site : <http://risknat.org/girn-alpes-2/actions-des-TAGIRN/CCVCMB/index.html>

⁸⁰ Voir Annexe 3.2

⁸¹ Voir Annexe 3.3 « Organigramme fonctionnel (et non hiérarchique) de la CCVCMB, services mutualisés avec la Commune de Chamonix Mont-Blanc »

Conclusion de la troisième partie

Si la globalisation a favorisé le rapport politique publique, la décentralisation territoriale voulue par l'État dans les années 1980 s'est résulté d'une promotion de de surcompétitivité entre territoires. Cette substitution à la promotion de la compétitivité a joué un rôle dans les modifications des actions publiques locales (concurrences démesurées et « coopétition territoriale »⁸²). Les actions publiques d'une structure intercommunale comme la CCVCMB nous a montré qu'elle s'est ajustée aux spécificités de ces contextes pour la création de sa communauté en 2010⁸³ mais aussi, en fonction de l'idéologie politique qui régit parmi les responsables en son sein.

Deuxièmement, nous retrouvons les caractéristiques de la « managérialisation » de l'État qui sûrement ont conduit ces collectivités à s'engager dans les programmes de modernisation de bureaucratie des institutions en adoptant des techniques managériales venant du monde de l'entreprise (qualité et résultat comme objectif). Ces programmes de modernisation incluent la sectorialisation de l'activité de communication dans les EPCI.

Troisièmement, il ne s'agit pas dans cette dernière partie d'étudier la structure intercommunale dans son ensemble mais bien de travailler à partir des enjeux spécifiques du territoire emblématique qu'est la vallée de Chamonix Mont-Blanc. Le thème des risques naturels présent dans un territoire touristique comme celui-ci expose un problème transversal qui aborde le travail de communication de la CCVCMB, qui grâce à l'aide de réseaux d'acteurs, arrive à anticiper les risques et à continuer la promotion de son attractivité touristique.

⁸² Croissant, Valérie, et Bénédicte Toullec. « De la coopétition des territoires au consensus médiatique. L'exemple du traitement médiatique d'événementiels culturels par la presse régionale ». Études de communication, n° 37, décembre 2011, p. 97-114. Crossref, doi:[10.4000/edc.3238](https://doi.org/10.4000/edc.3238).

⁸³ Nous pensons que la communauté en a profité pour s'exclure du SIVOM du Pays de Chamonix Mont-Blanc depuis le panorama des lois qui ont fait suite à la réforme des collectivités, favorisant ainsi les conditions de sa création par la loi Grenelle, la loi NOTRe...

La CCVCMB témoigne de cette modernisation et dégage dans son usage des dispositifs info-communicationnels des orientations politiques précises dans l'ensemble de ses actions depuis 2014.

- A) Nous voyons une communauté qui s'appuie sur ses compétences et son réseau d'acteurs dans l'information préventive 1) mais reste soumise au directive gouvernementale dans la mise en place et le renouvellement des documents réglementaires : DICRIM, PPRN, PCS 2) la dépolitisation de ses politiques de prévention grâce à l'aide du programme européen FEDER a permis la mise en place du « TAGIRN CCVCMB » et dégage des modèles informationnels;
- B) Nous voyons une communauté qui adopte des positions partisans dans sa communication pour la valorisation de son environnement : 1) l'autonomie de sa communication publique reste dans les Réseaux Sociaux Numériques pour garder et démontrer la proximité avec ses habitants internes 2) les financements venant du programme d'aide européen FEDER utilisés uniquement pour la promotion touristique : les sites internet des offices de tourisme et brochures de culture et de sport

L'entrelacement de logiques politiques et économiques engendré par le programme européen FEDER pour la communauté ne nous permet pas de répondre aux deux hypothèses mais induit une analyse qui articule l'État français, l'UE, la Région et les responsables locaux et ouvre sur d'autre s u j e t d e recherche dans d'autres perspectives disciplinaire : communication des organisations publiques⁸⁴, la communication des organisations internationales⁸⁵, science politique des pratiques d'organisations internationales, sociologie des organisations et géographie sociale...

Cependant, les actions publiques locales détectées dans l'analyse de contenu de notre sélection de dispositifs info-communicationnels de la CCVCMB depuis 2014 permettent de dire que l'intercommunalité adopte un enchantement du territoire pour

⁸⁴ notamment les particularités et les contraintes de la communication de ces organisations

⁸⁵ notamment de l'UE

dépasser la question des risques par l'avantage qu'elle tire de l'attractivité touristique de son territoire et du réseau d'acteurs sociaux impliqué dans la protection de cet environnement. L'intercommunalité anticipe la peur de ses habitants internes par la mise en place de modèles informationnels de prévention pour ainsi garder et renforcer l'attractivité touristique de son territoire.

Enfin, notre étude du thème des risques naturels liée à ce territoire emblématique n'est qu'un aperçu de ce que peut faire l'approche communicationnelle pour un territoire en reconstruction comme celui-ci. L'approche communicationnelle peut ouvrir sur une perspective plus globale comme les contestations publiques dans le problème du réchauffement climatique, les formes d'entente parmi les collectifs de tissu-associatif contre la pollution de la vallée, les formes d'engagement éco-citoyenne en général, les dispositifs participatifs dans les rencontres sciences-sociétés⁸⁶ (Chavot, Masseran, 2010)...

⁸⁶ à l'exemple des programmes européens analysé dans cet article

Conclusion générale

Notre problématique soumettait que la communication fabrique une vision enchantée en direction du tourisme. L'information - communication va produire des dispositifs pour la valorisation du territoire.

Tout comme les politiques de transport et d'urbanisme⁸⁷, les politiques de développement économique et touristiques ou les politiques environnementales sont un processus politique en (re)construction permanente dans le territoire communal et intercommunal de Chamonix Mont-Blanc à cause des spécificités.

À l'issue de notre étude sur la structure intercommunale, les deux hypothèses présentent des résultats concluants :

► **La première hypothèse énonçait que la collectivité va adopter un enchantement du territoire pour dépasser la question des risques.** Notre recherche démontre que c'est la suite d'une logique économique, en direction du tourisme. Par l'analyse des cibles et des objectifs de chaque dispositif nous concluons que : 1) La communauté (comme la commune) va adopter des productions symboliques comme - les logos, les textes, les RSN... - des lieux représentés dans leur communication, ce sont des « imaginaires territoriaux » façonnés par les dispositifs info-communicationnels comme le média 2) la communauté va, grâce à ses compétences, s'appuyer sur son réseau d'acteurs pour financer et moderniser la communication de la valorisation locale. Nous l'avons vu avec le programme européen FEDER avec lequel les sites internet des offices de tourisme intercommunaux permettent le maintien et le renforcement de l'attractivité touristique par des modèles comme celui de

⁸⁷ Gallez, Caroline, et al. « Coordonner transport et urbanisme. Visions et pratiques locales en Suisse et en France ». Revue d'Économie Régionale & Urbaine, vol. avril, n° 2, août 2013, p. 317-37. Cairn.info, doi:[10.3917/reru.132.0317](https://doi.org/10.3917/reru.132.0317).

cooptation ou de standardisation 3) la communauté va, malgré la communication active de ses actions publiques dans ses discours, garder le maintien (en partie) de son secteur de communication. Nous l'avons vu par les postures partisans qu'elle adopte dans l'éditorialisation de sa communication publique en direction des habitants internes et externes - dans les RSN comme Youtube, la page Facebook ou le compte Twitter. L'évolution des organigrammes entre 2016 et aujourd'hui témoigne d'une communauté qui fait de son service communication, un secteur à la fois politisé et dépolitisé.

► **La deuxième hypothèse énonçait que l'anticipation des risques permet de maîtriser de la peur éventuelle des risques. Cette stratégie est donc un moyen pour garder et renforcer l'attractivité touristique du territoire.**

Notre recherche démontre que c'est la suite d'une logique politique en direction des habitants interne du territoire. Par l'analyse des cibles et des objectifs des dispositifs de la CCVCMB nous concluons que 1) La communauté va adopter des modèles dans l'information préventive des risques du territoire.

Sa communication des risques devient une réelle composante du travail du gouvernement de par le modèle d'instrumentalisation imposé dans les documents réglementaires mais aussi par les modèles « intégratif » et « configurationnel » qui donne le caractère double de son activité communicationnelle des risques : c'est à dire dans ce que fait sa politique de prévention à sa communication et inversement 2) La communauté va aussi s'appuyer sur l'aide de la région et le financement de l'UE pour créer une stratégie d'actions novatrices de GIRN pour son territoire intercommunal. La mise en place du « TAGIRN CCVCMB » en 2014 a produit une anticipation considérable⁸⁸ des risques du territoire en parallèle des mesures prises des services d'État

⁸⁸ RETEX IRMA 2018 [http://www.irma-grenoble.com/PDF/risques_infos/N38/38article08.pdf]

de la Haute-Savoie depuis la paravalanche de Taconnaz⁸⁹ 3) La communauté a des compétences limitées mais elle continue à s'impliquer dans la production de dispositif de « sécurité » selon Foucault pour la protection de ses habitants internes. C'est aussi une stratégie pour renforcer l'attractivité touristique. L'action d'anticipation des risques de la CCVCMB nous a permis de dégager dans sa démarche pluridisciplinaire⁹⁰ un apport scientifique intéressant.

Bien qu'elle ait un vaste réseaux d'acteurs, le territoire intercommunal de Chamonix Mont-Blanc est vraisemblablement un territoire en (re)construction profonde. Peu de temps après notre analyse du modèle de standardisation appliquée dans la communication promotionnelle de la CCVCMB, nous remarquons l'ajout du village Argentière dans les sites des offices de tourisme de la communauté.

La communication publique de la communauté de communes de Chamonix Mont-Blanc nous a révélé l'analyse systémique⁹¹ de trois formes d'engagements dans les actions publiques de son territoire : le maintien de l'interaction sociale (sociale), le développement de l'économie (économie) et la protection de l'environnement (environnement) qui coiffe à notre étude et qui, nous pensons, colle aux idéologies de développement durable de ses responsables locaux.

La notion d' « imaginaire territorial » recouvre l'ensemble des pratiques communicationnelles de la CCVCMB pour le maintien de son attractivité touristique,

⁸⁹ Nous pouvons le constater aussi dans la frise chronologique que nous avons réalisé à partir du DICRIM 2014 de la commune (en Annexe 1.1). Depuis les catastrophes meurtrières du Taconnaz en 1999, les risques avalancheuses ont été largement anticipé par les pouvoirs locaux. La communauté a su profiter de l'aide européenne POIA-FEDER pour mettre en place des actions novatrices de gestion de risque, mais ce sont les services d'État de la Haute-Savoie qui ont largement contribué à l'anticipation des risques du territoire depuis 2014. Nous pouvons le voir dans les nombreuses productions de dispositifs des acteurs privés comme la BBCM pour la réalisation, les réunions publiques et les révisions des PPRA Chamonix Mont-Blanc et Saint-Gervais-les-Bains (voir cartographie des acteurs publics sur les risques de la vallée de l'Arve en Annexe 2.2).

⁹⁰ Démarche pluridisciplinaire dans son réseau d'acteurs impliqué dans les risques de son territoire

⁹¹ l'approche systémique est la conduite humaine insérée dans un système global qui valide la définition du développement durable selon Mucchielli (Mucchielli in Khainnar, 2016)

elle a montré dans notre sujet que les dispositifs info-communicationnels contribuent à l'appréciation et à la fabrication d'enchantement du territoire de Chamonix Mont-Blanc. 1) le territoire en reconstruction est représenté par différentes productions symboliques qui construit son identité dans la communication publique de ses acteurs 2) le territoire est un espace de pratique sociale ou il y a des interactions entre les responsables locaux et ses habitants comme nous le voyons dans les modèles de dispositifs de sécurité 3) un espace public local à cause de la dimension démocratique d'apporte ces supports

Les contenus des supports info-communicationnels de la CCVCMB laissent paraître une construction du territoire qui fait du territoire un lieu d'affrontement de tensions entre acteurs dans ses modèles (Pailliar, 2018).

Projet de recherche pour les trois prochaines années

Le projet de recherche pour les prochaines années va faire la continuité de ce début d'étude sur la vallée de Chamonix Mont-Blanc.

Nous souhaitons pousser plus loin nos recherches dans l'usage de dispositifs info-communicationnels mais les orientations pour le projet sont encore floues. Toutefois nos orientations vont toujours porter sur l'intérêt que nous avons pour un territoire spécifique comme celui-ci. Après analyse de la communication de cette structure intercommunale, il nous semble intéressant de voir celle des autres structures comme celles impliquées dans les programmes interregionaux. Nos intentions vont alors changer. Voici quelques idées de proposition :

1. Comprendre l'approche communicationnelle dans des problèmes à « ampleur » internationale, ici la protection de l'environnement du territoire alpin. Peut être étendre la compréhension de la gestion des risques du côté Suisse/Italie, de la pollution due aux particules fines dans cette zone transfrontalière ou alors la perception de l'information préventive chez le citoyen 'européen' en général;
2. dans la communication des organisations internationales comme l'Union Européenne ou la Convention Alpine, leur usage et pratique communicationnelle sur ce carrefour alpin. Comme ce petit aperçu du programme FEDER, je souhaite en connaître plus sur les raisons de leur financement. Peut être étendre ma compréhension de toutes les organisations internationales impliquées dans les enjeux de l'environnement du territoire alpin à savoir leur action publique, leur système polico-administratif, leur forme/structure, leur compétence, leur limite et leur rapport avec les États. Comme la transnationalisation des politiques publiques et la territorialisation par les Tics dans l'étude de notre territoire, j'aimerais en savoir plus sur l'essor de la thématique environnementale dans les

discours et les espaces institutionnels reliés à la communication internationale à la manière de Oumar Kane⁹² (2018) ;

3. dans les démarches scientifiques interdisciplinaire sur les politiques environnementales, du niveau local au niveau international. À l'exemple de la limite du savoir, je me pose la question sur la limite des savoirs locaux (Barthélémy, 2005), ou alors comment sont fondées les rencontres « sciences-société » par les dispositifs de médiation (Chavot, Masseran, 2010)... et il y a t-il des modèles normatifs ? Quelles sont les formes de responsabilisation/individualisation dans ces cas? etc.

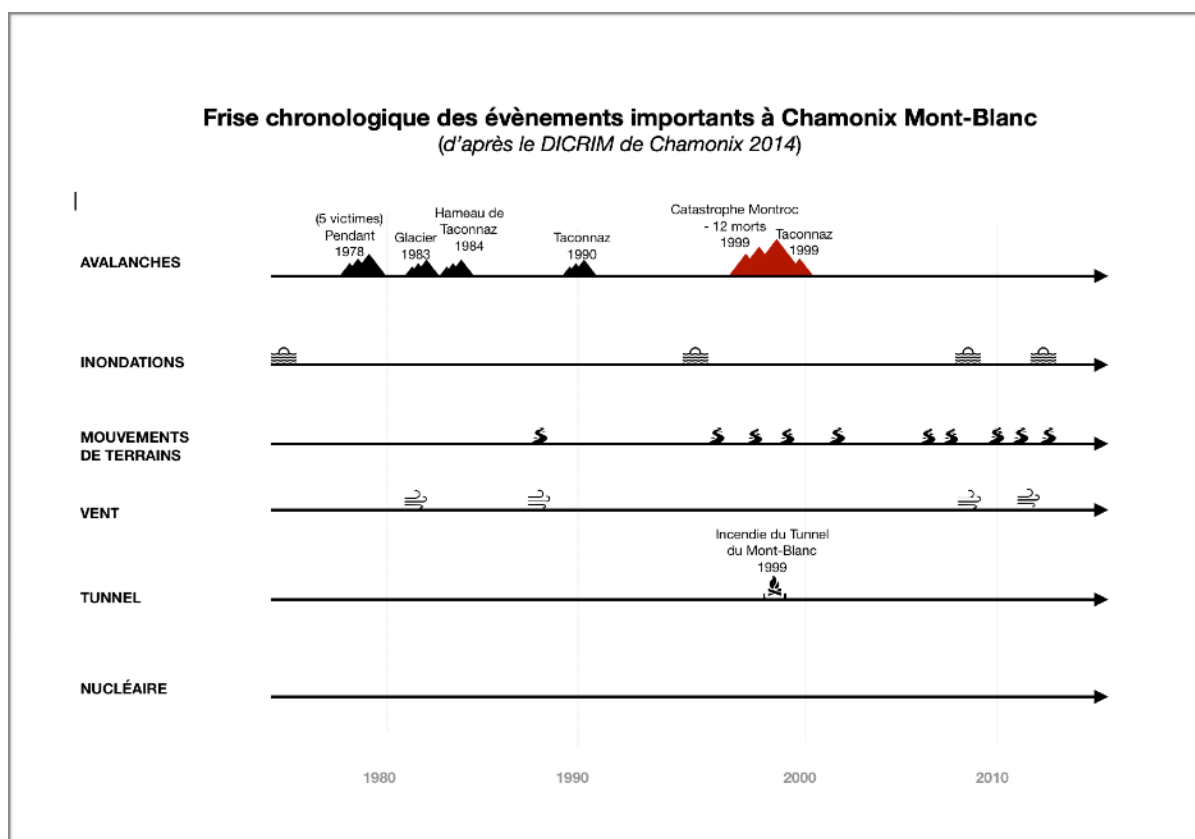
⁹² Kane, Oumar. « La communication internationale à l'épreuve de la crise écologique. Contours d'un modèle de la double présence ». Communiquer. Revue de communication sociale et publique, n° 24, décembre 2018, p. 95-114. journals.openedition.org, doi:[10.4000/communiquer.3534](https://doi.org/10.4000/communiquer.3534).

T a b l e s	d e s	a n n e x e s
Tables des annexes		130
Annexes Partie 1		132
Annexe 1.1 : Frise chronologique des événements naturels dans la commune de Chamonix Mont-Blanc		132
Annexe 1.2 : Observation des sites internet des 14 communes		132
1.2.1 Grille d'analyse des sites internet des communes de Chamonix Mont-Blanc		132
1.2.2 Les logos des quatorze communes du territoire de Chamonix Mont-Blanc		133
Annexe Partie 2		134
Annexe 2.1 : Organigramme « La démarche Française des risques majeurs »		134
Annexe 2.2 : Cartographie des acteurs publics sur les risques dans la vallée de l'Arve		135
Annexe 2.3 : Bulletin Municipal « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999		139
2.3.1 : Page 1 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999		139
2.3.2 : Page 2 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999		140
2.3.3 : Page 3 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999		141
2.3.4 : Page 4 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999		142
2.3.5 : Page 5 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999		143
2.3.6 : Page 6 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999		144
2.3.7 : Page 8 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999		145
2.3.7 : Page 9 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999		146
Annexe Partie 3		147
Annexe 3.1 : Analyse des rapports d'activités 2016-2017 des deux Communautés		147
Annexe 3.2 : Organigrammes des services la CCVCMB et de la communes de Chamonix Mont-Blanc		149
Annexe 3.3 : Organigramme fonctionnel (non hiérarchique) de la CCVCMB		150
Annexe 3.4 : Figures et extraits		151
3.4.1 : Extrait Dossier de Presse « La vallée à Energie Positive » Octobre 2018		151
3.4.2 : Figures 7 logo du SIVOM Pays de Mont-Blanc		152
3.4.3 : Figure 8 extrait du rapport d'activités 2017 de la CCPMB		152

3.4.4 : Figure 9 Logo des offices de tourisms des communes De la CCVCMB	152
3.4.5 : Figure 10 : Affiche du dispositif d'aide européenne FEDER pour la CCVCMB	153
Annexe 3.5 : Analyse de contenu des dispositifs de la CCVCMB et de la commune de Chamonix Mont-Blanc	154
3.5.1 Récapitulatif des différentes actions des cibles pour la valorisation locale de la commune	154
3.5.2 Récapitulatif des différentes actions d'information préventive de la commune de Chamonix	155
Bibliographie	156
Ouvrages scientifiques	156
Articles et chapitres d'ouvrages	156
Ouvrages non scientifique	163
Rapports officiels et études	163
Thèses	164
Corpus de documents pour l'analyse de contenu cibles et objectifs CCVCMB (2014-2019)	164
Sitographie/webographie	166

Annexes Partie 1

Annexe 1.1 : Frise chronologique des événements naturels dans la commune de Chamonix Mont-Blanc



Annexe 1.2 : Observation des sites internet des 14 communes

1.2.1 Grille d'analyse des sites internet des communes de Chamonix Mont-Blanc

Observation de la page d'accueil des sites internet des 14 mairies le 23/04/2019			
	Utilisation de l'image de marque « Mont-Blanc » dans logo	Promotion et enchantement du territoire par les images	Présence de rubrique Risques ou Environnement
Chamonix Mont-Blanc	Oui	Oui	Oui
Les Houches	Oui	Oui	Non

Servoz	Oui	Oui	Non
Vallorcines	Oui	Oui	Oui
Passy	Oui	Oui	Oui
Combloux	Oui	Oui	Non
Les Contamines Montjoie	Non	Oui	Non
Cordon	Non	Oui	Non
Demi-Quartier	Non	Oui	Oui
Domancy	Oui	Oui	Non
Megève	Oui	Oui	Non
Praz-sur-Arly	Oui	Oui	Non
Saint-Gervais-les-Bains	Oui	Oui	Oui
Sallanches	Oui	Oui	Oui

1.2.2 Les logos des quatorze communes du territoire de Chamonix Mont-Blanc



Annexe Partie 2

Annexe 2.1 : Organigramme « La démarche Française des risques majeurs »

Quoi ?	Qui ?	Comment ?
La connaissance de l'aléa	▶ Ministère de l'Environnement ▶ Ministère de l'Agriculture (forêt)	Financement d'études scientifiques et techniques et acquisition de données.
La surveillance, la prévision et l'alerte	▶ Ministère de l'Environnement ▶ Ministère de l'Agriculture ▶ Ministère de l'Intérieur ▶ Ministère de l'Éducation nationale	Organisation humaine spécifique et équipement des territoires en moyens et outils pour la surveillance et la prévision des phénomènes hydro-météorologiques, météo-marins, hydrogéologiques, des mouvements de terrain, du volcanisme...
L'information	▶ Ministère de l'Environnement ▶ Ministère de l'Intérieur ▶ Maire	Le préfet établit le DDRM. Le maire établit le DICRIM. Le ministère de l'Environnement assure une diffusion nationale de l'information via internet. Le ministère de l'Environnement informe en temps réel les citoyens des données relatives à la surveillance, la vigilance et la prévision.
L'éducation	▶ Ministère de l'Éducation nationale ▶ Ministère de l'Environnement ▶ Ministère de l'Éducation nationale	Inscription dans les programmes. Réseau de coordonnateurs auprès des recteurs Journée nationale face aux risques. Formation des professionnels de la gestion des risques, du bâtiment, de l'aménagement, etc.
La prise en compte du risque dans l'aménagement	▶ Ministère de l'Environnement ▶ Ministère du Logement ▶ Maire	Mise en œuvre des plans de gestion des risques d'inondation (PGRI). Établissement des plans de prévention des risques (PPR). Respect de la réglementation nationale sur la prévention du risque sismique (zonage sismique, règles de construction parasismique), contrôle du respect des règles. Prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme et contrôle de légalité
La mitigation	▶ Ministère de l'Environnement ▶ Ministère du Logement ▶ Collectivités	Formation des professionnels (architectes, ingénieurs, artisans). Financement des travaux de confortement parasismique du bâti vulnérable aux Antilles. Financement des travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations. Réalisation d'ouvrages hydrauliques (bassin de rétention, systèmes de ralentissement dynamique, digues, etc.) Réalisation de diagnostic de vulnérabilité et de travaux de réduction de vulnérabilité (pose de batardeau, réseaux électriques descendant, etc.) Relocalisation des biens et activités hors des zones à risque.
La préparation de crise	▶ Ministère de l'Intérieur ▶ Maire	Les services de la protection civile ou le maire préparent la crise.
La gestion de crise	▶ Ministère de l'Intérieur (préfet) ▶ Maire ▶ Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)	Mobilisation des moyens (fonctionnaires, services publics, réserve communale de sécurité civile, éventuellement armée).
Le retour d'expérience	▶ Ministère de l'Environnement ▶ Ministère du Logement ▶ Ministère de l'Intérieur	Missions d'analyses des catastrophes (REX). Capitalisation de l'ensemble des données permettant d'améliorer la connaissance des risques, de perfectionner les plans de gestion et de prévention, de réviser les documents d'urbanisme, etc.
L'indemnisation	▶ Commission de catastrophe naturelle (ministère de l'Économie, ministère de l'Environnement, ministère de l'Intérieur, Caisse centrale de réassurance)	Une fois l'arrêt de catastrophe naturelle pris, les assurances mettent en place une procédure particulière d'indemnisation.

Annexe 2.2 : Cartographie des acteurs publics sur les risques dans la vallée de l'Arve

Cartographie des acteurs de la vallée de l'Arve		
CT	Documents Info-com	Remarque
Mairie Annemasse	DICRIM, PCS, Loi du 13 Août 2004 sur la modernisation de la sécurité civile, lettre personnelle du préfet sur l'information sur les risques naturels et technologiques. Extrait règlement du PPRI, fiche pollution atmosphérique	Commune en frontière de la Suisse qui connaît de grandes mutations démographiques. Ville exposé aux risques naturels et technologiques. Ancien Phénomène météorologique important, coulées de boues (1993), et séisme (1996). La ville, dans l'ensemble, informe ses habitants sur les principaux risques et mesures à prendre lors d'une alerte. Dicrim à jour, on ne voit que des extraits (extraits PPRI, extrait règlement...). Pas de grands enjeux environnementaux.
Mairie Cluses	-	Petite ville savoisienne. Ville exposé aux risques naturels et technologiques. Aucune information préventive sur les risques.
Mairie Saint-Gervais-les-Bains	DICRIM, Communiqué de presse Poche d'Eau du Glacier de Tête Rousse, Zone d'alerte et évacuation du secteur Bionnay, Fiche consignes d'urgences au signal d'alerte par les sirènes. Règlement de la pratique de la chasse, Arrêté municipal portant sur les prescriptions relatives à la sécurité sur les pistes de ski.	Ville touristique exposé aux risques naturels et technologiques. Phénomène emblématique : rupture Poche d'eau du Glacier Tête Rousse en 1892 et risque de se rompre encore. Site moderne. Risque spécifique par la mairie, enjeu mentionné dans le Dicrim, un communiqué de presse, affiches, système d'alerte, consignes dans les établissements scolaire.

Cartographie des acteurs de la vallée de l'Arve		
Mairie Chamonix Mont-Blanc	DICRIM, Dossier communal de sauvegarde consultable uniquement en mairie, Dossier communal synthétique-Information préventive des populations sur les risques majeurs, Plan familial de mise en sûreté , PLU Chamonix-Mont-Blanc (Règlement, Projet d'Aménagement et de DD, arrêté préfectoral,) Information et prévention avalanche hors piste Chamonix, Sondage dégagement des Pistes à Chamonix. Quelques extraits du Commissaire d'enquête (Rapport, conclusion, cahier de prescription et recommandations architecturales et paysagère)	Ville touristique exposé au Risque d'avalanche important. Site moins moderne. La mairie travaille avec une société de prévention et de secours en Montagne et une plateforme d'information documentée. Une commune qui informe ses citoyens (affiches, flyers, IAL...) Site contenant un nombre important de données communales en raison de la spécificité de la zone géographique. Repérage de plusieurs projet d'aménagement, le PLU souvent discuté par les CC.
Données Communales (Préfet Haute-Savoie)		
Données Communales Annemasse	PPRI de l'Arve (carte Inondation, carte des aléas, localisation des phénomènes, carte règlementaire, Règlement), Information préventive (carte des aléas naturels, carte localisation des aléas, tableaux descriptifs de la carte d'Arve, carte localisation des ouvrages de protection, dossier photographique)	PPRI de l'Arve important. Documents administratifs beaucoup trop formel, confusion dans l'émetteur du document (services de l'Etat : DDT, DDAF, SRTM, ONF...). Documents anciens pour la plupart (2001), tableaux et cartes des aléas presque incompréhensible. Le rapport au lieu enlevé, lectorat novice face à la technicité des registres et normes imposé par l'Etat. Présence du SIAEB devenu plutard le SM3A.

Cartographie des acteurs de la vallée de l'Arve		
Données communales Cluses	PPRI de l'Arve (Carte location des phénomènes, carte des aléas, règlement...) PPRN (cartes des aléas, carte localisation des phénomènes prévisibles, carte règlementaire, Règlement...) Dossier communal synthétique	PPRI de l'Arve important. Documents anciens (2001), même contraintes dans les normes et registres que les données d'Annemasse. Quelque mention du SIVOM de Cluses devenu plutard le SM3A. Info : Le PAPI (Programme de prévention des inondations de l'Arve) est un outil entre CT et Services de l'Etat pour saisir les problématiques des inondations de l'Arve. Les principaux maîtres d'ouvrages sont : la SM3A, l'Etat (finance 70%), le conseil départementale de la Haute-Savoie et quelques CC.
Données communales Saint-Gervais-les-Bains	PPRN (Rapport de présentation), carte des aléas, carte de localisation des phénomènes, carte des enjeu, carte règlementaire partie Nord, partie sud, arrêté préfectoral, rapport proposant l'approbation du projet de PPRn, conclusion su commissaire enquêteur du Enquête publique du PPRn, rapport d'enquête du CE, arrêté préfectoral révision du PPRn, Dossier Communal Synthétique	Documents beaucoup plus à jour (2010-2015). Important documents sur les PPRn (carte, rapport CE, arrêtés, document CE), le Préfet de la Haute-Savoie montre les différents services de l'Etat en son sein (cellule d'analyse Risques et Prévention, les ministères impliqués, puis ingénieur conseil géologie etc).

Cartographie des acteurs de la vallée de l'Arve

Données communales Chamonix	PPR Avalanche (rapport de présentation, carte de localisation des avalanches 1/2, carte des aléas 1/2/3, carte des enjeux 1/2/3, carte réglementaire 1/2/3/4, le règlement, annexe technique 1/2) Pièces administratives (arrêté préfectoral - approbation du PPRA, avis du CE, Rapport CE, annexes) Dossier soumis à enquête publique (rapport de présentation, carte des aléas, carte de localisation des phénomènes, carte réglementaire, règlement, rapport synthétique des observations) PPR Mouvements de terrains, crues torrentielles et inondations (rapport présentation, carte de réseau hydrographique, carte localisation des phénomènes naturels historiques, carte des aléas, règlements...) dossier communal synthétique.	Nombre important des données communales. Données beaucoup plus à jour (couleur et modernité des polices). Les dossiers du PPRA soumis à une enquête publique en 2015, le PPRA revisité suite à la consultation de la population. Apparitions d'un groupement d'expert BBCM sollicité pour les questions techniques dans les questions liées aux Avalanches. Plusieurs ministères impliquées dans l'élaboration des documents. Repérage d'éclatement d'un SIVOM devenu deux CC (CC de la vallée de Chamonix et CC Pays du Mont-BLanc)
---	---	---

COMMUNE DE CHAMONIX MONT-BLANC

CHAMONICIPAL

SOMMAIRE

- VOTRE CONSEILLER DE SECTEUR**
Page 2
- PAGE PRATIQUE EDITO (Suite)**
page 3
- ENVIRONNEMENT**
Le Prix de l'eau - Le Gaz
page 4
Maisons Fleuries
page 6
- TRAVAUX**
Ferme de Montroc M. Croz
Posettes - DZ des Bois
page 5
- LA PAGE SPORT**
page 7
- REMONTÉES MÉCANIQUES**
pages 8-9
- TRIBUNE LIBRE**
pages 10-11
- SOMMETS DU TOURISME**
SCHÉMA COMMERCIAL
page 12



Manifestation au Tunnel du Mont-Blanc le 30 octobre 1999



Signature d'un protocole d'accord pour la Compagnie du Mont-Blanc

EDITO

Le 30 octobre dernier, la vallée toute entière avait décidé de manifester son opposition ferme à toute reprise du trafic des poids lourds dans le tunnel du Mont-Blanc aux cotés de l'Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc soutenue par la présence des représentants d'une soixantaine d'associations européennes.

(suite en page 3)

OCTOBRE-NOVEMBRE 99

n°73

2.3.2 : Page 2 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999



Madame, Monsieur,

En cette fin d'année 1999, des manifestations sont prévues un peu partout dans le monde afin de fêter le passage à l'an 2000. Dans notre vallée, nous attendons de nombreuses personnes (touristes et résidents secondaires) pour cette période charnière que chacun prépare activement.

Afin que toutes les festivités prévues se déroulent dans les meilleures conditions, nous prévoyons, ainsi que chaque année, quelques mesures restrictives concernant la circulation et le stationnement au centre-ville, sur la place du Mont-Blanc ainsi qu'au centre d'Argentière.

Nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte et d'en informer, autant qu'il vous est possible, vos clients ou vos pensionnaires, votre famille et vos amis.

MOIS DE DECEMBRE

- **Place du Mont-Blanc :**

- A partir du 15 décembre, la partie "amont" du parking (côté Alpina) sera réservée aux services de la mairie pour préparer l'animation de Noël et de la St Sylvestre. Constitution d'une masse de neige de culture dans laquelle travailleront des sculpteurs.

- Du 25 au 30 décembre, animations à partir de 18 heures autour de la sculpture.

14 DECEMBRE

- **Animation prévue :**

- Place du Mont-Blanc, le 14 décembre après-midi (reporté au 16 en cas de mauvais temps), les 1665 élèves de Chamonix fêteront l'an 2000.

- **Contraintes de circulation et de stationnement :**

- Fermeture des parkings du Mont-Blanc à partir de 12 heures.
- Fermeture de l'avenue du Mont-Blanc à la circulation entre 14 heures et 16 heures.

NUIT DE NOËL : 24 DECEMBRE

- **Animations prévues :**

- Marché hebdomadaire place du Mont-Blanc à partir de 14 heures sur la partie aval du parking (côté Ensa).
- Arrivée du Père Noël place du Mont-Blanc. Animation entre 17 et 18 heures.
- Descente aux flambeaux des "Pères Noël" aux Planards à partir de 18 heures 30.

- **Contraintes de circulation et de stationnement :**

- Fermeture des parkings du Mont-Blanc à partir de 12 heures.
- Fermeture de l'avenue du Mont-Blanc à la circulation entre 16h30 et 18h30.
- L'arrêt-bus place du Mont-Blanc ne sera pas desservi pendant cette période.
- A partir de 20 heures, il sera possible de bénéficier des tarifs de nuit pour stationner au parking couvert St Michel et au parking couvert d'Entrèves : 1 Franc/heure (franchise pour la 1^{ère} heure). L'entrée au parking St Michel sera possible jusqu'à 24 heures et l'entrée au parking d'Entrèves jusqu'à 21 heures. Le ticket permet de sortir à n'importe quel moment.

2.3.3 : Page 3 du « Chamonicipal » de Octobre-Novembre 1999

EDITO (suite de la page 1)

Cette prise de position collective est la conséquence du terrible drame que nous avons vécu en mars dernier et s'inscrit également dans une réflexion menée par la municipalité depuis plusieurs années, induite par les nuisances croissantes incompatibles avec les qualités exceptionnelles de notre ressource naturelle.

Le même jour, en fin d'après-midi, nous avons poursuivi avec l'Association de Défense de l'Hôpital contre le transfert de la maternité à Sallanches, alors que les conditions d'accueil des futures mamans sont loin d'être optimales sur ce site.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, par leur mobilisation, ont participé au succès de cette journée et encouragé les représentants des associations et les élus à poursuivre ces combats qui nécessitent une motivation quotidienne et de longue haleine.

Michel Charlet
Maire,
Vice-Président du Conseil Général

COMMUNE DE CHAMONIX MONT-BLANC

Refonte Triennale et Révision des LISTES ÉLECTORALES INSCRIPTIONS

du 01.09.1999 au 31.12.1999
DERNIER DÉLAI

Toute personne de nationalité française et/ou tout citoyen de l'Union Européenne résidant en France ayant atteint ou qui atteindra la majorité au plus tard le 29 février 2000

CHANGEMENT D'ADRESSE

POUR LES ÉLECTEURS DÉJÀ INSCRITS
Signaler durant cette période au service des élections, toute modification nécessaire (changement d'adresse, état-civil, etc.)

DANS TOUS LES CAS
Se présenter en mairie, service des Relations Publiques, muni de pièces d'identité et de justificatifs de domicile récents

AUX HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h45 le samedi matin de 8h30 à 12h

P R A T I Q U E

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 21 novembre	Ferrari	Chamonix-Sud
Lundi 22 novembre	Piot	Chamonix
Dimanche 28 novembre	Blanc	Chamonix
Lundi 29 novembre	Ferrari	Chamonix-Sud
Dimanche 5 décembre	Colle	Chamonix
Lundi 6 décembre	Blanc	Chamonix
Dimanche 12 décembre	Ferrari	Chamonix-Sud
Lundi 13 décembre	Colle	Chamonix
Dimanche 19 décembre	Blanc	Chamonix
	Piot	Chamonix

PHARMACIE DE GARDE DE NUIT
TÉL 04 50 53 36 79

MÉDECIN DE GARDE - TÉL 04 50 53 48 48

N° VERT ENVIRONNEMENT 08 00 34 55 10
Problèmes d'environnement ?

Ce numéro vert (gratuit) est à votre disposition. N'hésitez pas à appeler, on prendra note de votre demande et on vous répondra.

ATTENTION ! GUICHETS FERMÉS À LA POSTE LE 31 DÉCEMBRE

«...Afin de préparer activement le passage à l'an 2000, la Poste procède depuis plusieurs mois à une vérification systématique de tous ses processus informatiques et industriels.

Ce dispositif se poursuivra naturellement d'ici à la fin de l'année et au début de l'an 2000. Pour cette raison, et comme l'ensemble des établissements financiers, la Poste a décidé de ne pas ouvrir les guichets de ses bureaux au public le 31 décembre 1999. Si les opérations de distribution du courrier et de livraison des colis seront effectuées comme à l'habitude, les postiers des bureaux se consacreront aux opérations de sauvegarde des données informatiques et à la préparation des procédures de bascule qui sécuriseront dans tous les cas le service rendu aux clients».

LA MAIRIE D'ARGENTIÈRE A VOTRE SERVICE

La mairie d'Argentière est ouverte au public
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h,

Une permanence des adjoints et conseillers municipaux du haut de la vallée est assurée
chaque samedi de 10h à 12h

**Le Gaz naturel :
un combustible
moins polluant
pour**

L'arrivée
nos vallées
très atten
correspon
de confort
et de resp
ment, nos
fage des l
particulier
Après étu
va voir ab
la possibi
d'un prem
Plus de 30
(dont un p
rion, à 180
de) seront
amener le
vallée jusq
où sera ins
détente réc
«transport
tribution p
vaux du rés
commence
chain : 22 k
saires pour
de la vallée.
Dans un pr
rive gauche
mentée, les
en coordina
mune et l'en
autres gestic
réseaux sout
cette installa
gressivemen
miers clients
approvisionn
prochain.
Le réseau de
exploité par
mais les insta
rieures pour
et entretenue
chauffagiste
peu qu'il soit
label «PGN»
du Gaz Nature
promotionnel
par Gaz de Fr
ments sur les
ment, prêts à

Renseignez-vous : permanen-
ce chaque mardi matin de 9
heures à 11 heures dans les
locaux EDF-GDF 30 place du
Mont-Blanc, ou téléphone :
04 50 65 37 53

ENVIRONNEMENT

LA VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC : LABORATOIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

La carte postale est belle ! Splendides sommets enneigés, merveilleux glaciers, espaces boisés remarquables, généreux alpages, lacs de montagne, espaces naturels de fond de vallée... La vallée de Chamonix est un territoire unique !

Unique mais fragile et soumis plus qu'ailleurs aux changements climatiques. Le réchauffement est deux fois plus marqué qu'en plaine, les glaciers s'amincissent, le cumul de neige a été divisé par 2 en 40 ans, les risques d'éboulements et d'écroulements sont plus fréquents... Le territoire est si emblématique qu'il est souvent présenté comme un laboratoire d'analyse du changement climatique.

Nous sommes en première ligne mais nous ne voulons pas nous contenter d'être un sujet d'observations !

La Vallée de Chamonix Mont-Blanc est résolument engagée depuis plusieurs années, avec de nombreux partenaires institutionnels, avec ses voisins frontaliers, dans de multiples combats pour protéger son environnement, lieu de vie de nos populations et aussi support de l'économie locale.

Labellisée TEPOS (Territoire à énergie positive) et TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), elle a adopté en 2012 le premier Plan climat en territoire de montagne, puis développé en 2015 un Plan qualité de l'air spécifique.

Nous menons une politique active de développement des transports collectifs et des mobilités douces ou électriques, nous favorisons la rénovation énergétique des bâtiments, avec un accompagnement privilégié et des aides financières importantes.

Nous utilisons une électricité 100% renouvelable, nous chauffons nos bâtiments publics au gaz, nous construisons des centrales hydroélectriques et bientôt une usine de méthanisation et une station verte.

Protéger l'air qu'on respire, l'eau qu'on boit, les paysages exceptionnels qui nous entourent est notre priorité. C'est un combat difficile et coûteux qui se mène sur de multiples fronts, seuls ou en partenariat, à travers différents dossiers. Les enjeux sont immenses. Cela représente des investissements publics considérables, compte tenu de la taille de notre communauté et le volume annuel des dépenses liées à l'environnement ne cesse d'augmenter.

Nos objectifs sont clairs : lutter contre les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques, valoriser et protéger notre territoire exceptionnel et ceux qui y vivent.

Eric Fournier, maire de Chamonix-Mont-Blanc et président de la communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc
Jérémy Vallas, maire de Vallorcine
Maurice Desailoud, maire des Houches
Nicolas Errard, maire de Servoz
Ces quatre communes constituant la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc



La vallée de Chamonix-Mont-Blanc

UNE
EAU
DE
QUALITÉ

de 0,81 F/m³
nissement à
639,06 F/an,
remiers m³ et

«tages». Telle
thèse annuel
e l'eau effec-
S. (Direction
ale).
chées sur les
égulièrement
services Tech-

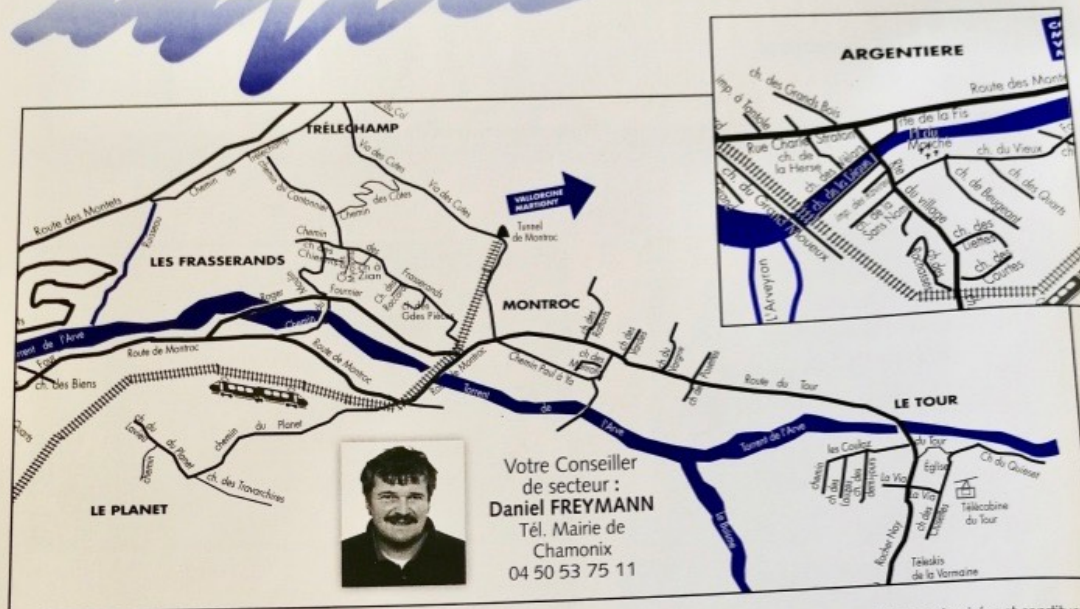
rs concernant
endie du villa-
alement l'en-
t Trélechamp.
000.

les, route des
aires évidentes,
u privées sont
der au réseau
ayer, de ce fait.

STATION D'EPURATION DES HOUCHES

La mise aux normes de la station d'épuration représente un programme de travaux de 85 MF en première phase et de 11 MF en deuxième phase, à raison de 87,32 % pour la commune de Chamonix. L'Agence de l'Eau assure, pour sa part, un financement à hauteur de 30 % et participe à une avance de 20 % sur 17 ans. Un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé cet été pour le Sivom Haute-Vallée de l'Arve et la signature des marchés de travaux pourrait se faire à la fin de l'année 2001.

VOS CONSEILLERS DE SECTEUR



TRAVERSÉE D'ARGENTIÈRE

Après la route du Plagnolet (1^{re} tranche), les travaux concernant la traversée du village ont été suivis de l'aménagement de l'entrée Nord. Réduire la vitesse des voitures, refaire les réseaux souterrains (assainissement, etc.), réaménager le parking de la Fis, prolonger les trottoirs, fleurir l'entrée du village : telles ont été les idées directrices de ce chantier.

Plus bas, les travaux concernant les réseaux souterrains de la rue Charlet-Straton (assainissement séparatif, enfouissement des lignes aériennes, etc.) ayant été réalisés, on envisage aujourd'hui le traitement de surface (avec notamment l'aménagement de trottoirs sécurisés) de cette rue qui voit passer un fort trafic automobile et un grand nombre de piétons. Des réunions seront programmées cet automne avec les riverains et les propriétaires pour affiner des projets que l'on souhaite réaliser en l'an 2000. Par ailleurs, le trottoir longeant la Persévérance pourrait être prolongé par un passage abrité jusque sur la place du Marché.

PLACE DE LA MAIRIE ET ACCÈS À L'ÉGLISE ET AU VILLAGE

Suite à la mise en place du sens unique devant la mairie, les problèmes évidents de circulation dans ce secteur pour accéder au vieux village pourraient trouver une solution grâce à un deuxième pont enjambant l'Arve à hauteur du cimetière. À étudier.

Devenue très conviviale, la place de la mairie a bénéficié d'un superbe fleurissement, grâce au service «Espaces Verts» de la Ville, mais grâce aussi aux judicieux conseils du Comité de Village qui participe activement aux projets d'amélioration du haut de la vallée.

PRESBYTÈRE

Le départ, très regretté, de l'Abbé Eyheralde ne doit pas signer l'abandon de ce magnifique bâtiment communal - un des plus anciens d'Argentière. On réfléchit sur sa future destination : archives paroissiales, logement des

prêtres de passage, mini «maison de la montagne»... et sur sa réhabilitation. Toutes les propositions seront étudiées.

GARAGES DES VÉHICULES DE LA VOIRIE

On étudie également un projet de construction, sur l'emplacement du deuxième tennis aux Iles, d'un bâtiment destiné aux services voirie-déneigement : garages pour les véhicules, locaux techniques, etc. Une opportunité qui permettrait de démolir les garages actuels, très vétustes, situés à l'entrée Nord du village et de récupérer les locaux voisins de la halte-garderie pour un éventuel agrandissement de celle-ci.

PROGRAMME DE MOLOKS

Le programme d'installation des moloks se poursuit sur l'ensemble de la commune. A Argentière : place de la Gare, place du Marché, chemin de la Moraine, hameau du Planet... et très bientôt près du cimetière.

RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Avec le raccordement «assainissement» du haut de la vallée au collecteur principal - dont on ne peut que se féliciter - les travaux concernant ces réseaux se poursuivent :

- Chemin de la Moraine : eau, assainissement et éclairage public.
- Chemin du Planet : eau et défense incendie ainsi que drainage du terrain.
- Village de Montroc en aval du chemin Paul à Ya : assainissement.
- A l'étude : projet global pour Trélechamp et le Tour : alimentation en eau (avec réservoir à Trélechamp), assainissement et enfouissement des réseaux aériens.

SÉCURISATION DES ROUTES

La route nationale en amont d'Argentière, les routes d'accès aux villages de Montroc, du Tour, du Planet et

de Trélechamp restent non sécurisées et constituent une de nos préoccupations majeures. Des tractations sont actuellement en cours au niveau de la Région. On garde l'espoir d'une réponse favorable qui permettrait de lancer de réelles études sur les problèmes. Réponse dans 6 mois...

Néanmoins, au niveau des Posettes et du couloir des Nantets, on compte bien sur la troisième tranche de râteliers, indispensable pour protéger l'entrée du village du Tour.

Par contre, l'utilisation du tunnel des Montets en cas de fermeture du col sera sans doute, l'hiver prochain, beaucoup moins souple (raisons de sécurité) suite à l'accident du tunnel du Mont-Blanc.

LOGEMENT

La construction des logements sociaux d'Argentière ont constitué une grosse bouffée d'oxygène notamment pour les jeunes qui cherchent à se loger. Tout n'est pas réglé pour autant, et les demandes sont nombreuses, tant au niveau des gens du pays que des saisonniers.

CONFLUENCE ARVE-ARVEYRON

Travaux d'endiguement, aménagement des berges. Les projets seront lancés par le Comité de Rivière St pour ces travaux de protection contre les dégâts d'eau qui consistent à assagir les lits des torrents.

DIVERS

- Projet d'aménagement de la Via au Tour : escalier pavé...
- Travaux prévus sur l'église d'Argentière : extérieurs.
- Relais Information Service : à prévoir aux CH après ceux d'Argentière-centre et de Montroc-Le Tour.
- Travaux de dérivation de l'Arve aux Posettes : voir page 5.
- Ferme communale de Montroc : voir page 5.

RENTREE DES CLASSES 1999-2000 : l'année charnière



458 élèves en maternelle, 714 en primaire, 705 collégien et 210 lycéens... soit un total de 2087 scolaires dans la vallée pour cette rentrée-charnière vers le troisième millénaire.

Le début du XXI^e siècle avait vu pousser, éparpillées tout au long de la vallée, les petites écoles de hameau que nous reconnaissons encore très bien grâce à leur allure un tantinet "rétro" : école du Tour, école de Montror, école d'Argentière (actuelle mairie-annexe), école des Grassonnets, école des Tines, école des Praz, écoles de Chamonix (actuel PGHM), école des Pélérins (démolie), école des Bossons. C'est avec la création du lycée (enseignement général) que nous espérons fêter notre passage au XXI^e siècle dans le domaine scolaire. Cette étape importante exigera d'importants travaux ainsi qu'une restructuration globale de la Cité Scolaire.

A suivre...

En attendant, Chamonicipal souhaite la bienvenue à tous les nouveaux enseignants et administratifs qui accompagnent nos enfants et nos jeunes pendant toute cette année scolaire.

RÉNOVATION DE L'HABITAT avec Act-Habitat

Opération mise en route au sein du Sivom Pays du Mont-Blanc, l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) est menée, depuis 1997 par Act-Habitat, organisme compétent pour étudier et monter les dossiers (aides financières, conseils pour les travaux, etc.). Une belle réussite puisque, grâce à cette aide, 16 nouveaux logements à l'année seront disponibles sur la commune.

ENVIRONNEMENT

MAISONS FLEURIES 99 Plus de 200 candidats malgré un été maussade

Catégorie «Habitat traditionnel»

1. Joseph CHAMEL - 1542 rte des Praz
2. Colette SCANDELLA - 359 ch. du Moulin des Frasserands
3. Ernest JAUN - 267 rte Benoît Couttet
4. Jeanne DUCROZ - 69 ch. du Rocher Nay
5. Noëlle VANDENKOORNUISE - 350 clos des Nants
6. Hélène RAVANEL - 207 ch. Paul à Ya
7. Laurence LUCOT DOS SANTOS - 182 la Mollard
8. Frédérique JAGER - 85 rte Benoît Couttet
9. Suzanne et M. Odile BRUERE - 137 la Via
10. François CAUCHY - Ch. de Trélechamp.

Catégorie «Balcons et Façades de chalets»

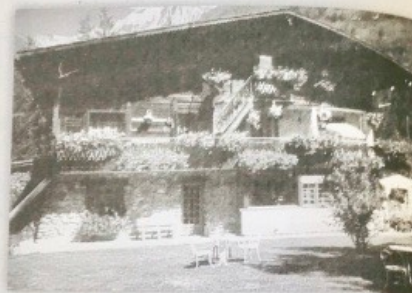
1. Sylviane TAVERNIER - 1078 rte des Pècles
2. Germaine KNECHT - Imp. des Anémones
3. Lucienne MAFFIOLI - 413 ch. du Cry
4. Christine GUY-VIDAL - 189 ch. des Sources de l'Arveyron
5. Martine ZERMATTEN - 208 rte du Bouchet
6. J. Luc BAUD et Dominique GAUDEL - 290 clos des Nants
7. Alain MARIN - 62 ch. à Diard
8. Danielle MOREL-TELINGE - 118 ch. des Caquerets
9. Marie-Jeanne GABAYE - 185 ch. Paul à Ya
10. Marlène BURNET - 81 ch. des Cimes.

Catégorie «Balcons et façades en collectif»

1. Henrique DA COSTA - 1265 pr. M. Paradis
2. Zorica GUITTARD - 111 la Mollard
3. Michel PASTORE - 54 rte d'Entrèves
4. Résidence L'Eterlou - 64 allée des Gentianes
5. Jacques COUTTET - 238 rte des Gaillands
6. Nathalie STEINKAMP - 275 des. J. Marie Couttet
7. Monique LUSITO - Av. de l'Aig. du Midi
8. Raoul SIMOND - 273 desc. J. Marie Couttet
9. Brigitte SIMOND - 375 ch. du Cry
10. Yvonne SIMOND - 375 ch. du Cry

Catégorie «Chalets avec Jardin»

1. Lucette CHARLET - 79 ch. des Viours
- 1 aex. Françoise DEVOUASSOUX - 268 ch. des Cristalliers
3. Serge MONTAND - 22 ch. de l'Introge
4. François DAT - 259 ch. du Cerro
5. Anna MAFFIOLI - 167 ch. des Tissourds
6. Christian DUCROZ - 75 rte des Songenaz
7. Claire BURNET - 249 ch. du Moulin des Frasserands



8. Claudie PEAQUIN - 489 rte des Pècles
9. Simone STEINKAMP - ch. à Diard
10. Serge DUCROZ - 115 rte des Songenaz
11. Pierre RAGON - 7 ch. des Airelles
11. Serge TRESAMINI - 259 ch. des Béradis.

Catégorie «Hôtels et Commerces»

1. NOVOTEL - 59 rte Vers le Nant
- 1 aex. Gîte La MONTAGNE - 789 pr. des Crémeries
3. Auberge Le BOIS PRIN - 69 ch. de l'Hermine
4. Hôtel Le LABRADOR - 101 rte du Golf
5. Restaurant L'M - Rue Vallot
6. Relais des Gaillands - 694 rte des Gaillands
7. Hôtel MONT-BLANC - Allée du Majestic
8. Restaurant le DAHU - 325 rue Charlet Straton
9. Hôtel la SAVOYARDE - 28 rte des Moussoux
10. Hôtel du DÔME - 42 rte des Bossons.

Catégorie «Chalets-Buvettes

1. Les MOTTETS - 2. Le CERRO
3. La CASCADE DU DARD
4. Le CHAPEAU - 5. CAILLET.

Prix Spéciaux

Pharmacie PIOT
Quartier des SONGENAZ
Ensemble hôtelier ALBERT 1^{er} - Maison CARRIER.



Quel fonctionnement pour cette nouvelle société ?

UN SCHEMA JURIDIQUE ET FINANCIER SIMPLE

- la société pivot sera la **SOCIÉTÉ DE LA VALLÉE BLANCHE**, (qui s'appellera la **Compagnie du Mont-Blanc**) société holding de la **STMB**, dont la **COMMUNE** et **M. SEYDOUX**, sont actionnaires chacun à hauteur de 33,5 % et qui détient 50,1 % de la **STMB**.

- la **COMPAGNIE DES ALPES** et la **COMMUNE**, actionnaires de la **SATAL** apporteront, par échange d'actions, 50,1 % de la **SATAL**.

- les actionnaires principaux du **MONTENVERS-FLÉGÈRE** apporteront également à l'échange de l'ordre de 51 % du **Montenvers-Flégère**.

- les apports en titres seront complétés par des apports en espèces.

L'augmentation de capital en numéraire sera souscrite par les grands actionnaires de la nouvelle **Compagnie du Mont-Blanc** dans des proportions permettant d'équilibrer les participations des actionnaires exerçant le contrôle conjoint. A terme, la **Compagnie des Alpes**, la **famille Seydoux** et le **Montenvers-Flégère** auront donc le même poids et les mêmes prérogatives (impact d'actionnaires sera établi).

REMONTÉES MÉCANIQUES

LA COMPAGNIE DU MONT-BLANC POUR UN OPÉRATEUR UNIQUE DE CHAMONIX

En invitant les présidents des sociétés de remontées mécaniques du secteur à s'asseoir autour de la même table, la municipalité de Chamonix est à l'initiative d'un rapprochement confortant la présence de la Commune dans un domaine vital pour la vallée. La nouvelle «**Compagnie du Mont-Blanc**» deviendra ainsi l'unique opérateur des domaines d'altitude de la station



de gauche à droite : Pierre PORTIER, Maire des Houches, J. Claude OLRY, J. Marc SIMON, Christian COUTTET et J. Pierre SAUNOIS lors de la réunion du 30 septembre 1999

ÉVITER DES AFFRONTMENTS POSSIBLES

En prenant volontairement des participations en 1993, dans la **STMB**, lors de sa restructuration financière, puis en augmentant ses parts dans la **SATAL** en 1996, la Commune de Chamonix entendait chaque fois ne pas laisser l'accès et la gestion de ses ressources naturelles à la seule décision d'opérateurs privés, aussi compétents et dynamiques soient-ils.

Sensible aux rachats, fusions et concentrations que connaît la montagne depuis plusieurs années, la Mairie de Chamonix souhaitait éviter tout affrontement potentiel entre des exploitants locaux qui avaient fait la preuve de leur capacité à travailler la main dans la main depuis très longtemps, mais qui restaient néanmoins concurrents. Elle ne souhaitait pas non plus se trouver, à terme, face à un seul opérateur privé, comme c'est le cas dans de nombreuses stations.

UNE SEULE SOCIÉTÉ EXPLOITANTE EST CONSTITUÉE PAR LES APPORTS DES TROIS PARTENAIRES

- la **SATAL**, filiale de la **Compagnie des Alpes** (Grands-Montets),
- la **STMB** (Aiguille du Midi, Brévent, Tramway du Mont-Blanc, Tour-Col de Balme),
- la **Compagnie du Montenvers - Flégère**.

Réuni en séance extraordinaire le 30 septembre 1999, le Conseil Municipal de Chamonix a, en effet, autorisé la transformation du capital des sociétés. En apportant les participations qu'elle détient déjà dans les deux principales remontées de la vallée (**SATAL** 10 % et **STMB** 16,5 %), la collectivité fera jeu égal avec ses trois autres partenaires privés (**Compagnie des Alpes - Famille Seydoux** et **Montenvers - Flégère**), avec 21 % de la **Compagnie du Mont-Blanc**.

UN ACCORD ÉTONNANT DE SIMPLICITÉ

Le Maire de Chamonix, en accord avec Jean-Marc SIMON, PDG de la **STMB**, avait engagé depuis plusieurs mois des discussions avec les principaux groupes actionnaires en présence de : Jean-Pierre Saunois pour la **Compagnie des Alpes**, Jérôme Seydoux pour la **STMB**, Christian Couttet pour la **Compagnie du Montenvers-Flégère**. De ces discussions est né un accord étonnant de simplicité : rassembler les principales sociétés concessionnaires de Chamonix au sein d'une seule structure où chacun serait représenté à égalité.

REMONTÉES MÉCANIQUES

La configuration de cette nouvelle société ne fait pas seulement de la Compagnie du Mont-Blanc le premier exploitant européen de remontées mécaniques (CA annuel de 300 MF et 500 salariés en saison), elle permet surtout de conforter les aménagements importants réalisés ces dernières années par chacun des opérateurs sur son domaine skiable, de stabiliser l'actionnariat et de mettre en place une politique d'investissement cohérente, dynamique et créatrice de valeur ajoutée pour toute la vallée.

UNE OPÉRATION STRATÉGIQUE

Cette opération s'inscrit dans la stratégie que Chamonix a choisie pour son développement touristique et qui est basée sur la valorisation d'une ressource naturelle exceptionnelle. Un avantage concurrentiel qui doit être préservé et qui donne lieu actuellement à de nombreuses réflexions. Un bilan critique du développement de la station est en cours et fera l'objet d'une présentation lors des « Premiers Sommets Mondiaux du Tourisme » qui se dérouleront début décembre à Chamonix sur le thème « Tourisme et développement durable ».

UN REGROUPEMENT JUSTIFIÉ PAR DE NOMBREUSES SYNERGIES

Une offre de ski globale l'hiver

En hiver, qui représente désormais 50 % de la fréquentation touristique de la vallée, le regroupement permettra de globaliser l'offre de ski et de simplifier l'accès aux trois grands domaines de la vallée de Chamonix. Les clients pourront ainsi mieux bénéficier des complémentarités naturelles de ce domaine. Ainsi, Brévent-Flégère pourra devenir un seul grand domaine, avec des équipements plus cohérents et des accès facilités depuis les gares de départ. Le Tour-Vallorcine poursuivra son développement vers Vallorcine, ouvrant une porte d'accès pour la clientèle suisse. Et l'aménagement des Grands-Montets, domaine de haute montagne, exceptionnel en Europe, pourra se poursuivre dans ce nouvel ensemble. Enfin, les exploitations des Houches pourront, si elles le souhaitent, rejoindre cet ensemble.

Dans le cadre d'une exploitation globale, l'information et l'orientation de la clientèle seront facilitées, de même que les transports, qu'ils soient publics ou privés, avec l'optimisation des possibilités de stationnement.

Une gamme de services plus large en été

En été, l'image de Chamonix reste exceptionnelle. Le regroupement aura, de surcroît, des effets bénéfiques qui conforteront l'avenir et l'attractivité de Chamonix. Entre le Montanvers, l'Aiguille du Midi, et le Tramway du Mont-Blanc, des produits communs, incluant également les Aiguilles Rouges, l'Aiguille Verte et d'autres grands sites, permettront aux excursionnistes de combiner des activités sur un jour, ou plusieurs jours. Des produits adaptés aux besoins des randonneurs seront créés. Les plans d'aménagement du site du Montanvers et de l'Aiguille du Midi, en cours de réalisation pour le premier et d'élaboration pour le second, permettront d'améliorer les services fournis et de satisfaire les besoins croissants de la clientèle pour une meilleure connaissance du milieu naturel, de l'environnement, de l'histoire et de la culture du massif du Mont-Blanc.

Des capacités de commercialisation augmentées

La Compagnie du Mont-Blanc pourra rassembler des compétences marketing et commerciales qui permettront à Chamonix de mieux tenir sa place sur les grands marchés internationaux, notamment asiatiques, et de traiter d'égal à égal avec les plus grands émetteurs étrangers. La concurrence avec les autres grands sites alpins (voire mondiaux) exige des moyens regroupés et renforcés plutôt que dispersés et concurrentiels.

Une capacité de financement d'environ 80 millions de francs par an

Au service du développement de la vallée, cette capacité globale de financement permettra de mieux faire face aux besoins d'investissements futurs dans le cadre d'une programmation d'ensemble plus cohérente.

Des synergies bénéfiques pour l'emploi et la vallée de Chamonix

Le regroupement ne constituera pas un obstacle à l'emploi, bien au contraire. D'une part, les activités de service de ces sociétés resteront des activités de main d'œuvre. D'autre part, les services d'accueil (comme la restauration) et d'accompagnement, répondant à un besoin exprimé de la clientèle, pourront se développer. Par ailleurs, la mise en place de partenariat avec les guides, les moniteurs, les accompagnateurs et les hébergeurs, bénéficiera à l'ensemble de la population.

QUATRE GRANDS ACTIONNAIRES

Les quatre grands actionnaires seront :

- la Commune
- la Compagnie des Alpes
- Jérôme SEYDOUX
- le groupe d'actionnaires du Montanvers-Flégère, détenant chacun des participations de l'ordre de 21 %

L'augmentation de capital en numéraire, complétée par des capacités d'emprunts, sera consacrée à des rachats d'actionnaires minoritaires des trois sociétés actuelles.

LA COMPAGNIE DU MONT-BLANC SERA ORGANISÉE EN SOCIÉTÉ À CONSEIL DE SURVEILLANCE ET A DIRECTOIRE

Cette organisation permet en effet de bien distinguer les responsabilités d'orientation stratégique et de contrôle du management qui relèvent du conseil de surveillance et représente les actionnaires, et celles de la gestion globale des exploitations, qui relèvent du directoire.

le conseil de surveillance sera composé de messieurs :

Michel CHARLET,
Christian COUTTET
Christian MAUGEY,
Jérôme SEYDOUX,
Jean-Pierre SAUNOIS.

Le calendrier des opérations juridiques et financières nécessaires pour réaliser ce projet devrait permettre de le rendre ensuite opérationnel dans les meilleurs délais. (A la fin du premier semestre 2000).

9

Annexe Partie 3

Annexe 3.1 : Analyse des rapports d'activités 2016-2017 des deux Communautés

Rapports d'activités 2016-2017 des deux Communautés		
	Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB)	Communauté de Communes du Pays de Mont-Blanc (CCPMB)
Compétences	Aménagement de l'espace communautaire, Développement économique et autres compétences statutaires	- Obligatoires : aménagement de l'espace, développement économique, GEMAPI, déchets, transfrontalier - Optionnelles : environnement, logement, culture, action sociale - Facultatifs : culture, animaux
Fiscalité, Recettes et dépenses	- Recettes essentiellement sur les FPIC (fiscalité des entreprises et impôts) et DGF (Etat et collectivités). - Dépenses sur activité des agents (salaires et gestion des services), subventions des associations, construction et travaux, rénovation énergétique des bâtiments publics, voie ferroviaire	- Mécontente de la prise en charge de 73,3% restant des couts d'action ensemble contre la CCVCMB (26,7%). - Beaucoup de dépenses : plus de DGF depuis 2016, désengagement de l'Etat. Contribution au redressement des finances publiques mais bonne capacité d'autofinancement : pas de dette et beaucoup d'épargne. - Recettes vastes : partenariats et programmes de financements (20M€) dont la majorité des actions sont pour préserver de la qualité de l'Air (Ademe, EDF, ERDF)
Aménagement de l'Espace	Sur toutes les communes : SCOT, PLU, transfrontalier, transports, déploiement numérique, risques naturels.	SCOT et un soutien de la Région aux projets du territoire (Contrat Ambition Région : déchetteries, équipements, pistes cyclables) Espace Mont-Blanc : territoire de coopération transfrontalière (séjours et visites des forêts) Candidature déposé à l'Unesco pour la protection du Massif PITER (Plan intégré Territorial) PARCOURS : gouvernance historique par développement touristique et valorisation des ressources naturelles et culturelles
Développement économique	tourisme, agriculture, aménagement de zones économiques, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales. Suivi du Contrat Destination Mont-Blanc avec la CCPMB	Tourisme : salons touristiques aux action de promotion de la destination, collaboration avec la CCVCMB ainsi que le Contrat Destination Mont-Blanc. Espace Valléen est un dispositif d'aide de l'Europe (POIA), de l'Etat et de la Région pour diversifier son activité touristique. Mise en valeur des sentiers : balisage et topo-guides, schéma directeur de la randonnée et autres actions pour le tourisme

Environnement	- traditionnels : assainissement, ordures - Spécifiques : Sentiers de randonnées, protection rivière et risques naturels http://risknat.org/wp-content/uploads/2017/11/TAGIRN_CCVCM_B_J_Lebeurre_08_11_17.pdf (paravalanche de Taconnaz) - Ambitieuse : Plan Energie Climat	Dispositif Sylv'ACCTES : financement de travaux en foret pour stocker carbone. PPT ou Plan Pastoral Territorial avec la Région 2 PAEC (Participation au Projet Agri-Environnementaux et Climatiques) dont 1 la CC de Vallée de Thones et 1 avec la CCVMB pour Mont-Blanc Arve Griffes Partenariat avec la SICA (Société d'intérêts collectifs Agricoles) Transport avec la Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
Politique sportive, culturelle, social, solidarité	partenariat culturel avec la CCPMB: le Pays d'Arts et d'Histoires. Soutiens à divers équipements animaliers avec la CCPMB	Logement social, offre culturelle intercommunale avec la CCVMB : Festival Baroque du Pays du Mont Blanc et festival Les Petits asticots Valorisation du patrimoine dans le cadre de l'Espace Vallées du Pays de Mont-Blanc : le Pays d'Art et d'histoire Pensions canine, éducation et jeunesse, gestion de la culture du sport

Annexe 3.2 : Organigrammes des services la CCVCMB et de la communes de Chamonix Mont-Blanc



Annexe 3.3 : Organigramme fonctionnel (non hiérarchique) de la CCVCMB

Organisation fonctionnelle (et non hiérarchique) de la Communauté de communes de la vallée de Chamonix Mont-Blanc
Services mutualisés avec la Commune de Chamonix Mont-Blanc

Annexe 3.4 : Figures et extraits

3.4.1 : Extrait Dossier de Presse « La vallée à Energie Positive » Octobre 2018

3.4.2 : Figures 7 logo du SIVOM Pays de Mont-Blanc



3.4.3 : Figure 8 extrait du rapport d'activités 2017 de la CCPMB

L'Entente avec la CCVCMB

La Communauté de Communes Pays du Mont Blanc entretient une relation étroite avec sa voisine de la Vallée de Chamonix. Elles ont constitué une structure intercommunale unique pendant plus de 30 ans.

Aujourd'hui, elles poursuivent leur collaboration sur de nombreux sujets dans le cadre de la Conférence de l'Entente. Celle-ci se réunit pour travailler sur des dossiers communs. La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc prend en charge 26,7% du coût des actions, tandis que la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc se charge des 73,3% restant. Cette répartition a été définie au prorata de la population de chaque Communauté de Communes.

Repérez facilement les actions réalisées
à 14 communes dans le cadre avec
l'Entente grâce à ce logo :



3.4.4 : Figure 9 Logo des offices de tourisme des communes De la CCVCMB



3.4.5 : Figure 10 : Affiche du dispositif d'aide européenne FEDER pour la CCVCMB



Annexe 3.5 : Analyse de contenu des dispositifs de la CCVCMB et de la commune de Chamonix Mont-Blanc

3.5.1 Récapitulatif des différentes actions des cibles pour la valorisation locale de la commune

Récapitulatif de différentes des cibles pour la valorisation de la communauté (et de la commune) de Chamonix Mont-Blanc	
La culture	
<i>Brochure « Saison Culturelle - Une Montagne de Spectacle », Brochure « Magic Mont-Blanc Festival » avec vidéo Bande d'annonce, Site promotionnelle de la CCVCMB ou Office de tourisme de la Communauté, Répertoire de médiation Culture/Nature/patrimoine 2017-2018, le Contrat Destination Mont-Blanc...</i>	
Cible : Touristes Acteurs du tourisme	Objectif : Faire vivre l'expérience de la station au le lecteur qui lit afin qu'il puisse y participer et le partager avec d'autres visiteurs.
Le Sport	
Brochure « itinéraires raquettes-piétons » et « itinéraire ski de fond-piéton » pour le domaine nordique (établie avec la CCVCMB)	
Cible : Touristes francophone et anglophone Sportifs et sportifs de haut-niveaux	Objectif : illustrer le sport par la prévention, recommandations, pratiques sociales tout en promouvant l'espace Mont-Blanc.
L'environnement	
<i>Qualité de l'Air : dossier et site internet « Rénovation énergétique de l'habitat privé » (http://www.renovalleechamonix.fr), fiche « demande d'aide du Fonds Air bois » (SM3A et PPA)</i>	
Cible : Habitants propriétaires de biens Futur habitants du territoire Acteurs économiques Industriels	Objectif : renseigner les habitants sur les aides qu'ils pourraient avoir pour la rénovation ou remplacement de leur cheminée. Servir et informer sur les travaux de logements pour faciliter les projets de rénovation.
<i>Energie/Climat : Dossier de presse environnement et Développement durable « La vallée à énergie positive »</i>	
Cible : Presse Scientifiques Politiques Touristes Syndicats Population locale	Objectif : Communiquer sur la valorisation et la protection d'un environnement fragile déjà en première ligne. Mise en exergue des expériences globales en matière d'analyse du changement climatique du territoire.
<i>Chamonix villes des Alpes 2015 : Rapport final Chamonix Mont-Blanc (CCVCMB, Convention Alpine)</i>	
Cible : Population locale, régionale	Objectif : faire connaître la richesse locale avec les valeurs politiques adoptées. Informer sur sa récompense et son respect de la Convention Alpine.

Espace naturel : Brochure Massif des Aiguilles Rouges (CCVCMB, Natura 2000, asso Réseaux des lacs sentinelles)

Cible :
Touriste
Amateur de nature, science participative

Objectif : Communiquer sur les coopérations agricoles et forestières pour reconnaissance des milieux comme espace protégé et à protéger, défendre les activités humaines et les espèces du site naturel.

3.5.2 Récapitulatif des différentes actions d'information préventive de la commune de Chamonix

Récapitulatif des différentes cibles pour l'information préventive de la commune de Chamonix Mont-Blanc

Les risques

Documents imposé comme : Dicrim, Affiche « N° secours Alerte », Affiche « Avalanche Hors piste », affiche « Sondage - dégagement », Carte de sismicité, Document Communal Synthétique sur les Risques, Plan Local d'Urbanisme, Plan Familial de Sécurité

Cible :
La population locale

Objectif : Informer sur les risques, mettre l'accent sur les dangers des pistes de ski et des avalanches.
Exposer la connaissance des lieux.

Le système d'alerte

Inscription à l'Automate d'alerte par téléphone, internet, fiche « Fiche d'inscription Automate d'Alerte - Coordonnées propriétaires » et document sonore (Radio Mont-Blanc) « Plan communal de sauvegarde »

Cible :
La population locale
Les nouveaux arrivants
Les occupants temporaires

Objectif: avertir rapidement en cas d'incident grave ou informer des mesures prises par la Commission Communale de Sécurité dans le cadre du PCS.
Obtenir les coordonnées des propriétaires dont le bien est situé dans la zone à risque élevé d'avalanche.

Les plans Opposables (PPRI et PPRA)

Documents administratifs des services de l'Etat : les PPRI de 2002 et les PPRA de 2015, règlements, rapports, carte réglementaire, carte des aléas

Cible :
La population locale et régionale (transfrontalière y compris)
Les scientifiques

Objectif : informer le public sur les risques du territoire, donner les mesures à prendre pour les risques encourus. Ouverture de données géographiques sur le territoire.

Les préventions

Plateforme de données d'information préventive de l'association La Chamoniarde et l'OHM (Office des Hautes Montagnes)

Cible :
Les passionné.e.s de montagne

Objectif : informer et prévenir les passionné.e.s de montagnes par une plateforme d'information documentée pour des formations de guides et de secourisme, sécurité et risques de l'environnement des montagnes.

Bibliographie

Ouvrages scientifiques

Bouquillion, Philippe, et Isabelle Pailliar. *Le déploiement des TIC dans les territoires: Le rôle des collectivités territoriales*. Presses universitaires de Grenoble, 2006.

Comby, Jean-Baptiste. « La question Climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public » Raison d'agir, cours et travaux, 2015, p. 250

Fabry, Nathalie, Picon-Lefebvre, Virginie, Pradel, Benjamin. *Narrations touristiques et fabrique des territoires. Quand tourisme, loisirs et consommation réécrivent la ville*. France L'oeil d'Or, Collection : Critiques & Cités, 2015, p.230

Marchetti, Dominique. « Communication et médiatisation de l'Etat. La politique invisible ». Presse Universitaire de Grenoble, Grenoble, 2008, p.197

Miège, Bernard. « L'information - Communication, objet de connaissances ». De Boeck, Paris, 2004, p 22- 37

Noyer, Jacques. *Médias et territoires: l'espace public entre communication et imaginaire territorial*. Presses Univ. du Septentrion, 2013.

Articles et chapitres d'ouvrages

Akrab, Hakim. « La production de l'information intercommunale et l'émergence de stratégies éditoriales, l'exemple des sites internet intercommunaux ». *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. n° 13/2, n° 2, 2012, p. 13-22.

Awono, Richard. « La communication territoriale: constructions d'un champ ». *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, n° 15, septembre 2015, p. 85–106.
journals.openedition.org, doi:[10.4000/communiquer.1686](https://doi.org/10.4000/communiquer.1686).

Barthélémy, Carole. « Les savoirs locaux: entre connaissances et reconnaissance ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, n° Volume 6 Numéro 1, mai 2005.
journals.openedition.org, doi:[10.4000/vertigo.2997](https://doi.org/10.4000/vertigo.2997).

Bardou-Boisnier, Sylvie, et Isabelle Pailliar. « Information publique: stratégies de production, dispositifs de diffusion et usages sociaux ». *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. n° 13/2, n° 2, 2012, p. 3–10.

Bessières, Dominique. « La communication publique environnementale : un enjeu de développement durable pluriel et contingent ». *Les essentiels d'Hermès*, CNRS Édition, 2016, p. 219-231

Bétard, François, et al. « Les géopatrimoines, de nouvelles ressources territoriales au service du développement local ». *Annales de géographie*, vol. N° 717, n° 5, novembre 2017, p. 523–43.

Berlivet, Luc. « Naissance d'une politique symbolique: l'institutionnalisation des "grandes campagnes" d'éducation pour la santé ». *Quaderni*, vol. 33, n° 1, 1997, p. 99–117.
www.persee.fr, doi:[10.3406/quad.1997.1208](https://doi.org/10.3406/quad.1997.1208).

Bonnel, Gildas. « L'enjeu environnemental : une chance pour la communication » in Libaert, Thierry (dir). « La communication environnementale ». *Les essentiels d'Hermès*, CNRS Édition, 2016, p.109-113

Bouquillion, Philippe, et Isabelle Pailliar. « Techniques d'information et de communication et développement des territoires: vers de nouveaux rapports entre l'état et les collectivités territoriales? » *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 26, décembre 2003. *journals.openedition.org*, doi:[10.4000/edc.126](https://doi.org/10.4000/edc.126).

Bousquet, Franck, et Nikos Smyrniaios. « Les médias et la société locale, une construction partagée ». *Sciences de la société*, n° 84-85, octobre 2012, p. 5-15.

Bouyer, Muriel. « «Risques et industrie. Pratiques quotidiennes des risques industriels» ». *Natures Sciences Sociétés*, vol. Vol. 14, n° 3, 2006, p. 310-12.

Cabedoche, Bertrand. « Le rapport McBride, conférence du consensus avant l'heure ». *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. n° 12/1, n° 1, 2011, p. 69-82.

Cattelani, Andrea. « Sémiotique de la communication environnementale » in Libaert, Thierry (dir). « La communication environnementale ». *Les essentiels d'Hermès*, CNRS Édition, 2016, p.77-92

Chambon, Mylène, et al. « Subtils flottements entre impératif d'information et déni de communication. Le cas de la mise en œuvre des PPRT ou la gestion des risques technologiques et sa délicate acceptation locale ». *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. n° 13/2, n° 2, 2012, p. 23-38.

Chaskiel, Patrick, et Marie-Gabrielle Suraud. « Nanotechnologies: l'espace civique des risques technologiques redimensionné ». *Natures Sciences Sociétés*, vol. Vol. 22, n° 2, septembre 2014, p. 93-102.

Chaskiel, Patrick. « La précaution «des» nanotechnologies. Une limitation et un contrôle des opérations du système par le monde vécu ». *Communication et organisation*, n° 45, juin

2014, p. 19–32. *journals.openedition-org.sid2nomade-1.grenet.fr*, doi:[10.4000/communicationorganisation.4459](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4459).

Chaskiel, Patrick, et Marie-Gabrielle Suraud. « La responsabilité sociale environnementale des entreprises: une réponse économique à la politisation de la production ». *Revue Francaise de Socio-Economie*, vol. n° 4, n° 2, novembre 2009, p. 99–116.

Chavot, Philippe, et Anne Masseran. « Engagement et citoyenneté scientifique: quels enjeux avec quels dispositifs? » *Questions de communication*, n° 17, juin 2010, p. 81–106. *journals.openedition.org*, doi:[10.4000/questionsdecommunication.374](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.374).

Comby, Jean-Baptiste. « Faire du bruit sans faire de vagues. Une analyse sociologique de la communication de l'État sur les questions climatiques ». *Communication. Information médias théories pratiques*, n° Vol. 31/2, mai 2013. *journals.openedition.org*, doi:[10.4000/communication.4439](https://doi.org/10.4000/communication.4439).

Comby, Jean-Baptiste. « La contribution de l'Etat à la définition dominante du problème climatique ». *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. Volume 2009, n° 1, 2009, p. 17–29.

Croissant, Valérie, et Bénédicte Toullec. « De la coopétition des territoires au consensus médiatique. L'exemple du traitement médiatique d'événementiels culturels par la presse régionale ». *Études de communication*, n° 37, décembre 2011, p. 97–114.

Doutrellot, Olivier, et al. « La communication des collectivités à l'épreuve du numérique ». *Pyramides. Revue du Centre d'études et de recherches en administration publique*, n° 24, novembre 2012, p. 93–111.

Dumont, Gérard-François, et Laurent Chalard. « Croissance et décroissance des villes françaises ». *Population et avenir*, n° 699, septembre 2010, p. 04-07, 20.

Fourrier, Christelle. « Publics multiples et communication des collectivités locales : quand l'image de marque se dissipe » in Libaert, Thierry (dir). « La communication environnementale ». *Études de communication*, n° 37, décembre 2011, p. 97-112.

Gadras, Simon, et Pailliat, Isabelle. « Les territoires et les médias dans la construction de l'espace public » in Noyer, Raoul et Pailliat (dir.) « Médias et territoires. L'espace public entre communication et imaginaire territorial ». *Presse Universitaires du Septentrion*, 2013, p. 283

Gallez, Caroline, et al. « Coordonner transport et urbanisme. Visions et pratiques locales en Suisse et en France ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. avril, n° 2, août 2013, p. 317-37. *Cairn.info*, doi:[10.3917/reru.132.0317](https://doi.org/10.3917/reru.132.0317).

Hamman, Philippe. « Les politiques publiques à l'épreuve de l'action locale / Action publique et changements d'échelles ». *Questions de communication*, n° 14, décembre 2008, p. 395-96.

Hervé-Bazin, Céline. « Le renouveau de la conscience environnementale » in Libaert, Thierry (dir). « La communication environnementale ». *Les essentiels d'Hermès*, CNRS Édition, 2016, p. 153-166

Jahier, Adrien. « L'impasse environnementale de la croissance économique et de la technique: analyse communicationnelle des relations entre associations environnementales et entreprises auprès de l'Union européenne ». *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. N° 18/1, n° 1, 2017, p. 37-50.

Kane, Oumar. « La communication internationale à l'épreuve de la crise écologique. Contours d'un modèle de la double présence ». *Communiquer. Revue de communication sociale et*

publique, n° 24, décembre 2018, p. 95–114. *journals.openedition.org*, doi:[10.4000/communiquer.3534](https://doi.org/10.4000/communiquer.3534).

Khainnar, Smail. « Le social, l'économique et l'environnemental ». *Communication Organisation*, vol. n° 50, n° 2, 2016, p. 31–44.

Ketterer, Frédéric. « La production des campagnes médiatiques de santé publique: une dialectique entre normalisation des comportements collectifs et appel à la responsabilisation individuelle ». *Socio-logos . Revue de l'association française de sociologie*, n° 8, février 2013. *journals.openedition.org*, <http://journals.openedition.org/socio-logos/2775>.

Lafon, Benoît, et Isabelle Pailliar. « Malades et maladies dans l'espace public ». *Questions de communication*, n° 11, juillet 2007, p. 7–15. *journals.openedition.org*, doi:[10.4000/questionsdecommunication.7319](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7319).

Libaert, Thierry. « La communication environnementale ». *Les essentiels d'Hermès, CNRS Édition*, 2016, p. 263

Le Bart, Christian. « Les bulletins municipaux : une contribution ambiguë à la démocratie locale ». *Hermès*, n°26-27, 2000, p.119-124

Meyer, Vincent, et Aïssa Merah. *Communication publique et territoriale au Maghreb: enjeux d'une valorisation et défis pour les acteurs*. 2015.

Noyer, Jacques. *Médias et territoires: l'espace public entre communication et imaginaire territorial*. Presses Univ. du Septentrion, 2013.

Noyer, Jacques, et Bruno Raoul. « Le «travail territorial» des médias. Pour une approche conceptuelle et programmatique d'une notion ». *Études de communication. langages*,

information, médiations, n° 37, décembre 2011, p. 15–46. journals.openedition.org, doi: [10.4000/edc.2933](https://doi.org/10.4000/edc.2933).

Noyer, Jacques, et al. Images de territoires et « travail territorial » des médias. Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, 2011.

Ollivier-Yaniv Caroline, et Rinn Michael (2009) (dir.), Communication de l'État et gouvernement du social, pour une société parfaite?. Presses universitaires de Grenoble. *Communication. Information médias théories pratiques*, n° Vol. 29/1, octobre 2011. journals.openedition.org, <http://journals.openedition.org/communication/2561>.

Pailliart, Isabelle. « Des territoires à la territorialisation ». *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 50, juin 2018, p. 147–60. journals.openedition.org, doi: [10.4000/edc.7635](https://doi.org/10.4000/edc.7635).

Pailliart, Isabelle, et Géraldine Strappazzon. « Les paradoxes de la prévention des cancers: publicisation et privatisation ». *Questions de communication*, n° 11, juillet 2007, p. 17–31. journals.openedition.org, doi: [10.4000/questionsdecommunication.7320](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7320).

Quéré, Louis. « L'espace public: de la théorie politique à la métathéorie sociologique ». *Quaderni*, vol. 18, n° 1, 1992, p. 75–92. www.persee.fr, doi: [10.3406/quad.1992.972](https://doi.org/10.3406/quad.1992.972).

Raoul, Bruno. « Le développement des territoires au miroir de la communication: une problématique en perspective ». *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 26, décembre 2003. journals.openedition.org, doi: [10.4000/edc.101](https://doi.org/10.4000/edc.101).

Suraud, Marie-Gabrielle. « L'espace public des risques. Concertation et communication ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4, janvier 2014. journals.openedition.org, doi: [10.4000/rfsic.883](https://doi.org/10.4000/rfsic.883).

Suraud, Marie-Gabrielle. « La contestation des «nanos»: redéfinir la notion de «politisation de la science» ». *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. n° 14/1, n° 1, 2013, p. 117-29.

Tétu, Jean-François. « L'espace public locale et ses médiations » *Hermès, La Revue*, n°17-18, n°3, 1995, p. 287-298. <https://www-cairn-info.sid2nomade-2.grenet.fr/revue-hermes-la-revue-1995-3-page-287.htm>

Vinchon, Marie-Claire. « Stratégies de communication et territoires (Sous la direction de Pierre Musso et Alain Rallet) ». *FLUX Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et Territoires*, 1998, p. 46-52. Persée <http://www.persee.fr>.

Ouvrages non scientifique

Mégard, Dominique. *La communication publique et territoriale*. Dunod, 2017.

Conférence permanente des directeurs des unités de recherche en sciences de l'information et de la communication. *Dynamique des recherches en sciences de l'information et de la communication*. Bureau de la CPDirSIC, 2018

Rapports officiels et études

Les sept piliers de la prévention des risques naturels. Ministère de l'écologie Solidaire. [en ligne : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/LES%207%20PILIER%20DE%20LA%20PR%C3%A9VENTION%20DES%20RISQUES%20NATURELS.pdf>]

Synthèse « La démarche Française Prévention des risques majeurs » [en ligne : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/pr%C3%A9vention%20des%20risques%20majeurs%20d%C3%A9marche%20fran%C3%A7aise%20ed%202016.pdf>]

Procès verbal de la CCVCMB [en ligne : https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/documents/communaute/equipes_services/pdf/PV_cc_10.05.2016.pdf]

Thèses

Akrab, Hakim « L'inscription des Tic dans les territoires : le cas des sites internet des structures intercommunales » Thèse de doctorat en SIC, 2012

Corpus de documents pour l'analyse de contenu cibles et objectifs CCVCMB (2014-2019)

Brochure « Ma vallée », CCVCMB, 2018 [en ligne : https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/documents/communaute/grands_programmes/pdf/brochure_ma_vallee.pdf]

Campagne « Un bon plan pour ma maison. Rénovation énergétique de l'habitat privé », CCVCMB, 2017[en ligne : https://www.innovales.fr/wp-content/uploads/2018/06/plaquette_renovation_energetique_18_aout_2017.pdf]

Charte des partenaires du PCET, CCVCMB, 2016 [en ligne : https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/documents/environnement/energie_climat/pdf/charte_plan_climat.pdf]

Conseil Communautaire du 16 janvier 2019, Brugdet Primitif 2019, CCVCMB, 2019 [en ligne : http://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/documents/communaute/finances/rapport_presentation_budget_primitif_2019.pdf]

Dossier de presse environnement et Développement Durable. « La vallée à énergie positive », CCVCMB, 2018. [en ligne : <https://www.cc->

valleedechamonixmontblanc.fr/documents/environnement/energie_climat/pdf/dossier_de_presse_environnement_octobre_2018.pdf

Dossier de presse « ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE L'AIR, Combats et solutions de la Communauté de Communes Vallée de Chamonix Mont-Blanc », CCVCMB, 2017 [en ligne : https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/documents/environnement/energie_climat/pdf/dp_environnement_18_aout_2017.pdf]

Dossier « Rénovation énergétique de l'habitat privé », CCVCMB, 2019 [en ligne : https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/documents/environnement/energie_climat/pdf/permanences_info_renovation_energetique_2019.pdf]

DICRIM Chamonix, Mairie de Chamonix Mont-Blanc, 2014 [en ligne : https://www.chamonix.fr/documents/environnement/prevention_des_risques/pdf/dicrim_2014.pdf]

Dossier Communal synthétique des Risques Chamonix [en ligne : http://www.haute-savoie.gouv.fr/content/download/5710/29595/file/DCS_CHAMONIX_MONT_BLANC_cle071162.pdf]

Fiche « FONDS ENERGIE HABITAT + BOUQUET DE TRAVAUX », CCVCMB. [en ligne : <http://www.renovaleechamonix.fr/sites/default/files/FEH%2B2019.pdf>]

Opération CIMA-POIA « Territoires Alpains de Gestion Intégrée des Risques Naturels dans les Alpes. Programmation 2015-2020 », CCVCMB, 2016 [en ligne : http://risknat.org/wp-content/uploads/2016/11/GIRN-SDA_231116_TAGIRN_3_JLebeurre_CCVCMB.pdf]

Protocole d'entente de la Convention Alpine, SIVOM Pays du Mont-Blanc [en ligne : http://www.alpconv.org/en/convention/agreements/infopoints/infopointchamonix/Documents/agreement_Chamonix.pdf]

Répertoire de médiation Culture, Nature, Patrimoine, CCVCMB, 2017 [en ligne : https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/documents/environnement/animations_nature/pdf/repertoiremediation_cc_2018.pdf]

Rapport final « Chamonix Mont-Blanc, ville des alpes », CCVCMB, 2015 [en ligne : http://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/documents/actualite/pdf/VDA_rapport_bd.pdf]

Rapport d'activités 2016, CCVCMB, 2016 [en ligne : https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/documents/communaute/missions_competchances/pdf/rapport_activites_2016_2017.pdf]

Sitographie/webographie

<https://www.amf.asso.fr/documents-les-enjeux-tic-pour-les-collectivites-locales/7516>

<http://www.renovalleechamonix.fr>

<https://www.adcf.org/>

<https://www.ccpmb.fr>

<https://www.chamonix.com>

<https://www.leshouches.com>

<https://www.servoz.com>

<https://www.vallorcine.com>

<https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/>

<http://www.europe-en-france.gouv.fr/Centre-de-ressources/Actualites/Le-FEDER-qu-est-ce-que-c-est>

<http://risknat.org/girn-alpes-2/actions-des-TAGIRN/CCVCMB/index.html>

<https://www.chamonix.fr>
<https://www.saintgervais.com>
<http://www.vallorcine.fr/Francais>
<https://www.leshouches.fr>
<http://ville-passy-mont-blanc.fr>
<http://www.servoz.fr>
<https://ete.combloux.com>
<https://www.lescontamines.com/hiver>
<https://www.megeve.fr>
<https://www.prazsurarly.com>
<http://www.sallanches.fr>
<https://www.cordon.fr>
<https://www.demi-quartier.fr>
<https://www.facebook.com/Vallée-de-Chamonix-Mont-Blanc-328443530613422/>
<https://www.youtube.com/channel/UC5ChJ5x4A8tIrxZdwFgyFPQ>
<https://www.chamoniarde.com>
<https://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-modernisation-action-publique-territoriale-affirmation-metropoles.html>
<https://echa.europa.eu/fr/regulations/reach/understanding-reach>
<https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/intercommunalite-cooperation-locale/comment-definir-intercommunalite.html>
<https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-territoriales/intercommunalite-cooperation-locale/que-sont-etablissements-publics-cooperation-intercommunale-epci.html>
<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/intercommunalite-1>
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/prevention-des-risques-majeurs>
<https://www.gouvernement.fr/risques>
<http://www.georisques.gouv.fr>